

LA TERRE de chez nous

SOMMAIRE

Actualité	2-3-6-7
Chroniques syndicales	10
Classées	20-23
Marchés	26
MAPAQ	8-9

Port payé à Montréal

Volume 58, numéro 48 — Longueuil, 28 janvier 1988



Depuis l'achat de la Patate québécoise, les projets ne manquent pas à Pomexpan où l'on se prépare à aller du côté de la transformation et à concentrer davantage l'offre.

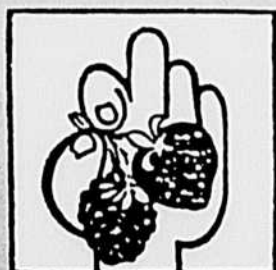
p. 3

Lait de transformation

Nouvelle formule pour en établir le coût de production

À l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait à Vancouver, le ministre Wise a annoncé que le coût de production du lait de transformation sera établi à partir d'une nouvelle formule. Il a aussi confirmé que quelques autres produits laitiers seront inclus à la liste des marchandises d'importation contrôlée.

p. 6



Fraises et framboises

Le syndicat regroupant ces producteurs pourrait changer de nom pour inclure les producteurs de bleuets et s'appeler le Syndicat des producteurs de petits fruits.

p. 2

Porcs

Le Québec est prêt à adhérer à la tripartite si le régime actuel est modifié, affirme le président de la Fédération des producteurs de porcs, Laurent Pellerin, en entrevue à la TCN.

p. 2

Incendie aux Encans de la Ferme

Le feu qui a ravagé les installations des Encans de la Ferme à Saint-Hyacinthe a causé des pertes d'un peu plus d'un million de dollars et brûlé vifs 84 animaux.

p. 3

Salon International de la machinerie et de l'équipement agricole de Toronto

2, 3, 4, 5 février

p. 5



Québec pourrait investir 640 millions de dollars dans l'assainissement agricole

Le gouvernement du Québec pourrait subventionner jusqu'à 90 % des frais associés à la construction de bassin d'entreposage pouvant accumuler le fumier de 300 jours de production. C'est ce que révèle un mémoire présenté au Conseil des ministres par les ministres québécois de l'Environnement et de l'Agriculture. La TCN reviendra sur la question dans son prochain numéro.

on passe aux petits fruits

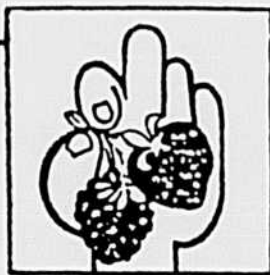
par Victor Larivière

DRUMMONDVILLE — Il se pourrait bien que d'ici un an le Syndicat des producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec devienne le Syndicat des producteurs et productrices de petits fruits. C'est ce qui ressort des discussions de leur assemblée annuelle de la semaine dernière où il fut question de modifier le nom pour y inclure le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec. Des démarches seront entreprises par les deux parties pour voir comment la fusion pourrait se réaliser.

Ce projet d'élargissement des bases du syndicat semble avoir suscité un certain intérêt parmi les producteurs de fraises et de framboises qui, au cours de la dernière année, n'ont pas fourni un appui très solide à leur organisation. D'abord la campagne de promotion a dû être annulée faute de participation et les administrateurs, comme

le mentionne le président, Camille Couture, n'ont pas été épaulés comme ils l'attendaient.

Ces difficultés ont peut-être été le déclencheur qu'il fallait pour susciter des idées nouvelles parmi les membres. Une consultation, menée en novembre dernier



DÉPÉRISSEMENT : En progression partout

par France Groulx

Notre-Dame-du-Bon-Conseil — Il n'y a pas que les érables qui souffrent du dépérissement, les essences comme le frêne noir, le hêtre, le bouleau jaune, le noyer sont également affectées. Des signes de dépérissement peuvent aussi être identifiés sur les résineux, soit sur les sapins et les épinettes. Ces constatations sur le dépérissement et un bon nombre d'autres observations ont été faites au ministère de l'Énergie et des Ressources grâce à un programme de recherche entrepris il y a maintenant cinq ans.

Gilles Gagnon, un responsable de la recherche sur le dépérissement avait été invité, au même titre que trois autres conférenciers, pour faire le point sur le dépérissement au cours d'une journée qui réunissait une quarantaine de producteurs agricoles et forestiers de différentes régions du Québec. L'UPA a tenu cette journée le 20 janvier dernier, dans le but de faire le point sur la question pour ensuite établir un plan d'action pour l'année qui vient.

Les études sur le dépérissement ont été entreprises au ministère de l'Énergie en 1982, depuis les chercheurs en sont venus à la conclusion qu'un seul virus par exemple ne pouvait être responsable du dépérissement puisque plusieurs espèces d'arbres différents sont affectés. La sévérité du dépérissement des érablières est plus grande dans les zones situées au sommet de montagnes, dans les endroits excessivement secs et où le sol est mince. Les signes de dépérissement sont également plus prononcés dans le bas des pentes, en sol très humide. Les érablières situées en bon sol et bénéficiant d'un bon drainage sont moins susceptibles au dépérissement.

Les mêmes arbres sont suivis, année après année, sur plus de 250 places d'étude différentes partout dans la province. Ce suivi permet de voir évoluer l'ampleur du problème; partout au Québec de 1986 à 1987, la sévérité et l'incidence du dépérissement se sont accentuées. Dans les Appalaches, en 1983 il y avait 73 % des érables affectés, en 1987 cette proportion a atteint 90 %.

Depuis 1985, ce sont les régions au sud et au nord de Montréal qui ont été les plus vulnérables à la progression du dépérissement. Cette progression a été moins aiguë dans l'Outaouais.

Le chercheur Gagnon a également rapporté au cours de sa conférence que le dépérissement se voyait accentué chez les arbres qui se situent en bordure des coupes en bande ou dans les endroits très éclaircis. M. Gagnon s'est empressé de recommander la prudence dans l'opération de nettoyage des boisés. Il se pourrait que les arbres les plus exposés aux facteurs climatiques et par conséquent aux polluants, soient plus susceptibles d'être affectés.

Des déficiences causées par les pluies acides

Les vieux arbres, ceux qui portent des chancres, des champignons et des insectes sont plus susceptibles au dépérissement, cependant des arbres parfaitement sains sont également affectés.

Les pluies acides agissent sur la composition du sol, les recherches ont prouvé que la matière organique du sol se décomposait moins rapidement suite à un déséquilibre du rapport carbone-azote. Les cations échangeables sont aussi diminués ce qui cause ultérieurement des déficiences nutritives dans les feuilles. Les feuilles qui manquent les minéraux dont elles ont besoin prennent une couleur qui varie du brun au rouge. Grâce à des recherches effectuées à l'Université Laval, il y a maintenant des preuves tangibles que les précipitations acides sont directement reliées à une déficience soit de magnésium ou de phosphore en certains endroits.

suite à la page 27

MIRA FRUIT une formule gagnante

Mirafruit, c'est un regroupement de mise en marché de la fraise et de la framboise dans la région des Laurentides. Dix entreprises en font partie depuis un an. On a vendu en 1987 par l'entremise du groupe environ 150 000 douzaines de contenants de fraises et 10 000 de framboises.

Pour Clément Jetté, vice-président de Mirafruit, la force du regroupement c'est le travail en commun et la concentration des volumes pour entrer dans les chaînes. Devant l'assemblée des autres producteurs, celui-ci s'est dit très fier des résultats obtenus en 87 avec Mirafruit: des prix meilleurs que jamais auparavant, des contenants identifiés et reconnus avec un seul logo et un seul nom et des ententes avec les chaînes.

Une entente de service a aussi été signée avec Pomexpan qui agit comme agent de vente pour le regroupement. Pour chaque journée de vente, on a fait un pool entre les producteurs qui ont livré des fraises ou des framboises cette journée-là.

Selon Pierre Mercille, un autre producteur membre de Mirafruit, l'expérience est concluante: «On ne perd plus de temps sur les marchés et on est assuré de vendre la journée même de la récolte. Ça nous laisse plus de temps pour notre production.»

Chaque membre de Mirafruit vend le gros de sa récolte au regroupement, mais ceux qui avaient auparavant des clients doivent le déclarer. Par contre, l'autocueillette est laissée à la discrétion de chacun. Le groupe prépare même des projets d'avenir du côté de l'exportation. Le regroupement est perçu par ceux qui en font partie comme une formule gagnante.

V.L.

auprès de 150 producteurs dans le but de connaître leurs préoccupations, a débouché sur des solutions constructives qui pourraient permettre au syndicat de reprendre son dynamisme.

La main-d'oeuvre: un problème majeur

Trop de chaleur, des fraises qui ont toutes mûri en même temps, des salaires parfois trop faibles, autant de raisons invoquées dans la consultation pour expliquer la pénurie de main-d'oeuvre en 1987. De là découlent que les cueilleurs sont de plus en plus jeunes, qu'ils sont moins fiables et moins disponibles. Pour solutionner le problème, les personnes consultées proposent de faire de la promotion dans les écoles pour inciter les étudiants du secondaire à venir travailler dans les champs. On pense aussi que les producteurs peuvent se regrouper pour s'échanger de la main-d'oeuvre et qu'ils auraient intérêt à prendre des cours de gestion des ressources humaines. Des pressions seront faites auprès des gouvernements pour que les assistés sociaux et les chômeurs qui travaillent dans les petits fruits ne soient pas pénalisés. On tient aussi à ce que le programme de transport journalier se poursuive.

Les regroupements

Améliorer la mise en marché à l'état frais, développer de nouveaux marchés comme la transformation et l'exportation, voilà les deux principaux atouts des regroupements tel que mentionné lors de la consultation. Mais pour propager cette formule, on suggère d'informer les producteurs sur les regroupements existants et de demander l'aide du MAPAQ pour qu'il fournisse une personne-ressource à leur mise sur pied et du financement pour leur démarrage. Pour éviter que les regroupements existants ne se pilent sur les pieds, on a aussi proposé en assemblée que ceux-ci se rencontrent au moins une fois par année.

Un fonds pour la recherche

C'est connu, les budgets affectés à la recherche par les gouvernements sont en nette régression. La participation des producteurs de fraises et de framboises à un fonds de recherche en percevant une taxe sur les contenants ou sur les plants permettrait à ces derniers d'orienter la recherche et créerait un effet d'entraînement sur les gouvernements. On a cité l'exemple des producteurs d'oignons du Québec qui avec 5 000 \$ de leur part ont pu décrocher 100 000 \$ de la part d'Ottawa et de Québec.

On a aussi demandé en assemblée que la recherche existante sur les fraises et les

suite à la page 27

LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

2 fév., 9 h 30, journée d'information sur le libre-échange organisée par le MAPAQ, chez Constantin, route 148, St-Eustache.

2 fév., 9 h 00, journée sur le soya organisée par le MAPAQ, auditorium de l'ITA, St-Hyacinthe.

3 fév., 13 h 00 à 16 h 00, demi-journée d'information agricole sous le thème «L'incertitude comment y faire face?» organisée par la Banque Nationale, motel Le Granby, 700, rue Principale, Granby.

3 fév., 20 h 00, assemblée générale annuelle du Syndicat des agricultrices de Lanaudière, club de golf, Joliette (Inscr.: 753-7486 ou 588-2313).

4 fév., 10 h 00, colloque sur l'agriculture et son milieu, salle Saint-Louis, Plessisville.

4 fév., 13 h 00 à 16 h 00, demi-journée d'information agricole sur le transfert de ferme, salle de l'ancienne mairie, 277, rue Papineau, Papineauville.

8 fév., 9 h 00, journée d'information sur les petits fruits organisée par le MAPAQ, auditorium de l'ITA, St-Hyacinthe.

9 fév., 9 h 00, journée d'information sur la production légumière organisée par le MAPAQ, auditorium de l'ITA, St-Hyacinthe.

10 fév., journée d'information sur l'économie et les ressources humaines organisée par le personnel du MAPAQ, région 04 (Bois-Francis) en collaboration avec le Conseil régional des Sociétés d'agriculture, Centre culturel, Drummondville.

11 fév., journée d'information sur le génie rural et les sols, organisée par le personnel du MAPAQ, région 04 (Bois-Francis) en collaboration avec le Conseil régional des Sociétés d'agriculture, Centre culturel, Drummondville.

12 fév., journée d'information sur la production laitière organisée par le personnel du MAPAQ, région 04 (Bois-Francis) en collaboration avec le Conseil régional des Sociétés d'agriculture, Centre culturel, Drummondville.

PORCS:

La tripartite, si...

par André Belzile

Le Québec pourrait adhérer à la stabilisation tripartite dans le porc si les conditions d'entrée et de sortie du régime sont modifiées. Mais pour le président de la Fédération des producteurs de pores du Québec (FPPQ), Laurent Pellerin, il faudra qu'on puisse garantir aux producteurs «le maintien de la stabilisation des revenus».

C'est, semble-t-il, à la surprise des représentants des autres provinces que la position du Québec a été rendue publique à la dernière réunion du Conseil canadien du porc. Le Conseil recevait alors Gilles Lavoie, un des responsables des programmes de stabilisation dans les viandes rouges à Agriculture Canada.

Ce changement d'attitude des producteurs québécois tient à un constat: le gouvernement du Québec tient à aller chercher au fédéral les sommes qui lui reviennent. Un des moyens envisagés est d'adhérer au régime tripartite de stabilisation puisqu'il y aurait maintenant la possibilité pour une province de maintenir ses propres régimes de stabilisation.

«Là-dessus nous sommes d'accord» déclare Laurent Pellerin «mais il faut absolu-

suite à la page 27

Une déclaration de Pierre Blais met le feu aux poudres

par France Groulx

Le ministre d'État à l'agriculture, Pierre Blais, qui était invité à l'émission *La Semaine verte*, de Radio-Canada, n'a pas manqué d'inquiéter les producteurs de volaille par les propos qu'il y a tenus. Après avoir annoncé qu'effectivement 99 % des produits laitiers américains n'auraient pas le droit d'entrer au Canada malgré le traité de libre-échange, il a poursuivi en ajoutant que dans le cas des produits transformés de volaille, la situation était différente.

Il y a bien des mois que les producteurs de volailles s'inquiètent de voir que les produits de volaille en provenance des États-Unis — vendus moins chers — puissent entrer librement au pays. À quelques reprises le ministre Blais avait cependant

rassuré les producteurs en alléguant que l'industrie pourrait être protégée par l'exclusion des produits surtransformés à base de volaille du libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Il semble pourtant aujourd'hui que ni le ministre Blais, ni son homologue fédéral John Wise (le ministre de l'Agriculture) n'aient l'intention de faire inclure les produits de volaille surtransformés sur la liste des produits d'importation contrôlée.

Au lendemain de l'apparition de Pierre Blais à la télévision — soit le 17 janvier — des représentants de la Fédération des producteurs de volailles du Québec se sont rendus dans les locaux de Radio-Canada pour y écouter à deux reprises l'interview que Pierre Blais avait accordé à la journaliste, Elise Gauthier, de la *La Semaine verte*. Avec le libre-échange, le quota

d'importation de produits de volaille américain passe de 6,3 % à 7,5 %; un des problèmes auquel s'est arrêté le ministre Blais est de savoir la façon de s'y prendre pour distribuer ces nouveaux quotas d'importation aux transformateurs. Le ministre Pierre Blais a précisé à la journaliste qui le questionnait, que le problème de l'industrie de la volaille en était un de distribution mais également d'approvisionnement des usines de transformation. Pour appuyer son argument, il a ajouté que parfois l'été des poulaillers étaient vides alors que la demande pour le poulet se trouve à son maximum. Enfin, le problème de la volaille ne relève pas vraiment du libre-échange. Le ministre d'État a également mis en relief la prospérité relative du secteur en s'appuyant sur le fait que la production de volaille au pays a connu une augmentation de 13 % ces deux dernières années.



La volaille: pas prioritaire

Après avoir pris connaissance des propos que le ministre avait tenus au cours du programme télévisé, les représentants de Volbec se sont rendus lundi soir, à Longueuil où monsieur Blais devait prononcer une conférence. Les cinq représentants de Volbec étaient accompagnés d'un membre de l'Association des abattoirs, d'un consultant, d'un producteur de volaille de la Côte-du-Sud, d'un dirigeant et d'un économiste de l'UPA.

Au cours de l'entretien qui a eu lieu, il a rapporté que lui-même et M. Wise ne considéraient pas prioritaire d'inclure les produits de volaille surtransformés sur la liste d'importation de produits contrôlés. M. Blais a soutenu qu'en augmentant le quota d'importation de 6,3 % à 7,5 % aux surtransformateurs canadiens ils seront plus efficaces à compétitionner les produits américains.

M. Bertrand Ouellet, de la firme Agri-mont, a exposé ses objections au ministre Blais, comment une entreprise canadienne pourrait être intéressée à investir dans la surtransformation au Canada si elle doit compétitionner des produits américains fabriqués avec de la volaille dont le prix est de 0,50 \$ le kilogramme inférieur?

Les représentants du secteur de la volaille ont expliqué au ministre d'État que l'Office canadien travaille au problème d'approvisionnement et que le dossier progresse. Suite aux entretiens, M. Blais a demandé à réfléchir à la question et n'a pas écarté la possibilité d'appuyer les gens de la volaille dans une révision des positions gouvernementales.

Volbec a contacté l'Office canadien de commercialisation des poulets afin que le sujet soit mis à l'ordre du jour de la réunion qui a lieu cette semaine et qu'une rencontre soit organisée avec le ministre Wise. Volbec doit également établir des contacts avec l'Ontario pour s'assurer de l'appui de la province voisine pour un dossier d'intérêt national. Volbec rencontre aussi cette semaine le ministre provincial de l'Agriculture, Michel Pagé, pour solliciter son aide.

Accès aux données sur les terres

Le gouvernement provincial albertain prépare une politique d'accès à l'information sur les terres publiques pour les différents groupes d'utilisateurs, y compris le grand public, l'industrie privée, les chercheurs et les écoles. Cet accès sera assuré par l'entremise de bureaux régionaux ou par voie électronique directe.

Pomexpan s'agrandit

par Victor Larivière

L'achat de la Patate québécoise et les projets de s'impliquer dans la transformation y sont sûrement pour quelque chose dans la forte participation à la deuxième assemblée annuelle des actionnaires de Pomexpan, la semaine dernière à Sainte-Foy.

La notoriété de la marque de commerce utilisée aujourd'hui par la majorité des plus importants emballateurs a permis à Pomexpan de pénétrer pas moins de 95 % du marché des chaînes d'alimentation. De cette réussite, Jacques Michaud, le président de la compagnie se dit très fier et il y voit l'accomplissement du mandat confié à Pomexpan le 25 mars 1985, au moment de sa fondation, de coordonner la mise en marché de la pomme de terre au Québec par une concentration de l'offre, une régularité de l'écoulement et de meilleurs prix aux producteurs.

En 1987, lors d'un colloque d'orientation il est ressorti que Pomexpan s'implique davantage directement dans la vente de son produit. Après réflexion on a laissé tomber la construction d'un nouveau poste d'emballage pour acquérir un poste existant, soit la Patate québécoise. Les coûts de la transaction s'élèvent à environ 8,5 millions de dollars, pour les entrepôts, la flotte de camion, les 3 500 acres de terre et le réseau de mise en marché.

L'entreprise, située à Saint-Romuald, offre aussi un fort potentiel de développement puisqu'elle ne fonctionne qu'à 45 % de sa capacité. Les dirigeants de Pomexpan souhaitent que les producteurs utilisent davantage les facilités en place pour diminuer les coûts et offrir un plus gros volume à vendre.

Il y a encore trois ans, on comptait environ 450 vendeurs de pommes de terre dans les chaînes; aujourd'hui avec Pomexpan, il n'en reste plus que six. Les autres petits emballateurs qui ont leur propre «run» seront approchés cette année pour travailler dans le même sens que Pomexpan et ne pas couper les prix. Avec l'acquisition récente de la Patate québécoise, on se prépare aussi à aller du côté de la transformation pour écouler les surplus. Il a été question à l'assemblée de la semaine dernière de produits de conserve écoulés dans les chaînes, avec des marques maison.

Pour financer la transaction de la Patate québécoise, les dirigeants de Pomexpan ont déjà formulé une demande d'aide à Ottawa pour un montant de trois millions de dollars et ils se préparent à faire la même démarche du côté de Québec. Les producteurs aussi seront sollicités pour un million de dollars sous forme d'actions. Chaque action représente un acre de pomme de terre en culture et actuellement 30 000 acres environ sur un total de 45 000 pour tout le Québec sont engagées dans la compagnie.

Nette amélioration de la situation financière

Alors qu'il y a trois ans, au moment de la fondation de Pomexpan, on prévoyait un déficit d'opération annuel de 250 000 \$ que le MAPAQ avait accepté de combler, la situation s'est nettement améliorée en 1987. Parti de 350 000 \$ de déficit en 1986, le rapport financier de 1987 affiche 38 000 \$ de manque à gagner seulement et il reste certains comptes à recevoir.

Les élections qui ont mis fin à l'assemblée des actionnaires de Pomexpan se sont déroulées sans qu'on n'ait besoin de voter. Les trois personnes mises en nomination ont donc été élues sans opposition: il s'agit pour le siège #1 de Mario Dallaire du Lac-Saint-Jean, pour le siège #2 de Hermann Dolbec de Portneuf et pour le siège #3 de André Audy du Témiscamingue.

INCENDIE AUX ENCANS DE LA FERME

Une perte de plus d'un million

par France Groulx

C'est à plus d'un million de dollars que Paul Bernard — le propriétaire des Encans de la Ferme — évalue les pertes qui découlent de l'incendie qui a rasé l'étable et le lieu d'enchères des animaux de St-Hyacinthe. L'incendie s'est déclaré mercredi le 20 janvier dernier vers six heures le matin; le feu s'est propagé à une telle vitesse que le temps d'alerter les pompiers et qu'ils se rendent sur les lieux, il était déjà trop tard. Un peu plus de 80 animaux ont péri dans l'incendie.

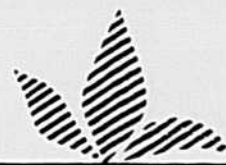
Le bâtiment qui a été rasé par les flammes peut loger jusqu'à 4 000 têtes le lundi, la journée des enchères. Le drame aurait pu prendre des proportions encore plus considérables si l'étable avait été pleine à capacité et si il y avait eu des gens à l'intérieur. Le bâtiment de 60 mètres sur 120 avait été construit il y a une trentaine d'années. Parmi les animaux qui ont péri, il y avait des vaches, des veaux et de petits porcelets.

L'ordinateur de l'enchère électronique intact

Selon Nicole Bernard, vice-présidente de l'entreprise familiale, il y a lieu de croire que l'incendie aurait été causé par un court-circuit vu la vitesse à laquelle le feu s'est propagé. Le verdict final est cependant attendu. Des policiers de la Sûreté du Québec assistés de l'Escouade des crimes contre la propriété enquêtent sur les circonstances de l'incendie. Selon une porte-parole de la Sûreté du Québec, l'enquête suit son cours et il reste encore plusieurs personnes à interroger. Pour l'instant il n'est pas encore possible d'écartier la possibilité qu'une main criminelle soit à l'origine de l'incendie.

La bâtisse où se trouvent les ordinateurs, dont l'ordinateur central qui opère l'enchère électronique, n'a pas été touchée. L'étable des vaches laitières non plus. Suite à l'incendie, les services d'électricité et le téléphone ont été interrompus ce qui a eu pour effet de suspendre les encans électroniques ce mercredi-là. Dès le lendemain, l'encan électronique a repris ses activités normales.

Un abri temporaire a été érigé pour abriter la balance qui sert à peser les animaux destinés à l'enchère électronique. Au même endroit se déroule également la vente des porcelets et des moutons. La vente des veaux de lait et des vaches de réforme se déroule aux Encans de la ferme de Drummondville, un deuxième site d'enchères qui appartient aussi à Paul Bernard. Comme la dimension des installations ne permet pas de vendre tous les animaux le même jour, des encans y ont lieu les lundis et mercredis.



Non à la loi 49

Tous savent que le Ministre de l'Agriculture procède actuellement à une refonte des lois sur le crédit agricole. L'ensemble des lois sur le financement agricole ont été fusionnées en une loi unique, la loi 46, qui a été votée au mois de décembre et qui sera mise en application sous peu. L'ensemble des règlements seront également fusionnés dans un texte unique de règlement, lequel n'est pas encore finalisé.

En réalité, toutes les lois ont été fusionnées, **sauf une**, la Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers. Cette loi continuera d'exister comme une loi séparée, dont la fonction est d'encadrer et de régir le fonds qui sert à optimiser la garantie offerte aux prêteurs dans le système de financement agricole du Québec, en vertu de cette garantie, lorsqu'un emprunteur fait défaut sur un prêt et que la liquidation de ses actifs ne couvre pas le montant du prêt, c'est le fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers qui rembourse la différence au prêteur. De 1983 à 1987, le fonds a ainsi déboursé en moyenne 14,5 millions par année aux prêteurs. Et, selon les estimés faits par l'Office du crédit agricole, le fonds va devoir, au cours des prochaines années, rembourser 90 millions aux prêteurs sur des prêts à des agriculteurs dont les actifs sont en voie d'être liquidés actuellement.

Comment ce fonds est-il alimenté ? Essentiellement (à 99 %) des fonds provenant du

budget du Québec. Les agriculteurs y contribuent également, mais d'une façon minime et symbolique par le paiement, au moment du déboursé d'un prêt, d'un droit d'assurance. L'ensemble des emprunteurs ont par exemple contribué, 191 000 dollars en 1985-86, ce qui n'a correspondu qu'à 1 % des besoins du fonds à cette année-là. La proportion que représente la contribution des emprunteurs est donc actuellement négligeable.

C'est dans ce contexte que survient le projet de loi 49 (loi modifiant la Loi sur l'assurance-prêts agricoles et forestiers) qui sera discuté en Commission parlementaire à la mi-février et qui pourrait alors être adoptée à la session du Parlement débutant en mars.

L'adoption de ce projet de Loi dans sa forme actuelle serait le premier pas franchi par le gouvernement pour donner suite à une intention déjà formulée par le ministre Michel Pagé d'augmenter sensiblement le droit d'assurance chargé aux emprunteurs et d'augmenter substantiellement la contribution des emprunteurs au fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers. En d'autres mots, de faire assumer à l'ensemble des emprunteurs une partie importante des coûts de la faillite de certains d'entre eux.

Monsieur Pagé est actuellement bloqué dans la poursuite de cet objectif par une disposition de la loi dans sa forme actuelle qui

stipule qu'un droit d'assurance ne peut être perçu d'un emprunteur **qu'à l'année du déboursé du prêt**. Par la loi 49, ce petit bout de phrase serait enlevé, et dorénavant un droit pourrait donc être perçu **annuellement** pour toute la durée du prêt ou à tout le moins, pendant plusieurs années, ce qui n'est pas possible actuellement.

À plusieurs reprises, l'UPA a exprimé l'opposition farouche des agriculteurs à ce projet d'accroître la contribution des agriculteurs au fonds d'assurance. Cela équivaldrait à faire assumer par l'ensemble des emprunteurs le coût de la garantie que l'État fournit sur les prêts faits en vertu de la Loi sur le crédit agricole. Cette idée va à l'encontre du principe le plus fondamental des mécanismes du financement agricole au Québec, à savoir que l'État garantit les prêts.

En refilant à l'ensemble des emprunteurs une partie importante du coût qui découle de cette garantie, l'État se dégagerait d'une de ses responsabilités les plus importantes en matière de financement agricole.

C'est pourquoi l'amendement en apparence anodin que l'on cherche à apporter par la loi 49 constitue un enjeu extrêmement important pour la classe agricole et doit être combattu énergiquement.

Point de vue

Le client de l'agriculteur d'aujourd'hui

par Jean-Pierre Bélisle

Le système agro-alimentaire a bien changé depuis une quarantaine d'années. En effet, dans la majorité des productions, l'agriculteur ne vend plus son produit directement aux consommateurs, mais à des grossistes ou des transformateurs qui se chargent d'acheminer les denrées aux détaillants qui, à leur tour, offrent les produits à la population.

Ainsi, le client de l'agriculteur n'est plus celui qui consomme le produit, mais un intermédiaire qui prend incidemment beaucoup de place dans le réseau.

Bien que ce nouveau système peut engendrer certains problèmes aux producteurs, tel le transport vers des entre-

prises de transformation de plus en plus éloignées, il n'en demeure pas moins qu'il contient également ses avantages car les efforts pour vendre le produit au détail sont maintenant utilisés à améliorer les techniques de production et se concentrer essentiellement sur l'entreprise.

Pendant plusieurs années, l'intermédiaire fut relativement mal perçu de la part des producteurs agricoles et souvent, ces derniers n'avaient pas totalement tort. Ainsi, nombre d'acheteurs ont exploité les producteurs agricoles et il serait utopique de prétendre que ce phénomène est disparu totalement. Néanmoins, les agriculteurs s'étant regroupés pour commercialiser collectivement leurs produits, le problème s'est estompé, quelque peu du moins, dans

plusieurs productions puisque les producteurs sont devenus de véritables partenaires dans le système agro-alimentaire.

En fait, s'il demeure encore une animosité entre les producteurs et leurs clients, elle se situe principalement chez ceux et celles qui approvisionnent les petites usines de transformation qui voisinent les entreprises agricoles. Ainsi, on s'étonnera souvent de voir le propriétaire de cette industrie se véhiculer en Cadillac ou moderniser un peu trop rapidement ses installations. On croira alors que notre acheteur s'enrichit à nos dépens; qu'il pourrait donc payer davantage pour notre produit.

Ces réflexions sont pertinentes à condition toutefois qu'il n'existe aucune règle du jeu et que le client fixe arbitrairement le prix. Par contre, si le client se

voit imposer une marge de profit, notamment par la Régie des marchés agricoles du Québec, la situation est fort différente. L'entreprise cherchera à augmenter sa productivité et, le cas échéant, une expansion ou la Cadillac du propriétaire pourraient être autant de signes de la prospérité de l'usine de transformation. Or, rien ne prouve que ce n'est pas également une bonne garantie de stabilité pour les producteurs agricoles.

Mais attention, il ne faudrait pas sombrer dans l'excès et croire que le client soit un philanthrope pour les agriculteurs. Tout au plus, s'il lui est impossible de faire des profits excessifs sur le dos des producteurs, rien ne l'empêche de trouver son dû dans le dynamisme et la saine gestion de son entreprise.

L'opinion rurale

La convention du lait

À chaque lecture des rapports de fin d'année des coopératives Agropur, Agrinove, Purdel, je me sens bondir lorsque je lis certains passages. Exemple: Agrinove a connu une baisse de 3,4 % de son chiffre par rapport au précédent exercice, en raison du lait dirigé pour d'autres utilisations.

C'est quoi les priorités: des excédents pour les coopératives ou plus de revenus aux producteurs laitiers?

À mon avis c'est une décision des plus importantes pour les producteurs que la fédération a adoptée. C'est peut-être un changement de politique que les coopératives ont à faire. Au lieu de se laisser vivre c'est dans l'innovation qu'elles trouveront leur salut. Il y a place encore dans l'amélioration des fromages existants et surtout dans de nouveaux produits. D'autre part, à vous les administrateurs de coopératives, il me semble que vous êtes aussi produc-

teurs vous-mêmes, alors ne vous laissez pas endormir par les bureaucrates qui ne savent plus où investir. Donnez-leur l'heure juste.

Faites investir dans la recherche ça presse.

Henri Péquignot
Syndicat Seigneurie de Joly

Les pomiculteurs du Québec sont-ils si bien organisés?

Cette question met peut-être en doute les affirmations du président de la Fédération des producteurs de pommes

sur le fait que les pomiculteurs sont, d'après lui, très bien organisés.

Je pense, M. Roy, que si vous comparez les pomiculteurs du Québec avec ceux de la Colombie britannique dans la région pomicole de l'Okanagan, peut-être que c'est vrai que nous sommes bien organisés. Mais ceux de chez nous sont quand même assez limités concernant les moyens techniques, l'économie et ceux des emplois.

Si on commence par l'équipement, on a seulement les outils de base comme l'échelle pointue, le petit escabeau. Je sais bien qu'il ne faut pas demander des miracles, mais il doit y avoir des moyens plus efficaces et plus rapides de ramasser les pommes sans les abîmer.

En ce qui concerne les refroidissements, là par exemple on peut dire que c'est très bien fait. Prenez par exemple un moyen verger comme ceux dans la région de Compton. Eh bien, chaque pomiculteur possède sa propre chambre froide. Ce qui diffère beaucoup de la Colombie britannique où chaque pomiculteur n'a pas son propre entrepôt comme ici.

Concernant les emplois, vous ne pouvez pas dire que c'est une organisation à fendre les murs. La cueillette se fait exactement comme pour un ou deux pommiers, tout simplement à bras d'hommes et de femmes. C'est peut-être mieux comme ça parce que ça crée

suite à la page 27

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agroforestier.

Nous nous réservons le droit d'abrégier ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejeterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA



555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Isabelle POUTRE
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 363-0522

Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 18 \$; 2 ans, 30 \$; 3 ans, 38 \$
Chèque ou mandat à l'ordre
de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

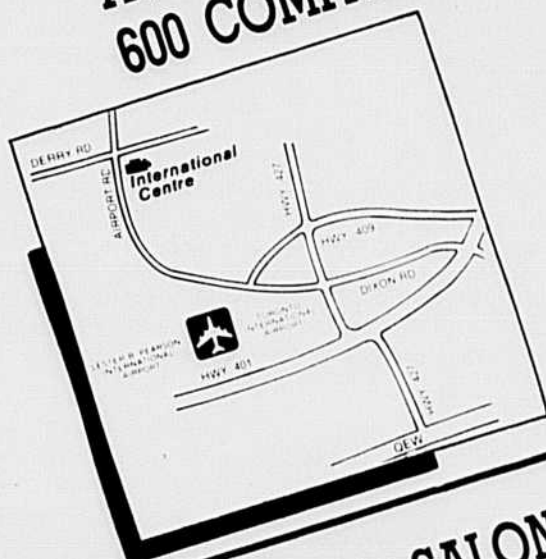
UNE VISITE À NE PAS MANQUER

LE SALON INTERNATIONAL DE LA MACHINERIE ET DE L'ÉQUIPEMENT AGRICOLES DE TORONTO

LES 2-3-4 ET 5 FÉVRIER 1988

PRÈS DE L'AÉROPORT AU INTERNATIONAL CENTER

FACILE D'ACCÈS VENEZ Y VOIR LES PROGRÈS DE LA TECHNOLOGIE MODERNE ET DES SOLUTIONS AVANT-GARDISTES EN AGRICULTURE 600 COMPAGNIES REPRÉSENTÉES



- STATIONNEMENT GRATUIT
- À PROXIMITÉ DES GRANDES VOIES D'ACCÈS
- DE NOUVELLES IDÉES ET DES ATELIERS D'INFORMATION Y SERONT PRÉSENTÉS

LES HEURES: les 2-3 et 4 février 10 h 00 à 17 h 30
le 5 février 10 h 00 à 16 h 30

LE PLUS GRAND SALON AGRICOLE INTÉRIEUR AU CANADA

PRÉSENTÉ EN COLLABORATION AVEC: CCFEI ORFEDA

UN RENDEZ-VOUS AVEC LE PROGRÈS

Sima

SALON INTERNATIONAL DE LA MACHINE AGRICOLE

8 au 11 avril 1988, Place Bonaventure, Montréal
De 9h30 à 18h00
FACILITÉS POUR LES GROUPES...

Pour informations: SALONS A.D.A. 3767, boul. Thimens
Bureau 200
St-Laurent (Qué.)
H4R 1W4
(514) 745-0280
1(800) 363-2806

Ajouts à la liste des produits protégés

par Louise St-Pierre

VANCOUVER — Afin de protéger le Programme canadien de gestion des approvisionnements de lait, le gouvernement fédéral a finalement accepté d'inclure certains produits laitiers à la Liste des marchandises d'importation contrôlée.

C'est devant l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait que le ministre John Wise en faisait la semaine dernière, à Vancouver, l'annonce officielle. Le Canada contrôlait déjà l'importation de quelques produits laitiers. Ils avaient été établis, a rappelé le ministre, pour donner plus de poids à la Loi sur la stabilisation des prix agricoles et la Loi sur la Commission canadienne du lait.

«Et pour assurer l'efficacité des mesures prises en vertu de ces lois, on ajoutera à la liste les produits suivants: la crème



John Wise,
ministre
de l'Agriculture

glacée, les glaces de fantaisie et les préparations à la crème glacée; le lait glacé et les préparations au lait glacé; le yogourt; les formes liquides de lait écrémé, de babeurre et des mélanges de ces produits,» de dévoiler le ministre Wise qui reconnaissait d'un même souffle que ces ajouts à la liste permettront au secteur laitier assujéti à la gestion de l'offre de continuer de fonctionner efficacement.

Selon le ministre fédéral, la valeur actuelle des importations des produits ajoutés à la liste est relativement faible. Il l'évalue à moins d'un million de dollars par année. Il a cependant reconnu que les importations futures — en raison de l'entente du libre-échange — auraient pu nuire au programme canadien de gestion si certaines des nouvelles restrictions n'avaient pas été imposées.

Le ministre Wise a par ailleurs annoncé que son gouvernement mettra en place un nouveau système de fixation des prix tenant compte des coûts de production afin d'établir les revenus d'objectifs des producteurs de lait de transformation. S'inspirant du rapport Biggs-Lavigne, le ministre commandait à la Commission canadienne du lait de faire une enquête afin de vérifier quelle quantité de beurre et de poudre de lait écrémé on fabrique en usine

avec un hectolitre de lait. L'expert engagé pour ce faire avait conclu que les rendements avaient changé au fil du temps et qu'il fallait les réajuster à la hausse. Voulant donner aux transformateurs le temps qu'il faut pour s'adapter, le ministre a indiqué que les nouveaux rendements à la transformation seront progressivement introduits pendant la période d'application de la politique laitière à long terme qui entrera en vigueur en août.

Pour les producteurs de lait de transformation, cette annonce signifie des économies réelles qui se refléteront sur leurs prélèvements, a soutenu M. Wise qui ne pouvait préciser de combien seront ces économies.

Prix du lait selon son coût de production

En dernier lieu, le ministre Wise a annoncé qu'on utilisera dorénavant un nouveau mécanisme de fixation des prix basé sur les coûts de production pour le lait de transformation. «Les prix cibles seront établis selon les enquêtes portant sur ces coûts. On fera la moyenne à partir de 70 % des exploitations recensées (163 fermes du Québec, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick) qui affichent les plus faibles coûts de production,» a-t-il dit avant d'ajouter qu'à partir de maintenant — d'année en année — toute modification se traduira dans les revenus cibles fixés le mois d'août suivant «que les coûts de production augmentent ou reculent.»

Après avoir indiqué que les prix cibles

seront fixés au début de chaque année laitière, le ministre Wise a annoncé que ces prix seront examinés en février et modifiés «si» les coûts varient de 2 % et plus.



Roger Daoust,
président de la Féd.
des producteurs
de lait,
élu en avril 1987

Ces deux points de l'annonce du ministre ont déçu aux producteurs présents à cette assemblée de la fédération canadienne; aux producteurs du Québec, en particulier. Et c'est le président de la fédération, M. Roger Daoust, qui lui en a fait part dès la fin de son allocution. Il a bien clairement dit au ministre qu'il était décevant pour les producteurs du Québec de constater qu'on n'avait pas retenu les recommandations du Comité exécutif de la fédération canadienne demandant l'inclusion de 80 % des données plutôt que 70 % comme par le passé. À long terme, lui a-t-il fait remarquer, on met ainsi en danger un certain nombre de fermes laitières du Québec.

«Il faut savoir que 75 % du revenu des producteurs de lait du Québec sont tirés de la production de lait de transformation. Par ailleurs, compte tenu du fait que les plus jeunes ont un taux d'endettement plus élevé que la moyenne des producteurs, ces pro-

ducteurs sont doublement pénalisés par cette annonce du ministre Wise,» a soutenu M. Daoust au cours d'une entrevue accordée à La Terre de chez nous. Devant l'assemblée des producteurs canadiens, c'est M. Jacques Boucher qui en avait fait la remarque au ministre.

M. Daoust affirme que les jeunes peuvent facilement se retrouver parmi les 30 % de ceux qui voient leurs coûts de production exclus de la moyenne utilisée pour établir le coût de production du lait de transformation au pays. Aussi, l'écart entre leur coût de production et le prix touché sera pour eux plus grand que pour celui qui est en production depuis plus de quinze ans.

L'autre point de l'annonce du ministre qui inquiète les producteurs est qu'un ajustement à la baisse du prix du lait pourrait survenir. On a émis beaucoup de réserves face à cette possibilité. Tout comme on voit d'un mauvais oeil l'idée que le prix cible sera dorénavant modifié en février en autant que les coûts de production varient de 2 % et plus. Ce déclenchement minimum est, de l'avis de tous, inutilement élevé en période de faible inflation comme celle actuellement vécue. Selon M. Daoust, encore là, c'est le jeune producteur qui risque d'être le plus pénalisé. Ne pas lui accorder un prix plus élevé si l'augmentation de son coût de production est inférieure à 2 % peut faire la différence entre une décision de rester ou non en production. Cette décision lui apparaît peu encourageante pour l'ensemble des producteurs de lait de transformation.



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction des cours par
correspondance
600, rue Fullum, 4^e étage
Montréal, QC, H2K 4L1

SYLVICULTURE: cultiver la forêt

Un cours de 7 leçons:

- L'évolution de la forêt, Les travaux précommerciaux, Les éclaircies commerciales, Les outils et techniques de travail, Cultiver sans bûcher, La protection des forêts, Les rôles de la forêt.

accompagné de 7 émissions de télévision d'une demie-heure chacune diffusées à Radio-Québec.

Quand?

- À compter du 9 février 1988, à 11 h 30 et, en reprise, le dimanche à 13 h.

Combien?

- 29 \$

Qui peut s'inscrire?

- Les personnes intéressées à compléter leur formation professionnelle en sylviculture. Elles devront communiquer avec leur commission scolaire ou la Commission de formation professionnelle de leur région.
- Les personnes désireuses d'acquiescer des connaissances en sylviculture uniquement pour leur culture personnelle. Elles devront remplir le formulaire ci-dessous, faire un chèque de 29 \$ à l'ordre de la Direction des cours par correspondance et envoyer le tout à l'adresse indiquée plus haut.

Renseignements:

- Montréal et environs: 873-2210
- Ailleurs au Québec 1-800-361-4886 (sans frais)



Québec

Formulaire d'inscription — 5603

Cultiver

Votre matricule de la DCC, s'il y a lieu: _____

Nom de famille à la naissance									
Prenom									
Adresse									
Municipalité									
Ind. régional					Téléphone au domicile				
Ind. régional					Téléphone au travail				

Numéro d'assurance sociale		
F	M	
Sexe		Date de naissance
Case postale		Appartement
Code postal		
Désirez-vous faire corriger vos devoirs?		
[] oui [] non		

Du poulet nouvelle vague au four à micro-ondes

L'Office canadien de commercialisation du poulet (OCCP) et la Division du développement du secteur alimentaire d'Agriculture Canada ont produit conjointement une brochure d'une vingtaine de pages dans laquelle le consommateur trouvera des recettes et des conseils pour la cuisson du poulet au four à micro-ondes. Créant un précédent, ce projet de collaboration entre le secteur privé et le gouvernement s'est déroulé sur une période de quatre mois au Centre de ressources d'Agriculture Canada, à Ottawa.

L'idée d'une telle brochure est venue des offices provinciaux de commercialisation du poulet qui ont fait remarquer que les consommateurs cherchaient des renseignements sur les façons d'apprêter le poulet au four à micro-ondes. Puisqu'il semble que cet appareil soit devenu courant dans de nombreux foyers, l'Office a vu là une belle occasion de stimuler la vente de son produit.

La gestion à visage humain

par André Belzile

Un colloque sur la gestion agricole suscite probablement chez vous l'image d'une série de chiffres, de formules, de méthodes de calcul plus ou moins arides. Et pourtant les conférenciers au colloque « La gestion en agriculture pour bien en vivre » se sont surtout attardés à la personne humaine plutôt qu'aux chiffres. Et si on en juge par les périodes de questions et de discussions avec les conférenciers, les 350 participants ont grandement apprécié la journée, malgré l'absence de la « vedette » du jour, le journaliste de la Presse, Alain Dubuc.

La journée a commencé de façon dynamique avec Rollande et Bernard St-Onge qui ont exposé candidement le processus

d'amélioration de la gestion de leur entreprise. Pour eux, les : « On faisait de la gestion mais on ne connaissait pas cela » sont devenus des « On a pris conscience qu'on pouvait orienter notre entreprise selon nos goûts ». Et le leur est d'avoir une entreprise d'une dimension juste suffisante pour les faire vivre et leur laisser du temps pour vivre. Le couple St-Onge a d'ailleurs fait l'objet d'un reportage dans *La Terre de chez nous* du 21 janvier dernier.

Le libre-échange a sans doute été dans les derniers mois l'élément le plus perturbateur du climat économique en agriculture au Québec. Un des conférenciers, Jean-Luc Leclerc, a voulu montrer que même en période d'incertitude les entreprises agricoles doivent envisager d'investir; il en va parfois de la survie de l'entre-



Rollande et Bernard St-Onge se sont chargés très adroitement de mettre sur la bonne voie cette journée sur la gestion.

prise. Il faut être très prudent dans le choix des investissements et il faut respecter encore plus vigoureusement les règles, selon M. Leclerc.

Et il a voulu aussi démontrer la limite du refrain « Il faut augmenter votre productivité ». Il y a d'après lui une limite à la hausse de l'efficacité d'une entreprise au delà de laquelle les efforts à fournir par l'agriculteur sont déraisonnables. En plus, il croit qu'il y a des situations où la seule augmentation de l'efficacité ne suffit pas à résoudre tous les problèmes.

Une définition de la gestion

« Un bon gestionnaire propriétaire est un individu qui réussit à réaliser ses objectifs personnels à travers une entreprise dont il a préalablement assuré la survie. » C'est la définition à laquelle sont arrivées Lise Beauchamp et Johanne Lagacé à qui on avait demandé de remettre en question les modèles de gestion agricole. Après avoir examiné l'ensemble des contraintes, proches ou lointaines, auxquelles sont soumises les entreprises agricoles, les deux con-

férenciers en sont arrivés aux conclusions suivantes :

— Le gestionnaire doit d'abord assurer la survie de son entreprise ;

— Il devrait ensuite pouvoir réaliser ses objectifs personnels grâce à son entreprise ;

— Et c'est là-dessus qu'il faut juger la performance de gestion d'une entreprise.

« Pour la première fois, j'ai compris pourquoi j'étais toujours un peu mal à l'aise avec les gens qui nous conseillent sur la gestion. Ils tenaient plus compte des objectifs de mon entreprise que des miens. » Cette réaction d'une productrice agricole de l'Estrie résume bien l'accueil de la salle à cette conférence.

L'emphase sur la personne

Pour Jacques Brodeur, la gestion agricole a jusqu'à maintenant trop négligé un élément très important de l'entreprise agricole : la personne humaine. Le contexte économique des pays industrialisés a mis de l'avant le concept de la production et érigé un culte pour l'utile et le pratique.

L'agriculture du Québec devrait, selon M. Brodeur, reposer sur une base à trois composantes : l'économique, la technique et l'esthétique. Et l'esthétique c'est le « non utile » : le culte du beau, la satisfaction personnelle, la détente mentale, le bien-être, la fantaisie.

RÉFORME FISCALE

Un pas en avant, deux pas en arrière

par André Belzile

En juin dernier, le ministre des Finances, Michael Wilson, présentait un Livre blanc sur la réforme de la fiscalité canadienne. Les mesures proposées pour les agriculteurs, loin de faire l'unanimité, ont essuyé de nombreuses critiques. Après le

dépôt du rapport d'un comité des Communes, le ministre a décidé de revoir le chapitre agricole de sa réforme et de refaire une série de consultations avec les organisations agricoles canadiennes. Il a soumis en décembre dernier une série de nouvelles propositions auxquelles devront réagir les agriculteurs dans les mois à venir.

La comptabilité de caisse

Le Livre blanc de juin 1987 recommandait que les agriculteurs utilisent une comptabilité d'exercice modifiée pour calculer leur perte d'exploitation. Un peu tout le monde s'est opposé à cette demande. Comme le soulignait le rapport du comité des Communes, tous les agriculteurs auraient été touchés par ce changement alors qu'il servait à résoudre un problème avec des agriculteurs à temps partiel.

Le comité recommandait donc que les agriculteurs continuent à avoir le choix entre la comptabilité de caisse et d'exercice. Et il introduisait la notion de déduction partielle des pertes agricoles. Pour pouvoir réduire toutes ses pertes agricoles de son revenu non agricole, un contribuable devrait utiliser la comptabilité d'exercice. Sinon il ne pourrait déduire au maximum que 10 000 \$ par an. Et ce maximum diminuerait d'un dollar pour chaque deux dollars de son revenu excédant 30 000 \$. Par exemple, si le contribuable a un revenu extérieur de 38 000 \$, il ne pourrait pas déduire plus de 6 000 \$ (10 000 - 4 000) de pertes agricoles.

Le ministre des Finances n'a pas retenu cette proposition car «... elle forcerait plusieurs agriculteurs subissant des pertes à choisir la comptabilité d'exercice ». Il propose plutôt de tenir compte des stocks dans le calcul des pertes.

Une perte calculée en comptabilité de caisse serait réduite ou annulée par la valeur des inventaires en main : y seraient inclus les intrants achetés (aliments du bétail, fertilisants, semences...) et les animaux mais pas les récoltes sur le champ ou entreposées. Toute perte qui ne serait pas déductible une année à cause du rajustement relatif aux stocks, serait reportée et déduite l'année suivante.

Qui est vraiment agriculteur ?

Une des réformes majeures du Livre blanc de M. Wilson était de définir objectivement qui est agriculteur. La définition actuelle permet, selon le ministre des Finances, à des contribuables d'utiliser les déductions fiscales consenties aux agriculteurs comme un abri fiscal. En plus, dans l'application de la loi actuelle, il y a des

suite à la page 27

«Agricultrices, place à l'action»

Récemment à Gatineau, eut lieu la première assemblée générale annuelle du Syndicat des agricultrices, région Outaouais-Laurentides (le SAROL). Cette assemblée avait pour thème : «AGRICULTRICES, PLACE À L'ACTION» et a permis aux quelque 55 membres présentes d'établir leurs priorités d'action pour l'année 1988 et d'élire les 12 membres de leur conseil d'administration. Il s'agit de : Raymonde Chartrand (présidente); Aurore Carpentier (vice-présidente); Francine Chapeau-Varin; Claire Charbonneau-Plouffe; Gaétane Filion-Richer; Aurore Gervais; Suzanne Lacroix; Lise Lefrançois; Annette Locas-Godard; Thérèse Martin; Diane Prévost; Marie-Francine Venne.

Cette année encore, les administratrices du SAROL auront du pain sur la planche. Leur principal objectif est de mettre sur pied un dossier sur la qualité de vie, l'environnement et l'écologie; une tournée de consultation portant sur ce thème débutera dès le mois de février. Le SAROL travaillera également à la production d'un bulletin d'informations régional et à la mise sur pied de sessions de formation à l'intention des membres. Enfin, l'affiliation du Syndicat des agricultrices avec la Fédération de l'UPA des Laurentides est prévue pour le printemps 1988.

Le Syndicat des agricultrices, région Outaouais-Laurentides, compte présentement 170 membres; on espère doubler ce nombre cette année.

Ceux et celles qui désireraient se procurer l'édition 1988 du bulletin des agricultrices peuvent le faire en téléphonant au bureau du Syndicat au (514) 472-0440.

**CENTRE
ANTI-POISON
DU QUÉBEC**



1-800-463-5060
(sans frais)

LA ROTATION DES CULTURES UNE STRATÉGIE D'AVENIR

En vue de la prochaine saison de production, le groupe des RÉUNIONS AGRICOLES 1988 vous convie à un brunch-rencontre sur la ROTATION DES CULTURES.

Venez discuter de l'impact d'une bonne rotation sur votre entreprise.

SUJETS TRAITÉS:

Les semences
La fertilisation
La machinerie
Le contrôle des mauvaises herbes
Les assurances

Le financement

Dekalb Canada Inc.
Nutrite Inc.
J.I. Case

Niagara May & Baker
La Régie des assurances agricoles du Québec
La Banque Royale du Canada

LES RENCONTRES AURONT LIEU À:

SABREVOIS
Lundi, le 1er février 1988

VALLEYFIELD
Mardi, le 9 février 1988

SAINT-ROCK-DE-L'ACHIGAN
Jeudi, le 11 février 1988

Le Belgo
1665, route 133

Le Rolodium
37, rue Kemptville

L'Achiganoise
24, montée St-Henri

Brunch à compter de 10:30.
Début des conférences à 12:00

LE QUÉBEC AGRICOLE

Du 9 au 18 février

Journées agricoles 1988 — région 5

□ **La direction régionale du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (région 5), vous fait part du programme des journées d'information et de vulgarisation agricoles pour 1988. Nous traiterons de gestion agricole et de libre-échange, d'acériculture, de productions végétales, de production laitière et, enfin, d'établissement agricole dans le contexte du transfert familial.**

Les agronomes du bureau régional et des bureaux de renseignements agricoles du territoire sont les responsables de l'organisation de ces journées.

Soyez assurés que les sujets traités ont été choisis en fonction de vos préoccupations et de vos besoins.

Programme

Gestion agricole et libre-échange

Date: Mardi, 9 février 1988

Lieu: Hôtel Le Baron, salle d'Armes «A»
3200, rue King ouest, Sherbrooke

Horaires:

- 9h30 Inscription
 - 9h55 Mot de bienvenue
Leonel Bombardier, agronome
Directeur régional, MAPAQ
Rock-Forest
 - 10h00 Choisir l'agriculture pour en vivre
Jean-Claude Blais, producteur
agricole, Coaticook
 - 10h45 La trésorerie, Talon d'Achille de
votre entreprise?
Jean-Pierre Lachapelle,
agronome,
Banque Nationale du Canada,
Montréal
 - 12h00 Dîner libre
 - 13h30 Les décisions d'investissements
dans la vie du gestionnaire
Bertrand Lemaire, agronome
Syndicat de gestion du
Lac-Saint-François, Lambton
 - 14h15 Le libre-échange en agriculture:
avant et après
Yvon Proulx,
agronome-consultant,
producteur agricole
 - 15h25 Clôture de la journée
Jacques Jubinville, agronome,
conseiller régional en économie,
MAPAQ, Rock-Forest
- Animateur:
François Therrien, agronome
MAPAQ, Rock-Forest
- Responsable de la journée:
Jacques Jubinville, agronome
MAPAQ, Rock-Forest
- N.B.: Frais d'inscription 5 \$
(café et textes de conférences)

Colloque régional sur l'érable

Date: Mercredi, 10 février 1988

Lieu: Érablière La Grillade Inc.
106, avenue des Érables
Saint-Alphonse-de-Granby

Horaires:

- 8h30 Inscription
- 9h15 Mot de bienvenue
Leonel Bombardier, agronome
Directeur régional MAPAQ, Estrie
- 9h30 Nouvelles technologies dans les
systèmes de tubulure
Gaston Allard, agronome et
ingénieur
MAPAQ, Québec
- 10h00 Tingwick: A l'avant-garde de la
recherche sur le dépérissement
des érablières
Jean-Pierre Renaud, physiologiste
Responsable du centre de
recherche
MAPAQ, Tingwick

- 10h30 Les sols et la fertilisation de
nos érablières
Willy Hendershott, Ph.D.
Collège Macdonald
 - 11h00 Les produits de l'érable dans votre
micro-ondes
Marie-Paule Marchand, auteure
de trois livres sur la cuisine
micro-ondes
 - 11h30 Cocktail et dîner de cabane à sucre
 - 13h30 Évolution de la mise en marché et
rentabilité du sirop d'érable
Jacques Jubinville, agronome
MAPAQ, Rock-Forest
 - 14h00 La vapeur: nouvelle forme
d'énergie pour l'acériculteur
Donald Lapiere, prés.,
Lapiere et Fils
Saint-Ludger-de-Beauce
 - 14h30 Connaissez-vous la gelée
d'érable?
Jacques Lambert, technicien
Conseiller régional en apiculture
et acériculture
MAPAQ, Outaouais
 - 15h00 Clôture:
Richard Pelletier, agronome,
Directeur régional,
MAPAQ, Beauce
 - 15h15 Dégustation de la gelée d'érable et
des petits plats de Marie-Paule
- Animateur:
Nil Lambert, technicien agricole,
Rock-Forest
Michel Boisclair, agronome,
Granby

Grandes cultures

Date: Mardi, 16 février 1988

Lieu: Hôtel Le Baron
Salle d'Armes
3200, rue King ouest, Sherbrooke

Horaires:

- 9h30 Inscription
 - 10h00 Ouverture
Leonel Bombardier, agronome
Directeur régional,
MAPAQ, Rock-Forest
 - 10h15 La verticilliose de la luzerne
Michel Perron, agronome
Conseiller en grandes cultures
MAPAQ, Rock-Forest
 - 10h45 Les balles rondes: une méthode
de conservation
André Amyot, agronome
Station de recherche de
Deschambault
 - 11h45 Dîner libre
 - 13h30 Les céréales d'alimentation
humaine
Richard Morin, agronome
MAPAQ, Québec
 - 14h15 Féverole, source de protéines
à développer
Jules Archambault, agronome
MAPAQ de La Pocatière
 - 15h00 Mélange pois-céréales,
avenue à regarder
Camille Fermet, agronome
Agriculture Canada, station de
recherches de Lennoxville
 - 15h30 Synthèse de la journée
Michel Perron, agronome
Conseiller en grandes cultures
MAPAQ, Rock-Forest
- Animateur:
André Pettigrew, agronome
BRA, Cookshire
- Responsable de la journée:
André Pettigrew, agronome
Michel Perron, agronome
MAPAQ, région 5
- N.B.: Frais d'inscription 5 \$
(café et textes de conférences).

Production laitière

Date: Mercredi, 17 février 1988

Lieu: Hôtel Le Baron
Salle d'Armes
3200, rue King ouest, Sherbrooke

Horaires:

- 9h30 Inscription

- 9h45 Mot de bienvenue
 - 9h50 Les nouveaux suppléments
protéiques à haute énergie
Alain Fournier, agronome
Conseiller en production animale
MAPAQ, Nicolet
 - 10h45 Pause santé
 - 11h00 L'utilisation des nouveaux
suppléments protéiques et
leur rentabilité
Guy Beauregard, agronome
Conseiller régional en économie
de la production
MAPAQ, Nicolet
 - 11h45 Dîner libre
 - 13h15 L'autosuffisance à la ferme,
un rêve réalisable?
Daniel Carle, agronome
Conseiller en production laitière
MAPAQ, Abitibi-Témiscamingue
 - 14h30 Guide d'achat de quota
Andrée Lagacée, agronome
Syndicat de gestion de Coaticook
 - 15h15 Fiabilité des analyses de fourrage
Jean Guibault, chimiste
Laboratoire de chimie
MAPAQ, Rock-Forest
 - 15h45 Clôture de la journée
Animateur:
Yvan Charland, agronome
- Responsables de la journée:
Roland Du Perron, agronome
Yvan Charland, agronome
- N.B.: Frais d'inscription 5 \$
(café et textes de conférences).

Établissement agricole

Date: Jeudi, 18 février 1988

Lieu: Hôtel Le Baron
Salle d'Armes
3200, rue King ouest, Sherbrooke

Horaires:

- 9h30 Inscription
 - 9h45 Ouverture et bienvenue
Marcel Normandeau, ingénieur et
agronome, directeur adjoint
MAPAQ, région de l'Estrie
 - 10h00 Aspect financier du transfert
de ferme
Cyrille Parent, agronome
Directeur du Service du crédit
agricole
BNC, Montréal
 - 11h00 Aspect humain du transfert de
ferme
Jean-Pierre Lachapelle, agronome
Conseiller en information et
formation agricole
BNC, Montréal
 - 12h00 Dîner libre
 - 13h30 Aspect fiscal du transfert de ferme
Jacques Canuel, comptable
Firme Canuel et Villeneuve,
Sherbrooke
 - 14h30 Un transfert « en opération »
Réa Vaillancourt,
producteur agricole
Ferme Gilles Vaillancourt Enr.,
Wotton
 - 15h30 Clôture de la journée
François Therrien, agronome
Conseiller, MAPAQ, Rock-Forest
- Animateur et responsable de la journée:
Lin Sweeney, agronome
Tél. (819) 563-3383

N.B.: Les frais d'inscriptions de cette
journée sont une gracieuseté de la
Banque Nationale du Canada.
Sincères remerciements.

Informations générales

- 9 février —
Gestion agricole et libre-échange
- 10 février —
Colloque sur l'érable
- 16 février —
Grandes cultures
- 17 février —
Production laitière
- 18 février —
Établissement agricole

Le colloque sur l'érable aura lieu à
l'Érablière La Grillade Inc.,
106, avenue des Érables,
Saint-Alphonse-de-Granby,
sortie 68 de l'autoroute des
Cantons de l'Est.

Pour informations: (514) 375-3443
L'inscription débute à 8h30.

Pour inscription au colloque sur l'érable,
on vous prie d'utiliser le coupon-réponse.

Les journées agricoles des 9, 16, 17
et 18 février auront lieu à:
l'Hôtel Le Baron,
Salle d'Armes «A»,
3200, rue King ouest, Sherbrooke.
L'inscription débute à 9h30 pour chacune
de ces journées.
Les textes de conférences vous seront
remis à chacune de ces journées.

Pour des informations additionnelles,
contactez votre bureau de
renseignements agricoles.
Au plaisir de vous voir.



Postez ce coupon au plus tard le 30 janvier 1988

Frais d'inscription: 16 \$ par personne, chèque ou mandat à l'ordre de

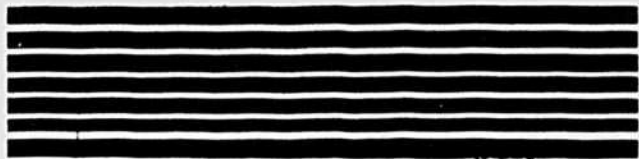
« Colloque sur l'érable »

Nombre de personnes: _____ x 16 \$ = _____

Nom: _____ Tél.: _____

Adresse: _____

Code postal: _____



Malgré son grand âge Le Concours du mérite agricole plus vivant que jamais !

□ **Le Concours du mérite agricole vogue allègrement vers ses cent ans mais il n'en témoigne pas moins d'une vigueur qui a peut-être cessé d'étonner (... depuis le temps !) mais qui illustre toujours la vitalité de l'agriculture québécoise.**

Le Concours convie encore cette année les producteurs et les productrices agricoles à une compétition tant professionnelle qu'amicale où ils accepteront d'être jugés, évalués, comparés et cités en exemple.

Respectant le scénario établi par le règlement qui prévoit une participation par alternance de l'une à l'autre des cinq régions qui ont été désignées pour les fins du Concours, c'est la quatrième région qui sera l'hôte de l'événement en 1988. Cette région comprend les divisions de recensement suivantes : Berthier, Champlain, Gatineau, Hull, Labelle, Maskinongé, Montcalm, Montmorency, Papineau, Pontiac, Portneuf, Québec et Saint-Maurice.

Toute personne engagée en production agricole, qui a le goût de progresser, d'évoluer et d'améliorer son entreprise, de réfléchir sur sa situation et de la comparer est concernée par ce Concours.

On peut y inscrire toute entreprise agricole (compagnie, société ou ferme familiale) qui a été active au cours des cinq dernières années et qui l'est encore au moment du Concours, quelle que soit sa production ou sa dimension. L'inscription se fait à la catégorie de la médaille de bronze, de la médaille d'argent ou de la médaille d'or, selon qu'il s'agit d'une première, d'une deuxième ou d'une troisième participation.

Sur quoi juge-t-on les participants ?

Lors de la visite du jury aux entreprises au cours des mois de juillet et d'août, les juges évalueront la productivité des champs (200 points), la productivité des animaux (200 points), la productivité de la main-d'œuvre (200 points), l'administration (200 points), l'interrelation des secteurs de l'entreprise (100 points) et la contribution sociale de la famille ou du personnel collaborant à l'entreprise (100 points). Dans le cas d'une ferme hautement spécialisée où l'un des critères n'est pas applicable, (comme dans le cas d'une production sans sol), le total des points conservés pour les autres critères sera rajusté pour amener le total à 1000 points.

Comment s'inscrire ?

Les agriculteurs et les agricultrices intéressés à participer et à s'inscrire peuvent se procurer la documentation nécessaire en s'adressant au bureau de renseignements agricoles de leur comté. On leur remettra une copie de la loi et du règlement sur le Concours de l'Ordre du mérite agricole, un formulaire d'inscription et un dépliant d'information.

Après avoir lu attentivement cette documentation et consulté son conseiller agricole au besoin, on doit remplir le formulaire d'inscription, rencontrer l'agronome de sa région, lui demander de vérifier son formulaire et de le contresigner.

On devra adresser son formulaire dûment rempli avant le 1er juin 1988 à cette adresse :

Ordre du mérite agricole
Service d'aide aux organismes
et gestion des concours
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
200-A, chemin Sainte-Foy, 2e étage
Québec (Québec)
Tél. (418) 643-2656

Rappelons que lors de la dernière tenue du Concours dans cette quatrième région en 1983, il y avait eu 87 participants, soit 13 pour la médaille d'or, 16 pour la médaille d'argent et 58 pour la médaille de bronze. Les lauréats étaient tous originaires du comté de Portneuf : Valmont et Cécile Drolet de Saint-Raymond avaient obtenu la médaille d'or ; Jean-Paul Petitclerc et Monique Richard-Petitclerc de Saint-Basile obtenaient la première médaille d'argent, tandis que Léo et Nellie Jacobs de Cap-Santé méritaient la première médaille de bronze.

Le défi de l'excellence est donc à nouveau lancé. Productrices et producteurs de la quatrième région, soyez de la course, et **HONNEUR AU MÉRITE !**

Un finissant de l'école de maréchalerie de l'ITA de La Pocatière figure parmi les meilleurs au Canada

□ **Le 20 septembre dernier se tenait à Belleville en Ontario, une compétition de maréchalerie qui rejoignait des maréchaux-ferrants de plusieurs provinces du Canada. Les participants étaient regroupés par classe. M. Noël Roy, un finissant de la promotion 1987 du programme de maréchalerie de l'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière s'est classé premier aux deux épreuves de la catégorie 1 an et moins d'expérience. Ce résultat le place parmi les meilleurs maréchaux-ferrants de sa catégorie au Canada.**

Dans cette catégorie, le travail à l'enclume était à l'honneur. En effet, les compétiteurs devaient, dans une période de temps limitée, fabriquer un fer antérieur et un fer postérieur à partir d'une barre de métal et

modifier un fer usiné pour lui donner une forme particulière.

Le travail de maréchal-ferrant s'est considérablement transformé au fil des ans. La maréchalerie est une profession exigeante. Le travailleur doit, en plus de maîtriser les techniques de ferrage dans le domaine à l'enclume, posséder des connaissances poussées dans le domaine de l'anatomie et des pathologies des membres du cheval. Les performances d'un cheval de grande valeur dépendent en partie de la qualité du ferrage, et cela doit être confié à de vrais spécialistes.

Le Service de l'éducation continue de l'ITA de La Pocatière a accueilli, le 16 novembre dernier, un nouveau groupe composé de 10 candidats et candidates, pour une période intensive de 15 semaines de formation. Les résultats obtenus par M. Roy sont plus qu'encourageants pour cette école qui est devenue le chef de file dans la formation de maréchaux-ferrants au Québec.

Eddy Perron
Tél. (418) 856-1110



Jacques Tremblay, professeur responsable de la formation pratique et Noël Roy, grand gagnant du concours.

À SAINTE-JULIE

Journée d'information sur le blé panifiable

□ **Les bureaux de renseignements agricoles des comtés de Rouville, Verchères et Chambly tiendront une journée consacrée à la culture des blés panifiables. Cette réunion se tiendra le mercredi 3 février 1988, à l'Érablière Le Rossignol, 30, montée des 42, Sainte-Julie.**

Programme de la journée

9h30-10h00 Accueil
10h00-10h15 Ouverture, Paul Sauvé, directeur régional
10h15-11h00 Maladies du blé, Alain Devaux
11h00-11h45 Vitrosité du blé, Marcel Lévesque
12h00-13h15 Dîner
13h15-14h00 Le nettoyage des silos, Serge Fortin
14h00-14h30 Coût de production, Marcel Sauvé
14h30-15h15 Qualité désirée des produits, Gilles Cardinal
15h15-15h45 Témoignage d'un producteur, Jacques Wera, Carignan
André Provost, Varennes
15h45 Conclusion, Jean Desjardins, directeur régional adjoint

Nous espérons vous rencontrer en grand nombre lors de cette manifestation.

Beauce-Appalaches

Journée d'information sur l'acériculture

□ **Le personnel du MAPAQ, direction générale 3, invite les producteurs à une journée d'information sur l'acériculture.**

Cette journée sera présentée en quatre endroits différents à travers la région :

Date	Lieu
Le mardi 2 février	Auberge-motel Bénédict Arnold Salle Rustik 18225, boulevard Lacroix Saint-Georges, Beauce
Le vendredi 5 février	Hôtel-motel Paolo 3423, rue Laval Lac-Mégantic, Frontenac
Le mardi 9 février	Motel Balmoral Salle no 3 2299, rue Notre-Dame sud Robertsonville, Mégantic

Le jeudi
11 février

Le Danube Bleu
1461, rue Notre-Dame sud
Sainte-Marie, Beauce

Programme

9h30 Mot de bienvenue
9h45 Règlement et classification du sirop en baïl
10h30 L'importance économique de la densité du sirop
11h00 Le déperissement, sa situation actuelle
12h00 Dîner (possibilité de dîner sur place, aux frais des participants)
13h15 Votre tubulure est-elle bien installée ?
14h30 Tank de transfert de vacuum et pertes de charges
15h15 Expérimentation technique Station de Saint-Norbert (MAPAQ)
15h45 Clôture de la journée.

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*.
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction : François Linteau



Fédération des producteurs maraîchers du Québec

Journées horticoles 1988

N'oubliez pas que les journées horticoles provinciales auront lieu les 3, 4 et 5 février 1988 au Centre communautaire de St-Rémi, 25, rue St-Sauveur, St-Rémi.

Le coût pour assister aux journées est de 10 \$ par jour ou 15 \$ pour les 3 et 4 février. Aucun coût n'est chargé pour le 5 février 1988.

Le mercredi 3 février 1988, les conférences porteront sur les sujets suivants: A.M.: Économie et gestion horticole; P.M.: Pommes de terre et petits fruits.

Le jeudi 4 février 1988, les conférences porteront sur les sujets suivants: A.M.: Légumes en hydroponique et bâches et paillis; P.M.: Phytoprotection en terre noire et légumes — fruits.

Assemblée générale annuelle

La Fédération tient son Assemblée générale annuelle le vendredi 5 février 1988, à St-Rémi, dans le cadre des journées horticoles 1988.

Les inscriptions se feront à compter de 9 heures et l'assemblée débutera à 10 heures.

Lors de cette assemblée, la Fédération fera le point sur le plan d'action en cinq points qui fut présenté en 1987.

L'après-midi du 5 février 1988 sera consacrée à des conférences et des discussions sur la qualité. Le thème de l'après-midi est «Qualité supérieure = meilleur prix, Utopie ou réalité».

Banquet et méritas

Le 5 février 1988, pour clôturer les journées horticoles, la Fédération organise un banquet.

Il y aura un cocktail à compter de 18 heures, et à 19 heures, débutera le souper, suivi d'une soirée.

Durant la soirée, la Fédération remettra deux méritas, soit un pour la recherche et la vulgarisation et l'autre pour l'entreprise de l'année.

Il y aura des représentants des chaînes alimentaires; des grossistes; des institutions financières; de vos fournisseurs d'intrants et des représentants du gouvernement provincial qui assisteront à ce banquet. Ne manquez pas cette excellente occasion de venir les rencontrer.

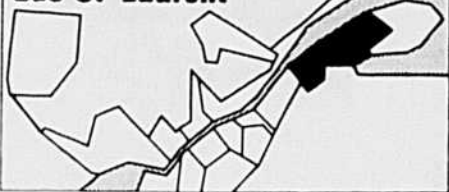
Le coût du billet est de 50 \$ par personne. Pour vous en procurer, veuillez contacter la Fédération au numéro (514) 679-0530.

Exposition

Durant les journées horticoles 1988, se tiendra une exposition commerciale. Trente (30) exposants seront sur place pour

vous renseigner sur leurs produits et services.

Bas St-Laurent



Consultation sur les plans d'urbanisme

Les producteurs et productrices sont invités par leur syndicat de base à venir s'exprimer et se documenter sur l'élaboration des plans d'urbanisme. Les administrateurs et administratrices qui animent les rencontres espèrent qu'un grand nombre de producteurs et productrices participeront, par la suite, dans leurs municipalités respectives, au processus qui doit mener à l'adoption de ce plan d'ici deux ans. Les plans d'urbanisme doivent être conformes aux principes énoncés dans les schémas d'aménagement préparés par les MRC.

Trois nouveaux outils de vulgarisation pour les propriétaires de boisés privés

Les propriétaires de boisés privés du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie pourront désormais profiter de trois outils de vulgarisation inédits réalisés dans le cadre du Programme forestier du Plan de développement de l'est du Québec.

Regroupés sous le thème «Réussir ma forêt», ces documents conçus et produits dans la région traitent des techniques et méthodes d'aménagement, de la gestion comptable d'un boisé privé et du choix des essences résineuses pour le reboisement.

Rappelons que le Programme forestier du Plan de l'Est a suscité jusqu'à présent l'adhésion de plus de 4 000 propriétaires qui ont effectué des travaux d'aménagement sur quelque 30 000 hectares de forêt privée, dépassant ainsi largement ses objectifs initiaux. Depuis son lancement, 35,5 millions de dollars y ont été consacrés.

Jean-Maurice Tétreault poursuit son mandat

Jean-Maurice Tétreault, producteur de céréales à Richelieu, a vu son mandat renouvelé à titre de membre de l'Office des provendes du Canada, pour une période de trois ans, par le ministre Charles Mayer. Cet organisme fédéral veille à ce que l'offre de céréales fourragères ainsi que l'espace d'entreposage de ces céréales répondent aux besoins des éleveurs et à ce que les producteurs bénéficient d'une péréquation équitable de leurs frais de transport dans les régions admissibles à l'aide au transport des aliments du bétail.

BLOC-NOTES

Une grosse question

par Jean-Pierre Bélisle

Depuis quelques années, le gouvernement fédéral a découvert une formule infaillible pour régler ses problèmes gravitant autour de l'inspection des aliments. Ainsi, à chaque fois que la faiblesse du Service canadien d'inspection des aliments se manifeste, on laisse l'opposition matraquer le ministre de la Santé et si les pressions sont trop fortes, qu'à cela ne tienne: on le congédie tout simplement.

Pas fou n'est-ce pas?

Ce n'est certainement pas la solution idéale, mais ce geste permet d'atténuer la colère des consommateurs tout en protégeant les fonctionnaires qui doivent composer avec une politique fondée sur l'effet de surprise!

Ce sujet est très délicat et ce n'est pas le monde agricole ou les pêcheurs qui en feront un «cheval de bataille», il faut en convenir. Néanmoins, les producteurs sont généralement sensibles à la qualité de leur produit mais voilà, ils sont absolument impuissants devant la présence de toxines dans certaines denrées. A preuve, quel producteur de moules cultivées de l'Île-du-Prince-Édouard pouvait savoir que son produit provoquerait une IPM (intoxication paralysante par les mollusques)? Certes, ce n'est pas davantage la faute à M. Jake Epp, le ministre de la Santé, puisque ce dernier ne passe pas son temps dans des laboratoires pour surveiller ses inspecteurs. En fait, il faut attribuer ce malaise au système d'inspection lui-même qui devrait être révisé de fond en comble. Et quant à critiquer, pourquoi ne pas y aller à tour de bras!

D'abord, la qualité des aliments ne devrait être un secret d'État pour personne au Canada. Actuellement, onze compagnies de transformation

jouissent de huis clos grâce à une décision des tribunaux. Par ailleurs, dans le cas des moules intoxiquées notamment, la décision d'avertir la population repose sur les épaules du ministre alors que ce dernier est précisément confondu avec le problème de rassurer cette même population. De plus, il doit y penser à deux fois car cette décision a généralement un impact important sur l'ensemble de l'industrie. À mon humble avis, il y a un trou quelque part dans ce petit jeu. Il faudrait que cette décision soit prise par une instance impartiale comme un comité national de surveillance.

Mais ce n'est pas tout. Peu de gens savent que le fédéral tente, depuis plusieurs années, de sauver de l'argent en forçant l'industrie à payer directement les inspecteurs fédéraux! Dans l'industrie des viandes notamment, cette rumeur en provenance d'Ottawa circule et les organisations de producteurs agricoles s'y sont toujours opposées. Vous vous imaginez un abattoir où l'inspecteur déclasse trop souvent les animaux et c'est le propriétaire qui est en quelque sorte son patron! C'est absolument illogique et, toujours selon moi, dangereux pour la qualité des aliments.

Au moment où les producteurs s'efforcent plus que jamais d'offrir un produit de qualité aux consommateurs, il me semble que les gouvernements devraient les appuyer plutôt que de laisser planer, dans l'opinion publique, des possibilités de failles dans leurs services d'inspection des aliments. S'il est un secteur où l'État ne peut badiner, c'est bien la santé publique; alors, qu'on se réveille en haut lieu et qu'on n'ait surtout aucune crainte de tout mettre en oeuvre pour accroître la vigilance. Ce ne sont sûrement pas les producteurs agricoles, ni les pêcheurs qui vont s'en plaindre!

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Une institution financière requiert des soumissions pour l'achat d'une terre agricole de très bonne qualité située dans la région des Bois-Francs (Paroisse de St-Norbert d'Arthabaska) constituée des parties des lots suivants (P. 60 et P. 61). La vente comprend également les bâtisses ci-dessus érigées.

La description exacte des lots peut être obtenue auprès de la soussignée ainsi que les conditions rattachées aux soumissions et à la vente, lesquelles conditions font partie intégrante de la présente demande de soumissions. Il incombe aux soumissionnaires de se procurer copie desdites conditions.

Lesdites offres d'achat devront être reçues à l'adresse suivante avant le 24 février 1988 à 13 heures et l'enveloppe devra être clairement identifiée par le mot «SOUMISSION» et adressée à:

**SOUMISSION POIRIER
ROY GERVAIS & ASSOCIÉS, AVOCATS**
198, rue Notre-Dame Est
VICTORIAVILLE (Québec) G6P 4A1
ATTENTION: Me Élise Lacoursière

L'ouverture des soumissions se fera le 24 février 1988 à 13 h 00 à l'adresse précitée en présence de toute personne intéressée, aucun dépôt de soumission n'est requis.

Le demandeur de soumission ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions présentées.

Toute personne désirant obtenir des informations supplémentaires ou visiter les lieux peut communiquer avec Me Élise Lacoursière, à: (819) 758-5265.

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, messieurs

Prenez avis, par la présente, que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs maraîchers du Québec se tiendra aux date, heure et endroit suivants:

DATE: Le vendredi, 5 février 1988
HEURE: À compter de 10 heures
ENDROIT: Au Centre communautaire de St-Rémi
25, rue St-Sauveur
St-Rémi

Les inscriptions débuteront à 9 heures.

Entre autres points à l'ordre du jour, un amendement sera apporté aux règlements de la Fédération.

Nous comptons sur votre présence.
Bien à vous,

Jean-Claude Tessier, agr.
Fédération des producteurs maraîchers du Québec

De l'orage au beau fixe

par Camille Beaulieu

Une assemblée générale qui virait carrément vers l'orage, annonçait peut-être même le naufrage du Syndicat des producteurs de bois d'Abitibi-Témiscamingue sur la mer des prélèvements, s'est finalement terminée par un nouveau consensus, une nouvelle volonté d'aller de l'avant. Ah oui, et certains qui étaient les premiers à rejeter toute hausse des prélèvements, ont finalement été les plus ardents à voter l'augmentation proposée.

Et pourtant elle débutait dans la douleur cette assemblée générale spéciale du 18 janvier dernier. Convoquée qu'elle était par un syndicat qui accumule les déficits, depuis des années, au point reconnaissait le président Octave Prévost, «de menacer manger le fonds de roulement de 200 000 \$». Composée qu'elle était aussi de certains qui voulaient carrément des têtes à l'intérieur du syndicat, au point d'affirmer que «certains officiers se font élire pour favoriser leur poche!».

C'est dans ce contexte que le syndicat réclamait de sa base d'entériner des augmentations, de 47 ¢ du mètre cube dans le feuillu pour atteindre un dollar, et, de 55 ¢ dans le résineux pour le porter à 1,60 \$ du mètre cube.

Ce n'est qu'avec ces augmentations des prélèvements, argumentaient les élus, et dans la mesure où la région produira au moins ses 175 000 mètres cubes en 1988, que le syndicat pourra, pour une fois, boucler son

budget. Il y a dix mois à peine, la même assemblée votait une baisse de 50 % du prélevé des feuillus dans l'espoir de favoriser la mise en marché. L'expérience s'est avérée un échec, la production de 1987 a

sage du syndicat, d'autre carrément un sabotage. C'est le vice-président de la Fédération des producteurs de bois du Québec, André Blais, qui a en quelque sorte sauvé la situation... avec, comme en



diminué au contraire de 20 000 m³, à 155 000 m³, comparativement à l'année précédente.

Devant ce cul-de-sac, et parce que l'organisme leur coûte plus de 200 000 \$ par année, certains réclamaient un dégrais-

politique, un grand projet, et des promesses.

Dans d'autres régions du Québec, a-t-il assuré, les usines pratiquent des prix supérieurs de 30 % à 40 %, aux prix offerts par les usines d'Abitibi-Témiscamingue.

«Moi je ne trouve pas ça normal que des usines au Québec puissent aller chercher du bois à 30 ou 40 % meilleur marché. Ça, c'est que les débats nécessaires pour aller chercher des augmentations de prix n'ont sûrement pas été faits! Vous allez voir qu'en allant chercher des augmentations de prix que le petit peu de prélevé que vous allez avoir à fournir ne vous coûtera pas cher!».

André Blais tombait pile, le syndicat vient tout juste de conclure des augmentations de 2 \$ au Témiscamingue, et entame ces jours-ci avec Normick Perron (les deux grosses usines d'Abitibi) des négociations avec la ferme volonté de faire aussi bien.

Monsieur Blais a aussi fait miroiter les promesses d'un fonds de roulement bien garni (d'où après tout sont tirées les avances des paies des producteurs). Dans d'autres régions, a-t-il dit, le fonds de roulement atteint de 1,50 \$ à 3,50 \$ le mètre cube, et certaines ont un fonds de roulement de plus d'un million de dollars.

En fin, et surtout peut-être, Blais a convié l'Abitibi-Témiscamingue à recourir aux services du comité de mise en marché de la fédération. «On peut vous offrir les gens qui sont habitués de monter des factums d'arbitrage pour aller rencontrer l'industrie, ça c'est très important.» Entre autres outils promis par M. Blais pour la région, des tableaux comparatifs des prix payés par l'ensemble des usines de la province. De quoi faire rougir de honte certains industriels d'Abitibi-Témiscamingue.

LA COUCHE D'OZONE

À quand des gestes concrets?

En 1928, un groupe de chimistes travaillant pour la General Motors met au point une famille de gaz dont l'avenir s'avère très prometteur pour l'industrie. Ces gaz, les chlorofluorocarbones, plus communément appelés CFC sont inertes et non toxiques. Ils peuvent être avantageusement utilisés comme gaz réfrigérants ou comme propulseurs dans les aérosols. Ils serviront également à la fabrication de styrofoam et de nettoyant liquide pour le matériel informatique. Depuis le début des années 60, l'utilisation de ces gaz est constamment à la hausse. Ils sont maintenant produits à raison de plusieurs centaines de tonnes par année.

Mais chaque médaille a ses revers.

Quoique inoffensifs à l'usage, ces gaz, après leur utilisation, deviennent à long terme de pernicious polluants de la stratosphère. Ils sont libérés dans l'atmosphère lors de l'utilisation d'aérosols ou de nettoyants liquides, ils s'échappent graduellement des réfrigérateurs hors d'usage, ou encore, ils s'évaporent tranquillement des styrofoams enfouis dans les sites sanitaires pour gagner petit à petit la stratosphère où ils initient une réaction chimique des plus dangereuses. **Chaque atome de chlore qui fait son chemin dans la stratosphère entraîne la destruction de 100 000 molécules d'ozone.** Et c'est justement une couche de molécules d'ozone à 15 kilomètres d'altitude qui absorbe les rayons ultraviolets du soleil et protège tous les organismes vivants de la biosphère. Une exposition prolongée à ces rayons cause des brûlures de la peau, augmente sensiblement l'incidence du cancer de la peau et des cataractes et affaiblit le système immunitaire.

Tous ces gaz produits depuis 1928 n'ont pas encore fait leur chemin dans la stratosphère. Plusieurs sont emprisonnés dans des bonbonnes ou enfouis dans des sites sanitaires. D'autres sont en route... Et déjà les torts causés à la couche d'ozone sont critiques. Au-dessus de l'Antarctique, en septembre dernier, à certaines altitudes, 97 % de l'ozone avait disparu. L'Académie nationale des sciences estime qu'une baisse de 1 % dans les concentrations d'ozone peut causer 10 000 cas de cancer de la peau aux États-Unis seulement. En 1930, le ris-

que de développer un cancer de la peau était de 1 pour 1 500. En 1987, il est de 1 pour 150. On dénombre environ 400 000 nouveaux cas par année aux États-Unis. Et quand on pense à ces millions d'atomes de chlore temporairement inactifs, aux tonnes de CFC qui sont encore produites annuellement, le pire est à craindre.

Devant l'urgence de la situation, en septembre 87, les représentants de 45 nations se sont réunis à Montréal afin d'étudier le problème et de prendre des mesures correctives. À l'issue de leur rencontre, ils ont signé un protocole d'entente visant à geler la production de CFC en 1990 et de la réduire de moitié en l'an 2000.

D'après M.F. Sherwood Rowland de l'Université de Californie cette entente est tout à fait inappropriée. Il critiquait l'entente en ces termes: «Je ne crois pas que la communauté internationale puisse se permettre d'attendre encore une douzaine d'années avant d'appliquer des contrôles sévères sur la production des CFC. D'ici là, la concentration de CFC dans la stratosphère aura encore augmenté de 35 %». Et il sera peut-être déjà trop tard.

Comment alors vaincre ces sentiments de défaitisme et d'impuissance? Nous fuyons quotidiennement nos responsabilités en les reléguant entre les mains de nos dirigeants politiques qui décident arbitrairement de notre sort ainsi que de celui de milliards d'autres êtres vivants, avec les conséquences que cela comporte. Les préoccupations économiques qui semblent toujours sous-tendre leurs décisions ont détruit en quelques décennies l'équilibre écologique global qui s'est établi depuis des milliards d'années. Le prix à payer pour une prospérité illusoire n'a-t-il pas déjà été trop lourd?

Ne serait-il pas temps que nous prenions nos responsabilités? Qui après tout boit son café dans des tasses de styrofoam, conduit une auto climatisée et utilise des aérosols? À nous de réagir en pesant judicieusement le poids de chacun de nos choix et de nos gestes. Sinon il faudra tout simplement assumer les conséquences de nos gestes.

Après tout, l'environnement que nous créons est le reflet intégral de notre mode de vie et de notre conscience.

Le reboisement: des prévisions à la baisse ... et des feuillus

par Gérald L'Italien

L'objectif du gouvernement de planter 300 millions de plants par année à partir de 1988 a été révisé au cours des derniers mois. Ainsi, les dernières évaluations du ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) prévoient un maximum de 250 millions de plants pour l'an prochain.

D'après M. Raynald Hawey, directeur du reboisement au MER, deux facteurs importants ont été considérés pour cette réévaluation. D'abord le fait que les nouveaux contrats d'aménagement obligent les exploitants forestiers à remettre en production les parterres de coupe. Le MER fournit les plants et les compagnies font elles-mêmes le reboisement.

Le deuxième facteur est celui du «rendement soutenu». Le MER incite les exploitants forestiers à modifier leur méthode de coupe de façon à permettre le reboisement naturel. Un guide des modalités d'intervention préparé par le Ministère leur est fortement suggéré.

205 millions de plants

En 1987 le MER a atteint l'objectif de 205 millions de plants mis en terre. La forêt publique a reçu quelque 130 millions de plants et la forêt privée 75 millions.

On a reboisé partout au Québec mais de façon plus intensive dans les régions du Bas-St-Laurent, Saguenay-Lac-St-Jean, Mauricie et Abitibi-Témiscamingue. Les essences privilégiées ont été l'épinette noire à 40 %, l'épinette blanche et le pin gris pour le reste. Il faut ajouter au-delà d'un demi-million de feuillus tels l'érable à sucre, le chêne et le frêne qui ont été plantés dans la région de l'Outaouais. Cette dernière région étant écologiquement dominante à 80 % de feuillus, le Ministère prévoit y planter dix millions de feuillus d'ici 1991 en ajoutant des espèces telles le noyer, le tilleul et le merisier.

M. Hawey ajoute que le reboisement avec des plants à racines nues atteint un taux de survie de 62 % après cinq ans et

que l'augmentation du nombre de plants en récipients devraient permettre d'atteindre 90 % de survie après cinq ans. Certains agro-forestiers, selon lui, préfèrent encore des plants à racines nues, ce qui augmente le risque d'échec.

D'ici huit ans le MER compte avoir bien implanté son réseau de vergers à graines. Ces vergers permettront de produire des semences génétiquement améliorées et à croissance plus rapide. Le MER a divisé le Québec en 13 zones écologiques et la culture des cônes recueillis dans ces régions permettra de les retourner en semis dans ces mêmes régions pour augmenter les chances de succès. En ce qui concerne le dégauchissement des plantations des espèces indésirables tel le framboisier, M. Hawey mentionne que le ministère de l'Environnement a permis cette année des arrosages aériens expérimentaux sur 600 hectares dans le Bas-St-Laurent avec du glyphosate, mieux connu sous l'appellation commerciale de «Round up» et qui s'appelle maintenant «Vision». M. Hawey a tenu à nous préciser que ce produit chimique est un ralentisseur de croissance et non un phytocide. Ce produit ne tue pas les framboisiers et permet la croissance des résineux. On peut même consommer des framboises... un an plus tard. Un comité d'étude formé des ministères de l'Environnement, du Loisir ainsi que de l'Énergie et des Ressources devrait formuler des recommandations pour des arrosages aériens en 1988. Le gouvernement aurait donc l'intention de lever le moratoire sur l'utilisation des phytocides tel que décrété à l'époque par le gouvernement Lévesque à la suite d'un tollé de protestations de la part des groupes environnementaux. Nous avons demandé l'opinion de M. Paul-Émile Vézina, professeur de sylviculture à l'Université Laval, sur le reboisement actuel. «Il s'agit d'une monoculture en résineux et de même classe d'âge», dit-il. Des problèmes d'épidémie d'insectes sont à craindre.



Fédération canadienne
des producteurs de lait

Assemblée annuelle En bref... par Louise St-Pierre

S'il faut en croire les gens généralement bien informés, l'augmentation du prix du lait de transformation que doit annoncer le ministre John Wise, le 29 février, devrait se situer entre 50 ¢ et 70 ¢ l'hectolitre. Une augmentation assez inférieure à celle de 1,40 \$ qu'espéraient les producteurs de lait du Québec.

Les membres du comité exécutif de la Fédération canadienne des producteurs de lait pour l'année en cours demeurent les mêmes que ceux élus en janvier 1987. On retrouve à la présidence, M. James Waardenburg de la Colombie britannique, à la 1re vice-présidence, M. John Killoran de l'Alberta et à la 2e vice-présidence, M. Louis Balcaen du Manitoba. Les trois directeurs de cet exécutif sont: MM. Roger Daoust, du Québec, Peter Oosterhoff, de l'Ontario et Ron Gourley de la Nouvelle-Écosse. À titre de président sortant de cet organisme canadien, M. Jacques Boucher siégera encore une année à cet exécutif.

Le 20 janvier était jour anniversaire de M. Jacques Boucher qui fut président de la Fédération des producteurs de lait du Québec pendant quatre ans et président de la Fédération canadienne pendant deux ans.

Un hommage lui était rendu, ce jour-là, à l'occasion du banquet annuel organisé à la mi-temps de l'assemblée annuelle de cette Fédération. M. Boucher aurait célébré ses 55 ans!

Après quelques mots de remerciement, l'ex-président de la Fédération québécoise a fait remarquer aux personnes présentes — avec un certain humour — «je possède maintenant une année de plus d'expérience, mais aussi une année de moins pour m'en servir!»

Avant le banquet offert le soir du 20 janvier, les participants et participantes étaient conviés à une réception... avec bar payant!

Outre MM. Daoust et Boucher, les représentants du Québec au sein du conseil d'administration de la Fédération canadienne sont: MM. Claude Rivard et Michel Raymond respectivement 1er et 2e vice-présidents de la Fédération des producteurs de lait du Québec, M. Jean-Yves Couillard, 2e vice-président de l'Union des producteurs agricoles et M. Michel Lemire, président d'Agropur et président du Conseil de la coopération laitière.

Alors que normalement offerts en grande quantité aux délégués à cette assemblée annuelle, les produits laitiers se sont faits rares pendant toute la durée de cette réunion de trois jours. On s'est ouvertement demandé si les producteurs de la Colombie britannique qui menacent — par la voie de leur premier ministre — de se retirer du Programme national de gestion des approvisionnements du lait n'avaient pas pris ce moyen «de pression» pour donner plus de poids à leur revendication d'une

plus grande quantité de quotas de transformation.

M. James P. Camerllo, président de la USA National Producers Federation, devait prendre la parole devant l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne. La veille de la journée où on l'attendait, il faisait part de son impossibilité de venir en raison d'une tempête de neige dans le Colorado. Soit dit en passant, entre le 16 et le 22 janvier, la température fut des plus clémentes à Vancouver. Soit dit en passant, le thermomètre a oscillé entre 4 et 10 C°... on ne voyait aucune accumulation de neige au sol où le vert était apparent en plusieurs endroits.

«Les stocks de beurre devraient se maintenir entre 10 et 12 milliers de tonnes de beurre», a répondu le président de la Commission canadienne du lait, M. Roch Morin, au producteur du Nouveau-Brunswick, M. Jacques Laforge, curieux de savoir la quantité idéale pour éviter les inquiétudes qui ont fait surface l'automne dernier en regard des volumes de beurre.

À ceux qui lui ont fait part de leur déception — devant l'assemblée annuelle de la Fédération — le ministre Wise a avoué qu'il n'avait pu convaincre le Conseil des ministres de la nécessité d'établir le coût de production des producteurs de lait de transformation à partir des données de 80 % des exploitations recensées qui affichent les plus faibles coûts de production.

CONSOLIDATION AGRICOLE DANS LES APPALACHES

La prochaine étape: convaincre les gouvernements

par Jacques L'Égaré

Mercredi le 13 janvier dernier, le Comité agricole des Appalaches a rendu public son Plan de consolidation de l'agriculture dans les Appalaches, qui faisait l'objet d'une consultation auprès des producteurs de cette région depuis février 87. La prochaine étape consiste à faire entériner le Plan par les gouvernements, et notamment le principe d'une «Zone agricole périphérique», à l'intérieur d'une région qui ne l'est pas. On tentera ainsi d'obtenir les ressources nécessaires pour engager une personne affectée à la coordination de la mise en chantier du Plan. Le député de Bellechasse (et ministre délégué à l'Agriculture) au fédéral, M. Pierre Blais, a ouvert une avenue intéressante sur cette dernière question.

Plusieurs membres du Comité étaient présents lors de la conférence de presse, qui avait lieu dans un hôtel de Lac-Etchemin. Ce Comité réunit des agriculteurs, permanents de l'UPA, du MAPAQ et d'autres organismes intéressés à la cause agricole, et a pour mandat de maintenir et consolider l'agriculture, dans ce secteur.

Problèmes communs

Le Comité a délimité un territoire comprenant 34 municipalités des comtés de Bellechasse et Montmagny-L'Islet, «avec des forces et des faiblesses semblables». De 1961 à 1981, le nombre de producteurs agricoles a chuté des deux tiers dans ce

secteur, et les superficies en culture de près de 60 %. Dans certaines municipalités, la moitié des terres sont en friche. Même si les terres sont pierreuses, acides et accidentées, elles sont propices à la production de plantes fourragères, et on y retrouve de nombreuses érablières. On note aussi la faible coût et la disponibilité des terres et bâtiments, de même que la possibilité de développer de l'aquaculture. Avec des ventes brutes de 26 millions de dollars et 1 166 emplois dans le secteur primaire, l'agriculture demeure un secteur économique important pour les Appalaches.

Le but premier du plan de consolidation est d'obtenir que le territoire des Appalaches se classe «parmi les régions importantes» pour l'approvisionnement des usines de transformation de la grande région de Québec. Pour ce faire, on entend faire reconnaître ce territoire comme «Zone agricole périphérique».

Le Comité a mis de l'avant six axes d'intervention qui sont: la valorisation de la pratique agricole, la constitution d'une relève, le soutien au transfert, la consolidation des entreprises, le développement des ressources disponibles, et la structuration du développement agricole.

À ces grands axes, s'ajoutent une foule d'objectifs et de moyens, qui représentent des actions plus concrètes comme créer des groupes de jeunes intéressés à l'agriculture dans les écoles, mettre sur pied un Mérite

agricole des Appalaches, adapter l'année scolaire de novembre à avril pour les cours d'agriculture et organiser des stages dans les fermes des Appalaches pour les étudiants, obtenir un crédit agricole adapté à la région, établir un service d'aide-conseil sur le transfert des fermes, dresser une liste des ressources de la région et effectuer des expériences-pilotes pour trouver leur utilisation optimale, rapprocher les diverses personnes-ressources oeuvrant auprès des agriculteurs de la région, etc. Des «comités d'action» verront à la mise en oeuvre des différentes solutions mises de l'avant.

Pierre Blais

Invité à prendre la parole, le ministre Pierre Blais a proposé d'assurer les frais de l'emploi d'un coordinateur pour la réalisation du plan d'action à même ses ressources de député. Les discussions avec le Comité sont bien entamées.

Enquête sur la location de quota

Monsieur René Bernard, un producteur d'œufs de consommation de la région de Sherbrooke, a déposé une demande d'enquête publique auprès de la Régie des marchés agricoles au sujet de la location de quota pour la production d'œufs de consommation. M. Bernard demande également à la Régie que les producteurs d'œufs qui produisent sous location puis-

sent continuer de le faire le temps que se déroule l'enquête.

La cause a été entendue devant la Régie des marchés agricoles lundi dernier. En premier lieu la Régie se prononcera sur la pertinence d'ouvrir une enquête publique. La décision devrait être rendue sous peu.

F. G.

Pluies acides... ... goutte à goutte

Les polluants atmosphériques voyagent sur de très longues distances, de 2 000 à 3 000 kilomètres. Jean-Luc Bilodeau a été à même de le constater, il a retrouvé dans son érablière de Sainte-Clotilde en Beauce un ballon en provenance de la Pennsylvanie.

Au Québec on évalue la source de polluants atmosphériques à 50 % en provenance des États-Unis, 25 % de l'Ontario et 25 % d'ici même. La législation québécoise vient d'obliger Noranda à réduire de 50 son taux d'émission de polluants atmosphériques d'ici 1990. Les vents dominants transportent des polluants des centrales thermiques au charbon des États du Midwest américain en notre direction.

La région québécoise qui reçoit les pluies les plus acides est celle de Sutton dans les Cantons de l'Est, le pH moyen se situe à 4,22. À Val-d'Espoir en Gaspésie les pluies sont légèrement moins acides, le pH moyen est de 4,51. L'acidité des précipitations québécoises est comparable à celle du jus de tomate.

Environnement Canada évalue à 14 000 le nombre de lacs morts en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Ces lacs ont un pH inférieur à 5, ce qui laisse très peu de chance de survie aux espèces aquatiques. 150 000 autres lacs ont un pH entre 5 et 6 ce qui menace les espèces qui y vivent.

Certains chercheurs ont fait des rapprochements entre certaines maladies du système nerveux et de la maladie d'Alzheimer et l'accumulation d'aluminium dans l'écosystème. Des conditions acides rendent l'aluminium soluble dans le sol, un élément qui est peu soluble sous des conditions normales d'acidité. Les gens qui souffrent de la maladie d'Alzheimer auraient des dépôts de ce minéral dans le cerveau.

Ces données ont été recueillies au cours de la conférence prononcée par Louis Ménard, économiste à l'UPA, à la journée provinciale sur le dépérissement.

F.G.

Par ailleurs, le ministre a bien accueilli cette initiative du milieu agricole, et la prise de conscience qui en résulte. Il s'est cependant montré peu enthousiaste à l'idée d'une «zone périphérique», et a insisté sur le fait que plusieurs des problèmes existant dans les Appalaches se retrouvent aussi ailleurs.

M. Blais a invité les agriculteurs à ne pas se faire d'illusions à ce sujet, et à voir d'abord les possibilités qui existent présentement avec les programmes en place. Plus tôt, il avait précisé que l'on pourrait avoir accès au 1,5 million de dollars disponible pour le Développement des collectivités.

Le Ministre a par ailleurs mentionné que le plan était «assez général», et a invité le Comité à préciser ses objectifs.



La vie politique à Québec

par Diane Hayfield

Céréales: l'inéquité du fédéral prive Québec de 200 millions

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé, prépare une offensive en règle auprès du fédéral pour obtenir un traitement équitable dans le secteur des céréales. La politique de deux poids mesures appliquée dans l'Ouest et dans l'est du pays priverait le Québec d'au moins 200 000 000 \$.

C'est justement ces sommes que Michel Pagé veut récupérer. Depuis sa nomination à titre de ministre de l'Agriculture, M. Pagé est revenu constamment à la charge auprès d'Ottawa pour réclamer la part du Québec et ce pour plusieurs secteurs de l'agriculture québécoise. Le dossier des céréales risque donc de se retrouver à l'avant-plan des relations fédérales-provinciales au cours des prochains mois.

Ottawa a versé 750 000 000 \$ aux provinces de l'Ouest pour éprouver une partie du déficit du programme de stabilisation des grains de l'Ouest. Au Québec, il n'y a pas eu d'équivalent et personne n'a vu la couleur de cet argent.

On peut s'attendre à ce que le ministère québécois de l'Agriculture s'inspire du règlement intervenu dans le cadre du programme spécial pour les grains l'an dernier pour obtenir sa part du gâteau. Ce programme, on s'en souviendra, avait permis au Québec d'obtenir la somme d'environ 40 000 000 \$.

Ottawa a déjà fait savoir que ce programme sera renouvelé et le Québec devrait être en mesure de toucher encore cette année sa part basée sur ce principe d'équité à l'échelle canadienne. Or, ce que veut le ministre Pagé, c'est que le fédéral agisse avec la même équité pour tous les programmes d'aide aux céréales. Ainsi, on pourrait récupérer une somme dépassant les 200 000 000 \$.

Abolition du double prix du blé

Le préjugé plus que favorable du fédéral à l'égard de l'Ouest ne semble pas avoir de limites. Le gouvernement central aurait même l'intention d'abolir le double prix du blé, un geste qui défavoriserait l'est du pays.

Il va sans dire que cette possibilité évoquée par Ottawa a littéralement soulevé la colère des gens dans les régions de l'Est. Une telle mesure risque de déstabiliser la production des céréales notamment au Québec où ce secteur a pris une expansion exceptionnelle. Cette production est en effet passée de 15 000 à 80 000 tonnes métriques en quelques années.

On évalue à environ 16 000 000 \$ les pertes que pourrait subir le Québec si le fédéral donne suite à son intention d'abolir le double prix du blé.

Il va sans dire qu'Ottawa aura à faire face à une levée de boucliers dans l'est du pays. Déjà, un regroupement a été mis sur pied pour ramener le fédéral à de meilleurs sentiments. Au Québec, la Fédération des cultures commerciales est fortement impliquée dans ce mouvement de contestation. Pour sa part, le ministre Pagé n'entend pas lâcher prise face à Ottawa.

Chose certaine, que ce soit un gouvernement péquiste ou un gouvernement libéral, le ministre de l'Agriculture du Québec doit constamment se battre pour défendre les droits des agriculteurs québécois. M. Pagé a une stratégie différente de son prédécesseur Jean Garon mais au bout du compte ils partagent le même objectif, obtenir le maximum.

Dans le camp libéral, on croit que la pré-

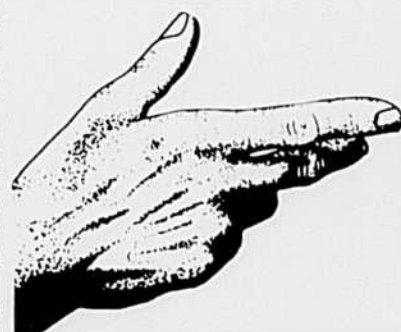
sence accrue de M. Pagé à l'échelle canadienne par rapport à son prédécesseur portera fruit. On dit que le Québec a pris du retard dans plusieurs dossiers de par son absence pendant plusieurs années.

Chez les péquistes, l'évaluation est différente et on constate que le fédéral n'a pas vraiment changé d'attitude envers le Québec lorsque de gros sous sont impli-



qués. À l'époque du Parti québécois, le ton était beaucoup plus agressif, mais il ne faut pas oublier que les péquistes ont eu à traiter pendant la majeure partie de leurs mandats avec les libéraux de Pierre Elliot Trudeau. À ce moment, Québec et Ottawa étaient comme chat et chien.

L'arrivée au pouvoir des conservateurs, il faut bien l'avouer, a instauré une période de détente dans les relations fédérales-provinciales et ce après des années de guerre froide. Ce constat vaut aussi bien pour l'agriculture que les autres secteurs de l'activité québécoise.



JOURNÉE D'INFORMATION



GRATUITEMENT...GRATUITEMENT...GRATUITEMENT...GRATUITEMENT...

Vous donnant accès à la technologie de demain dans l'équipement de ferme et de jardin, **DEUTZ-ALLIS** et tous ses concessionnaires du Québec sont heureux de vous inviter à une:

JOURNÉE D'INFORMATION AGRICOLE

DATE: **MERCREDI le 10 FÉVRIER '88** à 10 hres

AU: **PAVILLON DES PIONNIERS** - St-Hyacinthe
(sur le terrain de l'expo St-Hyacinthe)

* Repas et rafraîchissements vous seront servis gratuitement

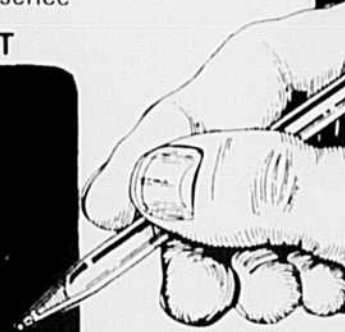
* Nombreux prix de présence

S.V.P. CONTACTEZ VOS DÉTAILLANTS POUR LE TRANSPORT

Dan R. Equipement
Plantagenet Ont. (613) 673-5830
Equipements agricoles B.S.M. inc.
Metabetchouan (418) 349-8155
Equipements Baraby inc.
St-Ignace-de-Stanbridge (514) 296-4411
Equipements B.H.R. Henderson inc.
Howick (514) 825-2158
Equipements H. Palardy inc.
St-Damase (514) 797-3325
Equipements J.L. Thibault inc.
Cap St-Ignace Station (418) 246-3707

Equipements Lefebvre & Frères inc.
Napierville (514) 245-3366
Equipements St-Denis inc.
St-Benoit Mirabel (514) 258-2006
Garage Alfred Charest inc.
Laurierville (819) 365-4844
St-Narcisse (418) 475-6704
Garage Pierre-Paul Lussier inc.
Racine (514) 532-2703
Lafrenière Tracteur inc.
Ste-Anne-de-la-Perade (418) 325-2446

Machinerie Benoit & Frères inc.
Notre-Dame-du-Bon-Conseil (819) 336-2130
Machineries Forest inc.
L'Épiphanie (514) 588-5553
Machineries R.C. inc.
Maskinonge (819) 227-2023
Rioux Machineries inc.
St-Simon (418) 738-2868
Service agricole Beauville inc.
Beauville (418) 774-3429



ENGRAIS À BASE DE BROUSSAILLES:

Une idée neuve qui fait peur

par Régys Caron

« La fertilité du sol dépend de l'arbre », dit le vieux dicton africain. Inspiré par cette courte maxime, un groupe de chercheurs de la région de Québec travaille, depuis près de dix ans, à l'expérimentation d'un engrais à base de résidus forestiers, afin d'accroître la fertilité des sols. Les résultats « spectaculaires » de leurs travaux surviennent au moment où l'appauvrissement des sols atteint des proportions dramatiques. « En général, on observe des accroissements de rendement variant entre 50 % et 70 % sur les sols maraîchers fertilisés avec des résidus forestiers, affirme M. Alban Lapointe, ingénieur forestier au ministère de l'Énergie et des Ressources (MER). J'ai vu des rendements augmenter de 300 %... »

La découverte de cette nouvelle forme de fertilisant remonte au milieu des années 1970. Alors qu'il agissait comme sous-ministre adjoint au MER, M. Edgar Guay cherchait un moyen de valoriser les résidus forestiers. Appuyé dans ses recherches, par un agronome et un ingénieur forestier, M. Guay en vint à la conclusion que les copeaux de « bois raméal » (branches, ramilles et feuilles), constituent une

excellente source de matières organiques (cellulose, sucres, protéines, enzymes et sels minéraux), propres à procurer aux sols un humus durable. « La meilleure nourriture que nous avons trouvée à ce jour pour nos alliés du sol se trouve dans la partie la plus méprisée des arbres que sont les branches », révèle un document intitulé « Dix ans de travaux sur le cyclage biologique du bois raméal », publié en mars 1987 par le MER et la faculté de foresterie et de géodésie de l'Université Laval.

À la fin des années 1970, trois agriculteurs spécialisés, l'un dans les céréales, l'autre dans les pommes de terre et le troisième dans les fraises, ont bien voulu tester l'efficacité des résidus forestiers sur leurs terres de la rive sud de Québec. En août 1979, chez M. Paul-Émile Carrier, céréalier de Lauzon, le rendement d'un acre d'orge traitée avec des copeaux de bois raméal surpassait de 70 % celui d'un champ témoin de même superficie. Résultat encore plus probant chez M. Jean-Marie Marcoux de Beaumont, qui vit sa

avoir inventé cette façon d'utiliser les bois raméaux fragmentés pour fertiliser les sols.

Un substitut aux engrais chimiques

Selon les témoignages recueillis chez les trois cultivateurs de la rive sud de Québec,

importante source de gains économiques. La fécondité du sol est renouvelée. La rétention d'eau s'est améliorée. Les récoltes sont plus abondantes et de meilleure qualité. Des « économies substantielles » sont possibles avec la diminution des besoins en engrais chimiques, observent les chercheurs. « J'ai mis jusqu'à 20 000 \$ d'engrais chimique dans mes sols, avec des résultats très moyens », confie Paul-Émile Carrier, cultivateur de céréales à Lauzon.

L'utilisation massive des engrais chimiques ainsi que d'autres pratiques propres aux cultures intensives ont réduit considérablement la teneur en matières organiques dans les sols, constataient en 1982, quatre



Le diamètre des branches et des broussailles ne doit pas dépasser sept centimètres et demi (trois pouces). Le déchiquetage doit produire des copeaux de deux centimètres et demi de longueur. Plus les fragments sont petits, plus rapides seront leur décomposition et leur effet nutritif dans le sol.

les effets bénéfiques observés dans les sols traités aux bois raméaux se font encore sentir, sept ans plus tard. Les membres du GCBR ainsi que les cultivateurs invités à prendre part aux expériences voient là une

chercheurs de l'Université Laval, dans un document intitulé : Décomposition de la matière organique et compostage de surface.

suite à la page 27

POMMES DE TERRE

Restructuration de la mise en marché

Depuis l'achat fin décembre de La Patate québécoise par Pomexpan, on en sait maintenant un peu plus sur les raisons de cette transaction. En conférence de presse la semaine dernière à Longueuil, Jacques Michaud, le président de Pomexpan, expliquait que le but visé par cette acquisition était une restructuration de la mise en marché de la pomme de terre au Québec et une implication directe des producteurs dans ce processus.

On y a aussi appris que La Patate québécoise c'est une entreprise d'une trentaine d'années où l'on emploie à plein temps une centaine de personnes plus une cinquantaine en période de pointe. C'est en plus 60 camions remorques, des ventes de 40 à 50 « vans » par semaine et une production de pommes de terre sur 3 000 acres.

Aux cinq autres importants emballeurs de pommes de terre, Pomexpan veut proposer une réorganisation de la mise en marché pour mieux se positionner vis-à-vis le petit nombre d'acheteurs. L'achat de La Patate québécoise rend ces négociations possibles puisque cette entreprise est la plus importante du genre au Québec et que sa prise de contrôle par Pomexpan devrait avoir un effet d'entraînement sur toute l'industrie, espère Jacques Michaud.

Cette transaction, ajoute le président de Pomexpan, devrait aussi avoir une influence sur le futur office national de commercialisation de la pomme de terre puisqu'elle donne un poids plus grand aux producteurs du Québec dans leurs négociations avec les autres provinces.

Depuis l'arrivée de Pomexpan, la part de marché occupée par la marque de commerce de la compagnie dans les chaînes a dépassé les 80 %, pour la pomme de terre de table. Dans l'ensemble, le Québec est autosuffisant pour environ 60 % de ses besoins incluant la transformation : 20 % viennent de l'Île-du-Prince-Édouard et le reste des États-Unis. Le Nouveau-Brunswick qui occupait une certaine place, il y a quelques années encore, est maintenant complètement absent de notre marché, sauf dans la transformation.

V. L.



récolte de fraises tripler en 1982, après avoir fertilisé son sol avec un paillis de copeaux deux ans plus tôt. Pas très loin de là, en juillet 1980, M. Adrien Fournier de Beaumont récoltait 285 sacs de 50 livres de pommes de terre sur une acre de terre jugée inculte, après avoir utilisé des copeaux de broussailles comme compost de surface.

Au dire des chercheurs membres du Groupe de coordination sur les bois raméaux (GCBR), l'utilisation des broussailles comme fertilisant est relativement simple. Après avoir déchiqueté les rameaux dont le diamètre ne dépasse pas sept centimètres et demi (trois pouces), on peut simplement utiliser les copeaux comme litière (paillis). Le GCBR propose aussi de mélanger les copeaux avec du lisier de porc ou de poulet. Il recommande, en pareil cas, de maintenir un rapport carbone-azote (C/N) de 30/1, soit 30 parties de matière riche en carbone pour une partie d'élément d'azote. Ce mélange copeaux-lisier, utilisé pour amender les sols par « compostage de surface », consiste à labourer le sol, épandre une quantité estimée à 800 mètres cubes de copeaux de broussailles par hectare, recouvrir de lisier de poule à raison de 15 000 litres par hectare, ou de porc, à raison de 20 000 litres par hectare. Puis à l'aide d'une herse, de préférence à ressorts, incorporer les copeaux et le lisier aux cinq premiers centimètres du sol. Vient ensuite l'étape de l'ensemencement. La présence de l'azote dans le lisier active la décomposition des copeaux. « Il s'agit de nourrir le sol avec autant de soins que l'on prend pour nourrir les animaux », plaide Edgar Guay.

Cette méthode de compostage de surface a d'ailleurs valu au MER d'obtenir deux brevets d'invention accordés par les gouvernements canadien et américain. Le MER n'entend pas exiger de redevance à quiconque désire utiliser ce moyen pour fertiliser ses sols. En vertu de ces deux brevets, personne d'autre ne peut prétendre

L'AGROFORMATION

c'est au
Cégep de Matane

1 diplôme d'études collégiales en gestion et exploitation d'entreprises agricoles ou 3 attestations d'études collégiales :

- introduction aux affaires agricoles
- gestion des affaires en entreprises agricoles
- pratique des affaires en agriculture



Une formation adaptée au calendrier de l'agriculture de la fin octobre à la fin avril

Pour informations supplémentaires :

Service des communications

Cégep de Matane

616, Saint-Rédempteur

Matane, G4W 3P7

Tél. : (418) 562-1240
poste 2186

La consultation permanente 1988

Développement dans le respect des personnes et des régions

La chronique traitera, cette semaine, de développement de notre agriculture, dans une perspective d'un plus grand respect des personnes et des régions. Plusieurs fédérations et syndicats ont retenu ce sujet comme thème de la consultation permanente 88.

Profitant de la tenue de sommets sociaux économiques, certaines de ces régions amorcent une large consultation des producteurs et productrices afin de mieux étoffer les dossiers qui seront défendus auprès des autres partenaires régionaux et de représentants gouvernementaux.

Voici donc un commentaire de M. Pierre Gaudet, premier vice-président de la confédération de l'UPA, suivi de courts textes des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie et Mauricie.

Commentaire: Arrêtons de nous faire charrier! Soyons maîtres de notre développement.

Au moment où plusieurs régions du Québec mènent une réflexion de fond sur l'avenir de leur agriculture, l'occasion est belle pour les producteurs et productrices de s'impliquer pour dire tout haut le type d'agriculture qu'ils veulent.

Il est grand temps d'arrêter de la laisser développer par les autres, c'est-à-dire les vendeurs et les conseillers de toute sorte ou encore par l'État.

Depuis 20 ans, le développement s'est fait sur le dos des producteurs et productrices agricoles. On s'est trop facilement laissé embarquer dans des plans de développement de nos entreprises ou dans des investissements qui, sur papier, peuvent se défendre mais qui ne sont pas forcément faciles à vivre une fois qu'on y est engagé.

Les producteurs et productrices aussi, sont fautifs car ils n'ont pas été suffisamment critiques et se sont laissés embarquer un peu trop facilement dans des projets ou des investissements qui ont eu pour effet, assez souvent, de compromettre leur qualité de vie, ou la possibilité de revendre de l'entreprise à la retraite.

C'est assez facile de trouver des partenaires ou des conseillers pour nous orienter dans nos projets de développement mais, c'est nous qui passons notre vie dans nos entreprises. C'est pourquoi il faut développer un esprit plus critique face aux solutions des autres. C'est nous seuls qui apposons notre signature en bas des contrats et, plus tard quand ça va mal, on se retrouve encore seuls pour assumer les conséquences.

Il est grand temps que les politiques gouvernementales, les techniques de production et les conseillers s'adaptent à l'agriculture que l'on veut vivre chez nous et pas l'inverse.

Posons-nous donc quelques questions: Sommes-nous encore capables de bien garder le contrôle de nos entreprises? L'agriculture qu'on fait aujourd'hui nous conduit-elle à une meilleure qualité de vie ou à l'esclavage? Nos entreprises sont-elles développées en fonction d'un transfert à la relève ou vouées au démantèlement? Quelle vie veut-on pour nos enfants en agriculture?

Quand on saura vraiment ce qu'on veut, on aura qu'à pousser sur les partenaires pour qu'ils s'ajustent. Dites-vous que si vous ne savez pas où vous vous en allez, il y en a d'autres qui le savent et qui vont se faire un plaisir de vous y conduire.

Pierre Gaudet
Premier vice-président

Abitibi/Témiscamingue Faire ou laisser faire

À la Fédération de l'UPA d'Abitibi/Témiscamingue, la consultation 1988 se déroulera du 22 janvier au 22 février. Chaque syndicat de base rencontrera ses membres et, sous le thème «FAIRE OU LAISSER FAIRE», on établira quelle attitude il faut prendre par rapport à la formation et au développement agricoles.

Formation agricole

En Abitibi/Témiscamingue, la formation agricole est quasi inexistante. La polyvalente Marcel-Raymond offre un programme de niveau secondaire mais celui-ci est menacé de disparaître. Certains services tels l'Éducation aux adultes et la Commission de formation professionnelle assurent une formation ponctuelle, en fonction des budgets disponibles et des priorités de ces organismes. D'autre part, leur clientèle est restreinte et doit répondre à des critères spécifiques.

À partir de certaines informations et grilles outils, on identifiera si la formation agricole est suffisamment accessible; s'il y a lieu de travailler en profondeur ce dossier et dans quel sens; une ferme-école répondrait-elle, par exemple, à nos besoins?

Plan de développement

Dans notre région, le milieu agricole croit en son haut potentiel de développement. En 1984-85, au-delà de 200 producteurs et productrices agricoles participent à l'élaboration du «plan de développement agro-alimentaire de l'Abitibi/Témiscamingue». On veut, avec la collaboration du gouvernement du Québec, se donner les moyens d'intervenir, de façon planifiée, sur le développement de ce secteur économique d'importance. Les résultats de cette démarche de concertation sont bien loin de ceux

escomptés. En pratique, on peut voir que les programmes du MAPAQ, de par leurs critères et conditions, ne cadrent pas du tout avec la réalité des propriétaires d'entreprises agricoles de la région; cela même si, en principe, on semblait avoir de bonnes intentions.

Sur qui doit-on compter pour amener les correctifs qui s'imposent afin que chacun puisse envisager l'avenir d'un oeil serein, puisse planifier et réaliser son entreprise; c'est-à-dire, les producteurs et productrices agricoles ou encore la relève, celle qui voudrait bien mais...?

Une synthèse du «plan de développement agro-alimentaire» sera remise aux participants et participantes; on évaluera si ce plan est toujours d'actualité; quels éléments doit-on modifier ou enlever; doit-on prioriser certaines solutions ou interventions; qui s'en occupe?

Tout compte fait, l'ensemble du processus convergera sur une seule et unique interrogation: EST-ON PRÊT À S'IMPLIQUER POUR QUE ÇA MARCHE?

Consultation 1988,
du 22 janvier au 22 février
Votre syndicat de base
communiquera avec vous

Denise Voynaud, SEI
Fédération UPA Abitibi/Témiscamingue

L'agriculture gaspésienne, sa place, son avenir

La consultation de la Fédération de l'UPA de la Gaspésie porte, cette année, sur la préparation des projets agricoles soumis au Sommet économique régional et sur toutes les demandes déposées au gouvernement fédéral dans le cadre du Plan de l'Est.

Pour les fins de ces deux démarches, le processus de consultation a été avancé de quelques semaines.

Simultanément se déroulent deux opérations:

a) La consultation des membres articulée par les administrateurs des syndicats de base et spécialisés à l'échelle des villages. Cette consultation se fait par assemblées de paroisse ou par assemblées de cuisine. Les membres sont invités à préciser dans des projets les priorités et les recommandations formulées lors du colloque de l'automne 1987.

b) Élaboration d'un projet à l'échelle de cette MRC par les producteurs impliqués dans les comités de zones.

Cette opération permet surtout de supporter l'élaboration des projets avec l'aide de personnes-ressources.

Le 18 février 1988, la fédération tiendra une réunion avec l'ensemble des administrateurs des syndicats affiliés afin de con-

certifier et prioriser les demandes formulées au Sommet économique et au Plan de l'Est.

Il va aussi falloir établir les contacts avec les autres partenaires économiques afin d'obtenir des appuis lors du vote du Forum régional sur les projets proposés au gouvernement.

Les demandes à déposer au Plan de l'Est fédéral seront acheminées lorsque l'annonce du renouvellement quinquennal sera faite.

La présente consultation s'avère donc très importante car c'est cette année que les deux trains passent. Si nous voulons avoir une chance d'y monter, il nous faut être prêts. Nos demandes doivent être bien étayées et appuyées par un consensus fort des producteurs et productrices. Elles porteront sur les productions qui veulent vraiment prendre une expansion, un développement, et sur les infrastructures et services dans lesquels les producteurs et productrices veulent miser au cours des prochaines années.

Marcel Landry
UPA Gaspésie

Pour un véritable développement de l'agriculture en Mauricie

Sommet socio-économique

La région économique 04 vivra au printemps 1989 un sommet socio-économique. Cette activité constitue un moment privilégié pour prendre conscience de l'importance économique du secteur agricole en Mauricie et pour réfléchir aux perspectives de développement que nous souhaiterions pour le mieux-être des producteurs agricoles et de l'ensemble de la collectivité régionale.

Un plan de développement constitue un outil de première importance en ce qu'il oblige à franchir diverses étapes avant de pouvoir élaborer d'une manière définitive: il faut bien sûr faire le point sur la réalité agricole (importance économique, forces et faiblesses, évolution démographique, etc.), analyser les grands courants qui traversent cette «industrie», déterminer les objectifs à court, moyen et long termes que nous voulons atteindre et formuler des projets concrets à réaliser.

En outre, il permet de canaliser les énergies dans une direction précise qui autrement risquent de se disperser d'une manière plus ou moins anarchique.

Consultation annuelle

La consultation annuelle qui prendra place du 15 janvier au 15 mars 1988 représente une occasion particulière pour que les producteurs agricoles expriment leur vision du développement que l'agriculture devrait poursuivre pour les prochaines années.

Même si les projets formulés ne pourront pas tous être retenus dans le cadre du sommet socio-économique, les grandes orientations qui risquent de s'en dégager pourront constituer des axes déterminants pour le développement de l'agriculture en Mauricie.

Quelques pistes de réflexion... pour alimenter les futurs débats...

Quels projets ou programmes agricoles (que ce soit dans le secteur de la production, de la transformation ou de la distribution) seraient susceptibles de:

- Favoriser une meilleure autonomie des producteurs agricoles du village, de la sous-région, ou de la région de la Mauricie plutôt qu'une dépendance accrue face aux marchés extérieurs (canadien ou internationaux)?

- Favoriser une meilleure marge de manœuvre des producteurs agricoles (qui ne retirent que 0,15 \$ pour chaque dollar de produit agricole consommé) face aux fournisseurs d'intrants et aux distributeurs de leurs produits? ex.: circuits régionaux de distribution? ex.: Coopératives d'utilisateurs de machinerie agricole? Etc.

- Favoriser une utilisation maximale et plus judicieuse des superficies améliorées de manière à endiguer (ou ralentir) le phénomène de déstructuration des campagnes avec les conséquences économiques, sociales et culturelles qu'il comporte?

- Enrayer la diminution radicale des producteurs agricoles ainsi que les phénomènes

de concentration de même que l'augmentation de la taille des entreprises qui lui sont rattachés?

- Produire une nourriture toujours plus saine grâce à des pratiques culturales plus respectueuses du sol et à une utilisation moins grande de pesticides ou autres types d'engrais selon des quantités généreuses et sur des périodes trop longues?

- Favoriser un transfert moins difficile et hasardeux des entreprises agricoles grâce à un ralentissement de l'augmentation de la valeur totale du «capital agricole»?

- Une meilleure utilisation des ressources humaines des familles agricoles dans ce secteur économique pour éviter de les voir quitter la campagne?

- Améliorer la qualité de vie des producteurs agricoles (heures de travail, satisfaction, etc.) largement malmenée dans le contexte industriel actuel générateur de stress, de maladies et d'accidents du travail trop nombreux?

Jean Charles Gagné
UPA Mauricie



AVEC DON KNOERR

On marie politique et agriculture

Don Knoerr, président depuis trois ans de la Fédération canadienne de l'agriculture, s'acquitte aussi bien de ses tâches quotidiennes à la tête de cet organisme qu'il peut discuter d'une infinité de sujets agricoles bien précis. Il n'est pas un homme à se confiner à un seul domaine et il démontre un savoir imposant en politique agricole. Cette maîtrise des connaissances de base lui vient de son expérience acquise depuis 1971, comme président de la Fédération de l'agriculture de la Colombie britannique.

En homme prévoyant, Don Knoerr croit dans la nécessité de devancer les problèmes et de s'y attaquer, avant qu'ils n'échappent à tout contrôle, par un travail en commun avec tous les groupes agricoles membres de la FCA, et par un lobbying constant auprès d'Ottawa. «Le défi fondamental est de se rencontrer, ajoute-t-il, notre but est d'inciter les agriculteurs à travailler ensemble avant qu'ils ne s'enlisent dans des positions trop rigides.» La liste des problèmes opposant les associations les unes aux autres est longue: le libre-échange, les subventions à l'Est ou à l'Ouest, le Nid-de-Corbeau, etc. Il est difficile de trouver des solutions rapides et toutes faites à de tels problèmes. La seule façon de s'en sortir se trouve dans le compromis.

Le président de la FCA affirme que les États-Unis ont fait pire que le Canada dans l'organisation de la communauté agricole. D'autres pays développés ont connu de

bien meilleurs résultats quant à leurs efforts collectifs. «La meilleure façon d'influencer le gouvernement n'est ni de parader des idées supérieures, ni de crier à tue-tête, elle réside plutôt dans la présentation d'une position commune», affirme-t-il, tout en s'interrogeant sur la nature toujours fragile d'une politique agricole nationale.

L'histoire se répète

En agriculture, on a toujours connu des périodes de disette et d'abondance, des situations d'expansion et de faillite. Plusieurs des inquiétudes actuelles des agriculteurs sont reliées à la capacité de produire plus pour des marchés qui n'ont que des capacités limitées.

Selon Don Knoerr, malgré la situation pénible que vivent beaucoup d'agriculteurs, l'histoire devrait se répéter et l'économie agricole devrait se rajuster. «Notre plus gros problème à l'heure actuelle, c'est qu'il y a davantage de surplus dans la plupart des pays développés, en particulier dans les céréales. Et les producteurs agricoles se sont toujours sentis impuissants devant les caprices du marché.» De nos jours, le commerce est un sujet d'actualité aussi important que l'implication de labourer le sol ou non.

Libre-échange: des gagnants et des perdants

Le président de la FCA pense que l'accord sur le libre-échange affectera



En dehors de son travail comme président de la FCA à Ottawa, Don Knoerr et surtout sa femme Marian s'occupent d'une ferme bovine dans la vallée Bulkley au nord de Vancouver en Colombie britannique.

l'agriculture beaucoup moins que d'autres secteurs de l'économie. Même avec le peu de détails qu'il avait en main au moment de cette entrevue en novembre, il croit qu'il y aura de toute façon des gagnants et de perdants. Néanmoins, une foule de questions restaient encore sans réponse, selon lui.

«Même si le Canada a pu conserver dans les négociations le droit de garder ses offices de mise en marché, la perte des quotas de volaille et les importations de produits transformés demeurent les aspects les plus négatifs. Les horticulteurs et les producteurs de raisins seront sans doute les plus touchés», ajoute Don Knoerr.

Les négociations sur le libre-échange seront inévitablement reliées à celles du GATT et à tout autre programme d'ajus-

tement que le gouvernement canadien déciderait d'offrir dans l'avenir, comme les subventions aux producteurs, une question qui est loin d'être réglée. Cet accord n'apporte aucune restriction sur les marchés à l'intérieur du Canada et sur les programmes de stabilisation des revenus. Cependant, estime Don Knoerr, les discussions au niveau international sont centrées sur l'idée d'effectuer les paiements directement aux agriculteurs indépendamment de la production. Cette dernière approche est perçue comme un non-sens par le président de la FCA et elle engendrera une situation confuse auprès de tous les groupes de producteurs dans les différentes spécialités.

* Ce texte de Hugh Maynard a été adapté pour la TCN.

Variétés de pommes de terre colorées

par T. Richard Tarn*

On trouve un nombre croissant de variétés de pommes de terre colorées dans les marchés agricoles et sur les comptoirs de fruits et légumes des supermarchés. Bon nombre de personnes, des agriculteurs comme des consommateurs, pensent encore à une pomme de terre ronde et blanche ou longue et roussâtre, mais la Direction générale de la recherche d'Agriculture Canada innove actuellement en offrant une grande gamme de variétés à chair jaune et à peau colorée.

Les résultats de sondages montrent que de nombreux consommateurs voient dans la pomme de terre un aliment traditionnel riche en amidon, à bon marché et plutôt ordinaire. Cette image est renforcée par la qualité peu fiable du produit présent sur les comptoirs de fruits et légumes. L'étiquetage n'offre bien souvent qu'une trop brève description du contenu. Les pommes de terre rondes et blanches écoulées dans l'est du Canada sont le plus souvent de la variété demi-sèche Kennebec, même s'il peut s'agir de l'une de plus d'une douzaine de variétés semblables, dont la texture et la qualité de cuisson divergent considérablement. Les pommes de terre rousses appartiennent le plus souvent à la variété sèche et farineuse Russet Burbank, mais plusieurs autres rousses de texture plus humide peuvent porter la même étiquette.

Les pommes de terre font concurrence sur le marché au riz et aux pâtes que le consommateur perçoit comme des aliments exotiques. Ils sont rapides et faciles à préparer, et font l'objet d'une publicité très attirante.

L'avenir de la pomme de terre s'annonce cependant très prometteur. Elle est sur le point de se tailler une place de

choix sur le marché. Dans la cordillère des Andes, c'est-à-dire le centre d'origine de la pomme de terre, il existe un nombre presque illimité de variétés de pommes de terre. Les variétés des Andes ont la peau blanche, jaune, rouge ou violette, une chair blanche ou jaune pâle à jaune foncé, une texture lisse et ferme ou sèche et farineuse, ainsi que des saveurs encore inconnues en Amérique du Nord. Les sélectionneurs de pommes de terre d'Agriculture Canada s'efforcent actuellement d'attribuer ces caractéristiques à de nouvelles variétés destinées aux consommateurs canadiens.

La variété la plus spectaculaire actuellement offerte sur le marché frais canadien est la variété Yukon Gold. Ce tubercule de forme ovale est facile à reconnaître en raison de sa peau jaune clair et de ses yeux roses. Cette variété à chair jaune pâle se prête très bien à la cuisson à l'eau et au four. Créée dans le cadre d'un programme de collaboration entre Agriculture Canada, l'université de Guelph et le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, et mise sur le marché en 1980, elle a remporté un tel succès, en particulier au centre du Canada et dans la partie centrale nord des États-Unis, que l'offre est incapable de suffire à la demande. Une autre pomme de terre à chair jaune pâle est l'ancienne variété hollandaise Bintje. Cette variété, très connue en Europe et cultivée dans de nombreux pays à la grandeur du monde, est maintenant disponible au Canada.

Les tubercules de forme oblongue ont une peau jaune pâle et bon nombre de personnes les trouvent excellents pour la cuisson à l'eau et au four.

Les pommes de terre à peau violette sont connues depuis longtemps dans les Maritimes; on les sert surtout avec le

poisson. D'anciennes variétés et, selon toute probabilité, plusieurs variétés différentes, sont cultivées dans de petites parcelles le long du littoral. L'une des plus connues est la variété Purple Chief. Il s'agit d'une pomme de terre de forme oblongue, d'aspect rugueux, à peau violet foncé et aux yeux enfoncés. Sa chair très blanche est parfois striée de mauve qui ne pâlit que très légèrement à la cuisson à l'eau. La variété Caribe, produite par la Station de recherches d'Agriculture Canada à Fredericton et mise sur le marché en 1981, est une variété de plus en plus recherchée sur le marché du frais. Elle a une peau plutôt violette, une chair blanche et elle demeure humide et ferme après la cuisson. Cette pomme de terre mûrit très tôt dans la saison, et se vend surtout à l'automne et au début de l'hiver. La Station de recherches d'Agriculture Canada à St-John's a mis sur le marché de Terre-Neuve deux variétés à peau violette, soit les variétés Blue Mac et Brigus.

Les variétés à peau rouge sont consommées depuis longtemps dans l'ouest du Canada. Leur popularité s'accroît actuellement dans l'est du pays. La plupart des variétés à peau rouge ont une chair très blanche qui tranche avec leur peau colorée, et elles sont généralement humides et fermes après la cuisson. La variété la plus précoce et la première à être commercialisée est la variété Norland. Les variétés demi-précoces sont Red Pontiac et Chieftain. Ces trois variétés sont difficiles à distinguer et même les yeux enfoncés de la variété Red Pontiac ne garantissent pas l'identification. Elles proviennent toutes trois des États-Unis. La variété Rideau, pomme de terre canadienne à chair jaune, a été mise au point à Guelph. Elle a une qualité supérieure à celle des trois variétés précitées, mais elle n'est pas encore cultivée sur une grande échelle.

Les variétés nommées jusqu'ici ne constituent qu'un point de départ. Plusieurs autres variétés créées récemment dans le cadre du programme d'amélioration génétique d'Agriculture Canada n'ont pas encore atteint les comptoirs de fruits et légumes. Les variétés Red

Gold et Rose Gold notamment sont des variétés attrayantes et de bonne qualité, à chair jaune et à peau rouge ou rose. Deux variétés à chair jaune créées à Fredericton, c'est-à-dire Donna et Brador, ne sont distribuées qu'aux exportateurs de semences, de façon à développer les marchés d'exportation, mais elles pourraient faire leur apparition sur les comptoirs de fruits et légumes. Comme il existe un grand nombre de variétés, il importe de bien les décrire sur les sacs et les boîtes, de façon à aider les consommateurs à déterminer la qualité des pommes de terre qu'ils achètent.

* Agronome, Station de recherches Fredericton (N.-B.).

INSÉMINATION ARTIFICIELLE:

Des réponses

L'article sur l'insémination artificielle qui a paru la semaine dernière dans *La Terre de chez nous* a suscité des commentaires et des questions parmi les éleveurs. C'est afin d'y répondre que monsieur Guy Charbonneau du Comité provisoire des cercles d'amélioration du bétail a fait parvenir au journal les informations qui suivent:

* Les éleveurs qui souhaiteraient inséminer les vaches de leur propre troupeau pourront le faire à la suite de la promulgation de la réglementation de la loi sur l'insémination. La réglementation est attendue pour bientôt.

* Les intervenants en insémination ont travaillé à établir un prix unique pour le service dans tout le Québec et non un prix unique pour la semence contrairement à ce que certains auraient pu croire.

* Les éleveurs auront une nouvelle représentativité au conseil d'administration du Centre d'insémination du Québec, dans les pourparlers avec le ministère il est toujours question de trois représentants des éleveurs plutôt que deux comme le faisait mention l'article de la semaine dernière.

F. G.

Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter - Âge, sexe, situation, - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels - pas plus de 5 pages - Pseudonyme court et original - Pas de service d'échange - Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent - Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

«Femmes au foyer ou ailleurs»

En ce qui concerne: Fleur du printemps, j'aimerais apporter quelques commentaires.

Madame, si «la société est sévère pour les mamans au foyer» c'est dans le sens que signale Marie-Josée: aucune considération dans les régimes des pensions, de retraite...

Au sens où vous l'employez, je crois que vous généralisez beaucoup. À mon sens, il s'agit plutôt d'un groupe, de femmes surtout, qui voudrait inscrire toutes les femmes pour le marché du travail - souvent du chômage. Leurs crieries, leurs parades, leurs jérémiades donnent l'impression qu'il y a beaucoup de monde, laissent croire que les femmes qui ont choisi de demeurer au foyer sont des esclaves, des incapables, des nullités.

Pour moi, la femme qui opte pour le foyer, qui élève ses enfants et s'adonne aux tâches d'édifier un vrai foyer, remplit un rôle éminemment valorisant. Il y a des enfants qui sont élevés par celle-ci ou celle-là, qui sont ballottés matin et soir, privés de la présence maternelle, de l'affection. Au bout, qu'est-ce que ça donne? Bien sûr, la nécessité oblige souvent la mère à agir ainsi, mais quand il n'y a pas nécessité, je crois que c'est un mauvais calcul, une perte pour l'enfant et la société. Les premières années sont tellement importantes dans la vie d'un individu!

La promotion de la femme, j'en suis; la conscription de la femme sur le marché du travail, dans tous les secteurs, sous prétexte d'égalité avec l'homme, quelle stupidité! Ces excentriques-là sont rendues à voir du sexisme partout. Madame la Pimbêche n'a pas épousé un homme, mais une «personne». Nous disons: l'homme est un être composé d'un corps et d'une âme... Pour ne pas être sexiste, il va falloir dire: la «personne» est un être composé... Décidément les (quel vais-je mettre le premier?) folles ne sont pas tous renfermées!

À «toutes ces» qui veulent travailler à la promotion de la femme, je leur demanderais de respecter la liberté de chacune, d'exiger que chacune se respecte, que toutes et tous les respectent. Et ce serait fini la publicité où la femme est assaisonnée à toutes les sauces, les films où pour de l'argent elle n'hésite pas à s'exhiber nue, à s'avilir. Je n'ai jamais vu ou entendu de féministes enrégées réclamer le respect de la femme sous cet aspect. C'est pour quand la croisade?

Quant à vous, madame, Fleur du printemps, mes félicitations, mon encouragement! «Les aigles volent en solitaire, les dindons vont en groupe.»

E.M.

R/ Même si vous ne respectez pas toutes les conditions du courrier, je publie de temps en temps vos propos. Mais il serait intéressant de savoir si sous ce E.M. se cache une jeune maman, un célibataire endurci ou un curé à la retraite. Voilà pourquoi nous demandons aux correspondants de donner leur statut social. Les propos prennent alors un tout autre éclairage.

Les revendications féministes de mouvements extrémistes viennent après des siècles de silence et de passivité. On peut donc excuser beaucoup d'écarts, même si on ne les approuve pas. Quant à prétendre que toutes les «folles» ne sont pas enfermées, je signalerais qu'il y a probablement autant de mâles plus ou moins équilibrés qui sont en circulation, mais cela n'apporterait pas beaucoup de lucidité dans des discussions qui doivent demeurer autant que possible à un niveau serein.

Plusieurs mouvements féminins même féministes ont protesté contre la publicité qui rabaisse la femme au niveau d'un objet sexuel. On sent sous vos propos une certaine hargne quand vous signalez par exemple «la femme n'hésite pas à s'exhiber nue, à s'avilir». Elle s'exhibe parce que quelqu'un lui demande, parce que ça rapporte, parce que des impératifs d'argent et de bêtise qui ne sont pas tous féminins sont en dessous de tout cela. Votre dernière citation a fière allure, je vous en félicite. La prochaine fois, dites-nous donc qui vous êtes. Ce sera plus facile d'établir un bon contact.

Marie-Josée

JE ME SENS PARFOIS INUTILE FACE AUX FEMMES QUI TRAVAILLENT

Je suis une mère au foyer, enseignante autrefois, j'ai choisi d'élever moi-même mes petits. Nous recevons plusieurs journaux et revues, mais ce

sont les pages féminines de La Terre que je regarde avec le plus d'empressement.

C'est merveilleux pour moi de voir grandir et évoluer mes enfants qui sont à certains jours bien insupportables à défaire sans cesse le ménage, à pleu-

nicher pour rien, à nous dire non en tout. Il faut des réserves extraordinaires de patience pour répondre sans cesse à leurs besoins, leurs questions. Pour participer à leurs jeux et réparer leurs dégâts. Ce choix de rester à la maison ne va pas sans tiraillements et sacrifices à certains jours. Les moyens financiers sont plus limités, on a une vie sociale plus réduite avec un sentiment de dépendance face au mari, un vide curieux (presque un sentiment d'inutilité à certains jours).

J'ai 30 ans, mes petits ont 3 ans et 1 an. Ma santé n'est pas très bonne. Je suis plutôt bonne cuisinière, mais je tends fortement au respect du Guide alimentaire: aliments simples et sains. J'ai un grand jardin, un grand congélateur, une chambre froide. Mon mari collabore beaucoup et nous mangeons nos légumes à l'année. Je déteste le ménage et la vaisselle, j'aime mieux le tricot, la couture, la lecture et le bricolage. Bien que le soin des enfants me laisse peu de loisirs.

J'aimerais l'opinion de femmes qui vivent ou ont vécu des situations semblables: abandon de carrière, santé défaillante, moyens réduits. Comment concilier soin aux enfants, entretien de la maison et enrichissement personnel. Comment ne pas se sentir diminuée auprès de celles qui travaillent et vivent, semble-t-il, à 100 %?

Maman au foyer

Merci de votre sujet de discussion original, mais si important. Que de petites mamans vont se reconnaître en vous et nous donner leurs trucs, leur pensée profonde et les sources où elles trouvent le courage de recommencer sans cesse, en aimant et en travaillant. J'attends vos lettres.

LA GRANDE MISÈRE SEXUELLE

Q/ Je suis une lectrice de 46 ans, agricultrice, après 24 ans de mariage et de fidélité totale je voudrais savoir quand on se marie et qu'on a notre première relation sexuelle et que l'homme dit: «J'ai eu la cerise», en vos termes qu'est-ce que c'est au juste? Est-ce que ça veut dire franchir la toile qui fait qu'on n'est plus vierge? Veuillez m'expliquer cela. Enfin c'est un moment de jouissance, n'est-ce pas?

Quand on s'est mariés, il y a 24 ans, on est partis en voyage de noces le samedi. J'avais ma virginité, personne ne m'avait touchée. La première relation sexuelle au complet a eu lieu le mercredi seulement. Mon mari n'étant pas capable avant. Cela a pris du samedi au mercredi, il était découragé et moi aussi. Nous nous demandions ce qui n'allait pas, il n'était pas capable d'éjaculer. Tout le début était correct, mais il n'était pas capable d'éjaculer. Cela a pris cinq jours, peut-être que ma toile de virginité était trop dure à franchir.

Quand on perd la virginité, est-ce que c'est long comme ça à faire l'amour pour la première fois? Mon mari n'avait jamais eu de relation avec personne. Veuillez m'éclairer sur ce sujet, peut-être que mon mariage ira mieux et que j'aurai moins de reproches, quand il me dit qu'il n'a pas eu «la cerise».

Comme il a eu assez de difficultés à faire la première relation au complet, il me fait des reproches, il est resté marqué; il voudrait faire l'amour avec d'autres couples, il pense que cela le ras-

Patrons La Terre de chez nous



4102

6014

4100

4102 — Deux-pièces pratique 12 1/2 à 24 1/2.

6014 — Poupée anglaise et 9 autres modèles de bricolage.

4100 — Belle robe de maison: 34 à 48.

Adressez vos commandes à La Terre de chez nous, Service des patrons, 109 Crockford Blvd. Scarborough (Ontario) M1R 5B4. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3.25 \$ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

surait ou peut-être que ça serait le coup fatal de notre séparation car en ayant d'autres relations ça deviendrait une maladie pour lui de sauter l'une et l'autre. Veuillez m'éclairer. Nous sommes un couple qui n'est pas heureux et qui vit avec des reproches.

Marie du Nord

R/ On peut s'étonner à première vue qu'après 24 ans de mariage, vous en soyez encore, votre mari et vous, à faire l'autopsie de vos premières nuits de noces.

C'est signe que les premières expériences sexuelles sont bien importantes pour tout le monde. C'est signe aussi que votre mari, comme hélas, beaucoup de ses semblables, veut être bien certain d'avoir été le premier à franchir la ligne d'arrivée... ou «la cerise» comme ces pauvres diables appellent certains éléments du corps féminin.

Je ne sais pas exactement ce que votre conjoint entend par la cerise. Il aurait été plus simple de lui demander à lui-même. J'imagine que c'est l'hymen (toile ou membrane qui obstrue partiellement l'entrée du vagin). Je dis bien partiellement car, chez les plus vierges des plus vierges, il faut une ouverture pour laisser passer le sang des règles.

Chez certaines personnes, cet hymen est très solide et ne se déchire pas facilement. Chez d'autres, tout aussi vierges pourtant, la toile est très peu résistante et la défloration ne provoque que très peu ou pas du tout de saignement. C'est probablement ce qui vous est arrivé. Comme votre mari ne pouvait pas exhiber le drap sanguinolent (comme il était de coutume en certains milieux de le faire au moyen âge), il se tourmente en craignant d'être arrivé deuxième...

Rassurez-vous donc tous les deux.

Ce que vous racontez de votre nuit ou de vos nuits de noces pourrait être le récit de plusieurs. Quand on est novice dans une branche, on apprend au fur et à mesure. La première expérience est rarement réussie. Votre mari a flanché, comme des milliers de mâles avant et après lui. La passion, la fatigue,

le goût de performer sont souvent responsables de ces états passagers. Ce qui compte c'est qu'il ait bien su se reprendre par la suite.

Ne vous laissez pas embarquer dans le chantage de faire l'amour avec d'autres couples pour mieux le rassurer. Ne vous laissez pas non plus abuser, par toutes les caresses qu'il réclame. Dans la partie de votre lettre que je n'ai pas publiée, vous décrivez votre conjoint comme un homme rendu au milieu de sa vie qui voudrait redécouvrir sa vigueur de 20 ans et vous obliger à des manœuvres qui ne vous tentent pas.

Nulle part, vous ne dites si vous, vous êtes heureuse dans votre relation physique avec votre conjoint. Vous mettez l'accent sur votre virginité, sur votre fidélité, mais vous lâchez, qu'est-ce que vous êtes?

La relation sexuelle réussie est le résultat de toute une vie de tendresse, de confiance, de respect. Si vous vous sentez objet, vous ne pouvez éprouver que des sentiments de répulsion.

Ne supportez plus de reproches de votre mari. Ils sont un reflet de profonde ignorance et de la grande misère sexuelle de couples en apparence si solides et si fidèles.

Marie-Josée

ENCORE LA SEMAINE VERTE

Q/ Je suis à la recherche du titre et de l'auteur du thème musical de l'émission «La semaine verte». Existe-t-il des partitions disponibles dans les magasins de musique?

Elyse

Il n'existe pas de partition du si joli thème de l'émission populaire «La semaine verte». C'est ce que l'on appelle de la musique de scène, des airs qui sont disponibles dans des banques de thèmes musicaux. Je crois que le titre en est «Paysages». Il a déjà été question de rendre disponible cette musique sur cassettes. Vous pouvez vous adresser directement à La semaine verte et demander qu'on en fasse une édition spéciale pour les téléspectateurs qui continuent d'écouter très nombreux cette émission agricole. On dénombre en effet cet hiver plus d'un demi-million de fidèles.

Y a-t-il de la vitamine « C » là-dedans?

MOTS CROISÉS

Plusieurs produits de consommation, les jus notamment, contiennent de la vitamine « C » (c'est indiqué sur l'étiquette). Mais est-ce bien vrai? Voici une petite expérience qui permet de vérifier si vraiment un produit contient de la vitamine « C ».

- Il te faut les produits suivants :
- Féculé de maïs (produit de cuisine dont on se sert surtout pour épaissir les sauces)
 - Teinture d'iode (désinfectant et antiseptique que l'on trouve dans toutes les pharmacies et que tu as peut-être à la maison).

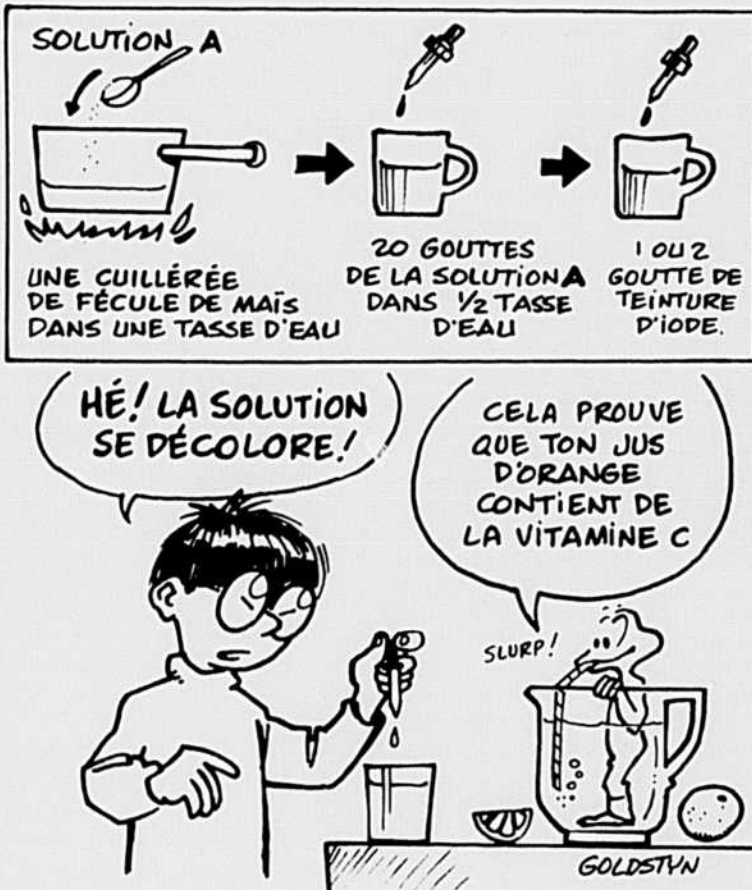
Tu dois d'abord préparer les solutions chimiques. Fais bouillir quelques secondes dans une casserole une cuillerée à thé de féculé de maïs dans une tasse d'eau. Puis dilue davantage cette solution : mets-en 20 gouttes dans 1/2 tasse d'eau et mélange bien. Ajoute maintenant 1 ou 2 gouttes de teinture d'iode à ce mélange.

Instantanément, une couleur bleue apparaît. Tu es maintenant prêt à détecter la vitamine « C ».

Toute en brassant bien ton mélange, ajoute-y goutte à goutte le jus à analyser. Que se passe-t-il alors? La solution bleue se décolore à mesure que l'on ajoute des gouttes d'un liquide contenant de la vitamine « C ». La vitamine « C » a cette particularité de détruire la combinaison iode-féculé de maïs, responsable de la couleur bleue.

Plus le jus contient de la vitamine « C », moins il faudra de gouttes pour décolorer la solution. Si le jus ne contient pas de vitamine C, la solution restera colorée.

Tu peux poursuivre l'expérience. Refais deux verres de solution bleue. Dans un verre, verse 25 gouttes de jus d'orange qui a bouilli pendant 1/2 heure (ou en-



core, 25 gouttes provenant d'un verre de jus qui a été laissé une semaine à l'air ambiant). Puis compte combien de gouttes de jus d'orange frais il faut ajouter à l'autre verre pour obtenir la même décoloration que dans le premier verre. Que constates-tu? Est-ce que cette expérience démontre que la vitamine C peut partiellement être détruite si on ne garde pas le jus au froid?

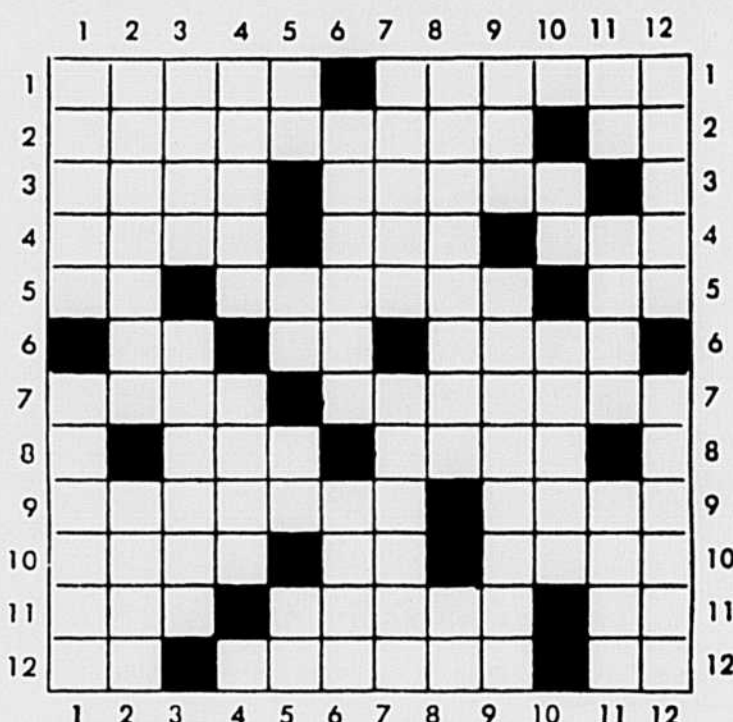
Une dernière expérience pour confirmer si c'est la vitamine « C », et pas d'autres éléments du jus, qui agit sur la coloration bleue.

Réduis en poudre une pilule de vitamine « C » et dilue-la dans un

verre d'eau. Vois si des gouttes de cette mixture décolorent davantage la solution bleue que des gouttes d'eau pure. Cette expérience est-elle concluante?

SOLUTION DU 21 JANVIER

ECANGUER CEP
PISSENLIT MO
AVE NIA OC I
MEPRIS IULES
P SASSAFRAS
RAI SOUE PSI
ELEMENT LION
RI ES EPIER
SOL FLEUR M
PIROLE PR IL
REGNE LIEUSE
ERE OVIN SOL



HORIZONTALEMENT

- 1- Plante tropicale voisine du cactus. - Terrain où l'on cultive des végétaux.
- 2- Plantation d'érables. - Note de musique.
- 3- Oiseau de l'ordre des échassiers. - Qui concerne les paysans.
- 4- Gros nuage épais. - Nom de deux chaînes de montagnes. - Détérioré avec l'usage.
- 5- Du verbe être. - Mollusque gastropode dont la coquille rappelle celle d'un escargot. - Ancienne note de musique.
- 6- Tantale. - À demi. - Pioche à fer large et recourbé pour remuer la terre.
- 7- Légumineuse annuelle cultivée pour sa graine. - Plantes bulbeuses, employées comme diurétique.
- 8- Tenta avec audace. - Une des cinq parties du monde.
- 9- Récolte des céréales. - Titre des descendants de Mahomet.
- 10- Qui existe dès la naissance. - Baryum. - Graminée commune des prés.
- 11- Ville des Pays-Bas. - Petit oiseau des îles Canaries. - Fille d'Inachos.
- 12- Rhénium. - Forme de fructification de la rouille de blé. - Police militarisée du Parti nazi créée en 1925.

VERTICALEMENT

- 1- Protéine contenue dans les grains de maïs. - Mélange fermenté des litières et des déjections des animaux utilisé comme engrais.
- 2- Plante ligneuse plus petite qu'un arbre. - L'eau en général.
- 3- Huche à pain, ancien pétrin. - Céréale dont les grains servent à l'alimentation des chevaux.
- 4- Écrivain norvégien, né à Skien (1828-1906). - Crochet double.
- 5- Aluminium. - Américium. - Le meilleur en son genre. - Scandium.
- 6- Inflammation de l'iris. - Soumis à la volonté de qq.
- 7- Quatrième jour de la semaine. - Oiseau palmipède de la famille des anatidés.
- 8- Arrachage des arbres. - Deux.
- 9- Roue à gorge d'une poulie. - Moteur actionné par le vent.
- 10- Parcouru des yeux. - Docteur de la loi musulmane.
- 11- Conifère. - Transpiration abondante. - Plante type de la famille des iridacées.
- 12- Plante potagère à racine comestible. - Bande de cuir placée sur le dos du cheval.

préparé par le professeur Scientifix (AGENCE SCIENCE-PRESSE)

C'est comme ça chez nous...

par Michèle Paradis

Le chapelet en famille

« Quand Notre Laurentie
Se glisse dans la Nuit
Au pied de la croix Noire
Ce divin rendez-vous
S'unit pour la prière
La famille à genoux. »

Vous vous souvenez de cette chanson? Bien sûr, aujourd'hui elle a disparu de notre répertoire. Elle fait maintenant partie de notre folklore et heureusement quelques-uns s'en souviennent.

Cette chanson a été écrite un jour parce qu'une tradition y était rattachée : celle du chapelet en famille.

En milieu rural du moins, il était impensable de finir sa journée sans avoir consacré quelques instants à la prière. Dans la cuisine, pièce centrale où se déroulaient toutes les activités quotidiennes, le père (ou le grand-père) donnait le signal et s'agenouillait, chacun imitant ce geste. Appuyé au dossier de la vieille chaise, comme si les travaux du jour étaient trop lourds à supporter il bredouillait presque des Ave. Seule, la grand-mère, à cause de son grand âge, et souvent à cause des rhumatismes qui la faisaient souffrir pouvait demeurer assise près du poêle. Mais il fallait qu'elle soit bien malade! La plupart du temps, c'était la mère de famille qui récitait le cha-

pelet, placée en avant de tous les autres, les plus jeunes enfants placés autour d'elle.

Ce qui est donc devenue une coutume a été d'abord un règlement puisqu'au tout début de la colonie, Mgr de Laval fondait la Confrérie de la Sainte Famille obligeant ainsi toutes les familles à réciter le chapelet tous les jours. Mgr de Saint-Vallier alla plus loin en exigeant que la récitation du chapelet se fasse à genoux, non seulement le soir mais le matin également. Remarquez bien que je ne peux vérifier dans quelle mesure ces règlements ont été suivis à la lettre! Mais selon certains informateurs, informatrices, la prière du matin était plutôt individuelle et se limitait souvent à un signe de croix et un Pater Noster. Il aurait été difficile, le matin, de réunir tout le monde pour la prière en commun. Les hommes étaient déjà à l'étable pour la traite des vaches et le soin aux autres animaux pendant que la grand-mère préparait le déjeuner et que la mère préparait les plus vieux pour l'école pour ensuite s'occuper du dernier-né. Par contre, le soir, après le repas, tout le monde est réuni dans la même pièce et il paraît plus facile de réciter le chapelet en commun, remercier Dieu pour la journée qui vient de passer.

Cette coutume s'est maintenue longtemps et il n'est pas si loin ce moment où j'ai dû réciter le chapelet en famille. Sur le coup de 7 heures, à CKAC, on entendait le cardinal Léger chanter "Étoile du Matin, Reine du Saint-Rosaire". Une voix radiophonique avait donc remplacé la voix de la mère dans chacune des maisons et uniformisait, en quelque sorte, la récitation du chapelet à travers le Québec! Au cours des années, la famille grossissait, les plus vieux vieillissaient et les derniers sou-

venirs que je conserve de cette tradition, est que pendant que papa, toujours à genoux avec les moins jeunes et pas encore les plus vieux, récitait le chapelet en écoutant toujours le cardinal Léger, pendant que maman donnait le biberon au dernier-né et qu'elle surveillait si tout le monde répondait, nous les plus vieilles (mon frère était pensionnaire au Petit Séminaire) on avait la permission de laver la vaisselle, en faisant le moins de bruit possible. On aimait encore mieux ça que de passer un quart d'heure à genoux!

Je ne me souviens pas en quelle année le cardinal Léger a cessé de chanter "Étoile du Matin..." et pourquoi CKAC a cessé de diffuser cet événement, mais il me semble que cette disparition coïncide avec le début des années 60.

Pour ceux et celles qui auraient la nostalgie de retrouver ce moment de prière, sachiez-vous que le poste CJSO de Sorel, diffuse "Le Chapelet en famille" à 18 h 45? Évidemment que tout le Québec ne peut synthétiser ce poste mais ceux venant de la région immédiate le pourront.

N.D.L.R.

(1) Le cardinal Léger chantait lui aussi probablement, mais la voix dominante était celle d'Abert Viau, du Quatuor Alouette. Nos lecteurs voudront bien nous aider à préciser ces souvenirs.

«PRENEZ GARDE», au volant, sous l'effet de médicaments

L'Association pharmaceutique canadienne (APC) a lancé sa première campagne de sensibilisation aux médicaments d'ordonnance.

Les médicaments d'ordonnance sont perçus comme les bons soldats qui combattent l'ennemi. Plusieurs de ces médicaments peuvent entraîner la somnolence, embrouiller la vue, nuire aux réflexes, causer des étourdissements et de la confusion ce qui réduit les facultés dont la personne a besoin pour conduire un véhicule ou manoeuvrer des machines et des outils. L'APC a dressé une liste de ces médicaments comprenant entre autres, les analgésiques, les antidépresseurs, les médicaments pour le coeur, les antitussifs, les stimulants et les préparations pour le nez, les oreilles, les yeux et la gorge.

Le Conseil canadien de la sécurité appuie l'Association pharmaceutique canadienne dans sa campagne PRENEZ GARDE et encourage tous les gens qui achètent des médicaments prescrits à demander au pharmacien ou à d'autres professionnels de la santé quelle influence le médicament peut avoir sur l'habileté à conduire un véhicule et à exécuter d'autres tâches.

LA SEMAINE VERTE

Dimanche
le 31 janvier 1988
à midi

Le dossier: les vins hongrois.
La chronique horticole: les plantes d'appartement peu connues.

Court sujet: le charbon de bois.

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION

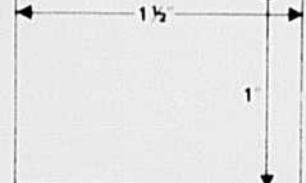
- Annonces sans cadre : 40 ¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins) : 8,00 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,00 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans : 2,60 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce, 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 6,00 \$ la parution.
- Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIEMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moldées).

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renverse, des caractères plus grands, etc.

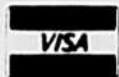
Tarif : 3,05 \$ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple :



Annonce classée commerciale 42,70 \$ moins rabais si applicable. Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires Christian Guindard ou Real Loiseau.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél. : (514) 679-0530

Ligne directe Montréal : 521-4850

AIGUISAGE

REPARATION - VENTE - ECHANGE. Aiguillage seulement 3,50 \$ set, comptant + postage. Nouvelle file à moutons, adaptant à tondeuse ordinaire. Garantie. W. FONTAINE (Clippier Repair) 4255 Papineau, ch. 921, Montréal, H2H 2P6. (514) 285-2929 ou 2322 JNO

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vélées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complets. Paiement argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00.

à frais vire
(514) 549-4163

Association canadienne Blonde d'Aquitaine

Congrès national - 31 mars au 2 avril 1988, au Holiday Inn de Peterborough, Ontario. Défilé de Pâques - 1er avril, à 11 h, terrains de l'exposition, Peterborough, Ontario. Vente du Défilé de Pâques - 2 avril, 19 h, même endroit. Informations, consignations de l'Ouest canadien, de l'Ontario et du Québec : taureaux et femelles de lignée pure et canadiens de race pure. Renseignements et catalogues Mme. M. Dawson, secrétaire R.R. 1, Indian River Ontario K0L 2B0 (705) 295-4272

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAUREUX Holstein pur sang ou croisées, vélées ou devant véler sous peu. Echange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Alard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél. ferme (514) 839-2749. 3/88

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vélées ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél. (514) 471-8181 JNO

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais, 45 ¢ et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESSE ENR, 111 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetièr). (819) 879-7572 JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vélées ou devant véler sous peu, 50 à 80 lb par jour. Echange accepté. JEAN-MARC LEBLANC INC. St-Sylvestre, cte Nicolet (819) 285-2929 ou 2322 JNO

TRIÈS HYBRIDES F1, classées à vendre : FERME DES MILOT INC, 550 boul. Trudel, Yamachiche. Tél. : (819) 296-3247

HOLSTEIN

VACHES pur sang et NIP, fraîches ou dues sous peu, en direct de chez l'éleveur. FERME LA QUEBÉCOISE, Pierre (819) 362-3312. 28/1

SIMMENTAL

TAUREAUX Simmental, fils de Lyrick 115 indice gain, plusieurs Bar 5 Destiny, Duncan, Modèles, YVES LAROCHELLE, 776 Belair, ST-JEAN CHRYSOSTOME, LEVIS, (418) 839-0382. 25/2

SIMMENTAL 15 taureaux de différentes lignées "fullblood" et pur sang, ROGER FORTIER, St-Pierre-Baptiste, cte Megantic, (418) 428-3851. 25/2

HOLSTEIN

TAUREAUX pur sang de 6 à 12 mois, provenant de vaches T.B. ou E.X., jusqu'à 16 500 kilos de lait. PIERRE CARON Plessisville, (819) 362-7682, (819) 362-7555. 28/1

HOLSTEIN

VACHES pur sang fraîches ou vélant au printemps, classées B.P. ou T.B., jusqu'à 200 B.C.A. FERME KARONA Plessisville, (819) 362-7682, (819) 362-7555. 28/1

VACHES Charolais gestantes et Limousin gestantes. Tél. (514) 826-3936. 4/2

CERCLE JERSEY DU QUÉBEC

Le nouveau mode de paiement du lait accorde environ 10,00 \$ l'hectolitre de plus pour un lait standard Jersey. Pour plus de renseignements s'adresser à LEO CHOINIERE, conseiller technique, C.P. 417, St-Cesaire, J0L 1T0. Tél. (514) 469-4810. 11/2

TAUREAUX Charolais 2 ans, pur sang, à vendre. LA GUERINIERE CHAROLAIS-PERCHERONS, 716 Montée Roy, St-Sébastien (Iberville), David Vallières, Tél. (514) 244-5790. 25/2

SUPER!!!

Choix de VACHES LAITIÈRES contrôlées officiel, pur sang et croisées, vélant en tout temps. Pouvons ECHANGER contre genisses ou taures saillies. Sommes acheteurs de troupeau complet ou roulant. Contacter l'équipe TRUDEAU. Tél. (514) 649-1122 JNO

VOUS AVEZ BESOIN D'UN TAUREAU? NE CHERCHEZ PLUS

Nous avons un choix exceptionnel de 304 taureaux pur sang dans les races suivantes :

- ANGUS 12
- BLONDE D'AQUITAINE 13
- CHAROLAIS 87
- HEREFORD 92
- LIMOUSIN 28
- SIMMENTAL 72

• Les races Angus, Blonde d'Aquitaine, seront vendues lors de la 2e encan.

Plusieurs de ces taureaux seront éligibles à une prime de 450 00 \$. Pour l'acheteur.

ENCAN : DIMANCHE LE 28 FEVRIER 1988 A 12 H 00

AU Ranch Lougami/Station d'Épreuve des taureaux de Bouche, rue des Cantons de l'Est.

Pour information :

Michel Gagné (819) 879-2250

Sylvie Chamberland, sec. (514) 534-3549

Yvan Charland, M.A.P.A.Q. (819) 563-3383

Désormais, vous pouvez combattre l'un des désagréments de l'hiver avec les abreuvoirs



MiraFount

- Fonctionne sans électricité
- Ne gèle pas l'hiver
- Des tests effectués à l'université ont montré que l'eau de ce type d'abreuvoir ne gèle pas, même à des températures extérieures aussi basses que -100°
- Le système empêche aussi la formation d'algues due à l'absence de lumière
- De fabrication très résistante
- 9 modèles disponibles
- Idéal pour les bovins, chevaux et porcs

Pour de plus amples informations, contactez sans délai le représentant du Québec :

Michel ou Ginette Gagné Ranch Lougami, rue des Vétérans, R.R. 1, Asbestos (Québec) J1T 3M7

(819) 879-2250

RANCH CHAROLAIS ROGER CHABOT

Cent têtes pur-sang enregistrées. Prix des plus compétitifs.

La « Maison Knock-Out » au Québec Bureau : (418) 248-0612 Ferme : (418) 248-4517



POURQUOI CHAROLAIS?

- L'avènement du croisement charolais a révolutionné le domaine de l'engraissement.
- Les veaux charolais, purs ou croisés, ont de meilleurs taux de conversion alimentaire donc plus de gain avec la même nourriture ou un sujet de race différente.
- Les éleveurs ont compris la rentabilité de l'industrie charolaise et le palmarès des membres augmente chaque mois.

ET VOUS? POURQUOI VOUS EN PRIVER!

Pour informations : MARTINE GAUTHIER SEC-PROPAGANDISTE ASSOCIATION DES ÉLEVÉS DE BOVINS CHAROLAIS C.P. 120 Saint-Sylvestre G0Z 1H0 Tél. (819) 285-2039 (soir)

SIMMENTAL

AMELIOREZ votre troupeau à peu de frais. TAUREAUX supérieurs pur sang à vendre ou à louer. J.J. BARRETTE, (514) 527-2495, (514) 655-5353. 11/2

EMBRYONS HOLSTEIN

De mère T.B. B.C.A. 246-248 et de vache B.P. avec 3 générations T.B. avec indice +15 +11. Prix 400\$, garantie gestante. Aussi TAURE fraîche vélée. FERME MAXIE, Michel Lemay & Fils Enr., St-Barnabé-Nord, (819) 264-2154. 28/1

LA FERME HOUE & FILS

TAURES et VACHES pur sang ainsi que des EMBRYONS provenant de mères hautement qualifiées. Aussi TAPIS ANIMATEUR pour vaches JACQUES HOUE, Bromptonville (819) 846-6282, 846-6167. 18/2

VACHES LAITIÈRES

A vendre 12 VACHES HOLSTEIN fraîches vélées ou vélant sous peu au choix, possibilité de livraison. Inf. St-Pierre-Baptiste (418) 453-2145. 11/2

SIMMENTAL

BON CHOIX de jeunes taureaux pur sang, issus d'insemination. ALBERT ou EDITH MENARD, route 138, St-Barthélemy. Tél. (514) 885-3074. 31/3

SIMMENTAL 7 Taureaux de différentes lignées "fullblood" et pur sang. Ferme YVAN & HUGUETTE COMTOIS, Ste-Elisabeth, cte Joliette, (514) 759-7154. 18/2

JUMENT Belge, café, 7 ans, domptée simple et double, pèse près de 2 000 lb. Tél. (418) 878-2351. 4/2

POULAINS, POULICHES Belges de l'année, pur sang et croisées. Aussi CHEVAL de trait POULICHES 2 ans GERARD ADAM, St-Prosper, (418) 328-8361. 11/2

PERCHERON Réservez votre saillie le plus tôt possible (quantité limitée). Par l'étalon Choice (21547) grand champion de l'expo de St-Hyacinthe 1987. ANDRE COUTU, Appeler après 18 h 00 (514) 756-2837. 11/2

HEREFORD Taureau 2 ans, enregistré, très docile, couleur fonce, 1 600 lb. Livraison si désiré. FERME DU RAPIDE ENR, St-Hyacinthe (514) 799-5117. 11/2

VACHES et TAURES croisées, NIP ou pur sang. St-Marcel, cte Richelieu. Tél. (514) 794-2663. 14/4

2 POULICHES identiques 3 ans, 4 ans, filles de Colonel, GUIDING 4 ans, 18 mains, 2 100 lb. Blond, crinière blanche, face blanche. Tous domptés double et simple. TAURES prêtes à véler Holstein. ARTHUR BISAILLON (514) 532-2869. 25/2

TAURES Holstein vélant en février et mars. PAILLE 1 500 balles. PAUL-ETIENNE LAPORTE, (514) 836-3308. 25/2

Pour la FABRICATION et RÉPARATION de vos ATTELAGES à chevaux ou autres articles. SELLIER DEMERS, Joly, cte Lotbinière, G0S 1M0 (418) 728-3498. 25/2

Ferme Couture & Frères Inc.

CHAROLAIS pur sang enregistrés, sujets disponibles en tout temps. St-Prosper, cte Champlain (418) 328-8141, 328-3330. 25/2

CHAROLAIS PUR SANG

Jeunes vaches, taures, taureaux, des meilleurs lignées. MARCEL BELANGER, L'ÉPIPHANIE. Tél. : (514) 588-3655. 25/2

JUMENT Belge, 7 ans, gestante, dressée pour simple et double. Tél. : (514) 435-7765. 4/2

LIMOUSIN

TAUREAU "fullblood" 4 ans, avec indice en station, doux et bon géniteur. Aussi TAURES d'un an. En Beauce (418) 387-2388. 25/2

OIES blanches et grises, vivantes, 20 000\$ chacune, à vendre. Tél. : (514) 437-3450. 25/2

CHEVAL à vendre. Étalon Belge pur sang enregistré, 1 1/2 an, dompté, pèse 1 200 lb. St-Frédéric, Beauce (418) 426-2094. 25/2

ANIMAUX DEMANDÉS

DES MET & FRÈRES ENR, récupération animaux morts, malades. Frais reversés. St-Jude, cte St-Hyacinthe. Tél. (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 31/3

Achèterais jeune troupeau

LAITIÈRE de 10 à 20 vaches, avec une moyenne de 6 000 à 8 000 kilos de lait, provenant de l'insemination. Directement du propriétaire. Après 20 h 00 (418) 426-2678. 4/2

À VENDRE - DIVERS

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux. 28/1

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cte Yamaska, J0C 1H0. Tél. : (819) 397-2972 JNO

ÉQUIPEMENT DE PORCHERIE

POUR engraissement 36" x 100". À vendre parcs, mangeoires, abreuvoirs ainsi que la tuyauterie et le système automatique. (514) 564-2846. 28/1

CLASSEUSE D'OEUF

Marque EGO-MATIC, 60 caisses / 15 dz / heure. Aussi 3 EMBALLEUSES d'œufs marque Diamond, très bonne condition. Jour (819) 824-4419, soir (819) 824-6558. 3/3

MATÉRIEL D'ÉRABLIÈRE : chaudières 2 gallons, chaudières Loir, couvercles, laveuse, 2 réservoirs. (418) 623-2462. 4/2

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable de 18", 24", 32", 39", 51" de large, en longueurs assorties. Échanges acceptés. Dépliant publicitaire sur demande. LES ÉQUIPEMENTS PAQUET-LÉVEE 43 Reid, Drummondville, Québec, J2B 7T5. Tél. : jour (514) 568-6232, soir (819) 477-2875. 19/5

4 UNITÉS de CHAUFFERIE ou de SÈCHAGE au gaz propane, avec moteur électrique de 7.5 h.p., 550 volts, minuterie et autres, contrôles électroniques. Laissez aller à très bon prix (514) 887-2532. 11/2

ÉCHANGERAIS DÉBUSQUEUSE CS, Tree Farmer, pour un TRACTEUR 4 roues motrices de marque Inter ou Massey Ferguson, (819) 623-3146, (819) 585-3400. 28/1

LUMIÈRES 10 000 heures 25 watts à 100 watts, 130 volts, 0.795 l'unité, caisse de 120, FLUORESCENTS 8" 4.595 l'unité, BALLAST 8" 20.995 l'unité, FIXTURES 8" 2 fluoescents 31.995 l'unité, LUMIÈRES chauffantes infra-rouge Philips 175 watts, 11.95\$ l'unité, 16455 Lajoie, St-Hyacinthe, (514) 773-3552. 17/3

ÉVAPORATEUR 4' x 14' Small à rayon, finisseur 2 1/2" x 10' Small, chaudières 1 1/2" - 2" - 3 gal. aluminium + chaudières, couvercles usages. REPRÉSENTANT de matériel d'érablière comme tubulure, fourneau, osmose, extracteur, bassin et petit matériel. St-Thomas d'Aquin. Après 18 h 00 (514) 796-2328. 28/1

ÉVAPORATEURS, 48 x 12, 36 x 10, 24 x 6, BULK TANK Zero 300, 400, 500 gallons, CHAUDIÈRES aluminium 1 1/2 et 2 gal. à 1.00\$ chacun. Acton Vale. Tél. : après 20 heures (514) 546-7788. 28/1

ÉVAPORATEURS USAGÉS

(3) ÉVAPORATEURS à l'huile, st 5' x 11' Waterloo, hottes alum., préchauffeur, complet, SET DE PANNES 6' x 12' st. Waterloo, ÉVAPORATEUR 2' x 6, plus 5" st. flottes, cheminée, etc., ÉVAPORATEUR neuf 2' x 8 metal, plus 5", POMPE à vide Sili 5 h.p. Buckingham. Après 18 h 00 (819) 986-8784. 11/2

1350 CHAUDIÈRES d'aluminium de 2 gallons avec chaudières et couvercles, aussi LAVEUSE de chaudières avec moteur à gaz. Tél. : (514) 792-3370. 28/1

EQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRE : 4 000 chaudières 2 gal., 1 1/2 gal, chaudières, couvercles, laveuse, réservoir à tournée. Aussi 3 JUMENTS Belges 4 - 5 ans domptées simple, double. Après 18 h 00 (514) 589-6357. 28/1

ROULEUSE à grain Omega 9 x 18, moteur 550, 10 h.p., 2 sets de rouleaux disponibles, dont 1 relié à neuf, élévateur 24" avec godet 4" x 5", metal ventilé, moteur 550, 3 h.p., table de travail, courroie, table de distribution à 6 sorties, balance de chargement à cadran, suspendue avec poinçonneuse Howe Richardson, capacité 3 600 kilos, balance de plancher Howe Richardson à cadran, capacité 2 400 kg, balance ensacheuse Richardson, capacité 140 lb. (819) 583-4444. 28/1

ROSES SÈCHÉES : Pétales de roses sèches en vrac et/ou roses entières sèches pour pots-pourris. Prix suggère 5.00\$ l'once. Inf. (418) 831-6675 ou Écrire à C.P. 133, St-Nicolas, G0S 2Z0. 28/1

POLY DOME

ELEVEUSES de veaux toutes saisons Poly Dome. La plus chaude qui soit pour l'hiver. Mangeoire amovible et porte-biberon 86" x 60" de hauteur. Extrêmement résistante au vent. Sans pareille pour la croissance. 28/1

DENIS MORIN

St-Ignace de Stanbridge, J0J 1Y0. Tél. : (514) 296-8239. 18/2

MOULIN à scie au complet, moteur 80 forces. Tél. : (819) 566-7320. 18/2

RIPES DE BOIS mou en balles pressées. Tél. : (514) 479-8702. 18/2

GENERATRICE 3 points sur prise de force, 1 500 kw, servi 3 fois, prix 2 600\$. Tél. : (819) 843-5413. 28/1

MIEL du Québec à vendre, trefle, fleurs sauvages, miel en rayon. Tél. : (819) 828-2549. 18/2

ÉVAPORATEUR finition Waterloo 2 x 5 hotte aluminium, 4 ans d'usage, 60 CORDES Bois mélange (30"), 100 CANELLES pour rouler tubulure neuf (514) 379-9292. 18/2

ÉVAPORATEUR Cantin 5 vaisseaux 24 x 18, 2 ans d'usage. Cause : trop petit. Prix à discuter. Tél. : après 18 h 00 (418) 822-1600. 18/2

ÉVAPORATEUR

Avec cheminée préfabriquée, 2 x 8, 300 chaudières avec chaudières, servi 2 ans. Tél. : (514) 589-4124, 589-6155. 28/1

RESERVOIR acier inoxydable usage, capacité 3 200 gallons, 2 compartiments (réservoir à lait). Demander Yvon, (514) 695-8001. 18/2

BULK TANK : Réservoir à lait De Laval 400 gallons, vacuum, lavage semi-automatique, bonne condition. LES FERMES RODRIGUE ENR, Jean-Guy (418) 774-3163. 28/1

2 000 CHAUDIÈRES à eau d'érable de 2 gallons, en aluminium, avec chaudières, 550 CHAUDIÈRES en plastique Granby. Tél. : (514) 372-5661, 372-6743. 28/1

ACHETÉRAIS ÉVAPORATEUR 3 x 12 ou 3 x 10 ou 3 1/2 x 10 avec plat en acier inoxydable, bonne condition, aussi ÉVAPORATEUR linir sirop, CHENILLES pour tracteur M.F. 135. Soir (514) 799-1215. 4/2

OU TROUVER fille catholique pratiquante? Celibataire 26 - 38 ans, sociable, dévouée, non obèse. Répondez à gars célibataire 43 ans 5'9", 157 lb CP 214. Beloeil, J3G 4T1 18/2

25 ANS, châtin brun, yeux bruns, 5'5 1/2", 144 lb, gai, sincère, industrielle en lait, j'aimerais rencontrer fille célibataire sérieuse, mature, douce, gentille, sociable. Photo appréciée, mienne en retour. Ecrire FERME AMARILLON, a/s Charles, 172 Grande Plaine, La Visitation, cte Yamaska, J0G 1C0 28/1

HOMME veut connaître cultivateur pour amitié et aider aux travaux. Toutes régions. Frais vire acceptés. Marcel (418) 832-8629 surtout le matin ou soir 28/2

GENTLEMAN-FARMER aimerait correspondre et rencontrer femme entre 25-35 ans, jolie, distinguée, féminine, sensible. Région rive-sud Montréal. Photo appréciée. Ecrire à La Terre de chez nous, CASE 21, 555 boul. Roland-Thérien, Longueuil, J4H 3Y9 28/1

HOMME célibataire, grand, sérieux, bien établi sur ferme maraîchère, aimerait correspondre avec fille 18-30 ans, jolie, sérieuse. DENIS, C.P. 61, St-Flavien, G0S 2M0 4/2

HOMME 45 ans, ancien cultivateur, avec bon emploi, aimerait rencontrer femme sérieuse, région Valleyfield. Ecrire à C.P. 171, Valleyfield, J6S 4V6

DIVERS

ATTENTION AUX INVENTEURS

Les directeurs de la foire du printemps de la vallée de l'Outaouais sont à la recherche d'inventeurs se reliant à l'agriculture. La personne ou les personnes jugées ayant la meilleure invention auront droit à une espace gratuite afin d'exposer leur invention lors de la foire du printemps, qui se déroulera le 22, 23, 24 mars 1988 au parc Lansdowne, Ottawa. Faites parvenir une photo et une brève description de votre invention à Madame Mary Joynt, Smith Falls, Ont. K7A 4S5 11/2

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME élevé sur ferme laitière disponible pour travail à temps partiel. Toutes régions. Surtout matin ou soir (418) 832-8629 11/2

BONJOUR AGRICULTEUR. Si vous n'avez pas de relève agricole, je serais intéressé à travailler sur votre exploitation laitière bien mécanisée, avec sucserie et bon quota, si possible. J'ai 35 ans, marié, élevé sur une ferme laitière. Ecrire à La Terre de chez nous, CASE 24, 555 boul. Roland-Thérien, Longueuil, J4H 3Y9 18/2

JEUNE FRANÇAIS élève ingénieur agricole recherche agriculteur l'acceptant en stage 6 semaines en juillet, août 1988. Ecrire à La Terre de chez nous, CASE 24, 555 boul. Roland-Thérien, Longueuil, J4H 3Y9 4/2

CHERCHE emploi en SERRE. Expérience 9 ans culture laitue, tomate, concombre, fleurs annuelles. Demander MANON (514) 269-3299 4/2

EXTERMINATION

Vous avez un problème avec des RATS, des SOURIS ou des INSECTES dans le grain? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.
Maître Exterminateur - Fumigation

CONSEILS GRATUITS et OUVRA-GE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 13 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité.

Contactez nos bureaux suivants:
Montréal: (514) 332-9760
Victoriaville: (819) 758-3643
Drummondville: (819) 472-3815
Joliette, Sorel, Valleyfield,
St-Jérôme, St-Hyacinthe,
Dorval, Longueuil, Granby,
St-Jean, Laval: 1-800-361-2717.
JNO

FOIN - GRAIN - PAILLE

ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNE
1re coupe et 2e coupe
et aussi paille.
Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Ctè Iberville

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau (514) 674-6194
Tel.: (514) 655-2858
(514) 655-5392 JNO

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAÏ, (514) 792-2375, (514) 792-2118 11/8

MAÏS ST-MARCEL INC. Sommes acheteur de BLE de consommation humaine. ACHETONS et VENDONS tous les grains: maïs, maïs humide. Livraison partout ou à prendre à l'éleveur. Tel.: (514) 794-2098 7/88

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année 87-88. Balles minimum 50 lb, minimum 750 a 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX. (613) 679-2623 4/2

ACHETE foin et paille de bonne qualité VENDS rpe de bois en sac. RENE NOR-MANDIN, Mont St-Gregoire Tel. (514) 347-7714 7/88

ROLLAND GOSSELIN Commerçant foin paille, rpe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et aux États-Unis. ST-LAZARE BELLECHASSE Tel. (418) 883-3608 8/88

JE SUIS acheteur de luzerne, mil et luzerne et paille. Paie bon prix. Tel. (418) 833-8595 10/3

FOIN à vendre: 9 000 BALLES. Fait à la fin de juillet. Tel. (819) 875-3967 11/2

FOIN mil et petit trefle no 1, 5 000 balles 40 - 45 lb St-Eustache. Tel. (514) 472-2755 11/2

"SOYA TORREFIE". Les Grains Becancour Inc. peuvent maintenant vous approvisionner en soya torréfié pour vos programmes alimentaires. Ville de Becancour (819) 233-2506 11/2

3000 Balles de FOIN de qualité, 1re et 2e coupe, 1500 balles de paille L'Assomption. Tel. (514) 589-4903 11/2

FOIN MELANGÉ 1re qualité, 2500 balles. Aussi PAILLE de BLE. Jean-Guy Muloir, St-Roch-de-l'Acadian. Tel. (514) 588-3119

PATE ALIMENTAIRE pour porc à l'engraissement et truie. Livraison disponible. Tel. (514) 581-4144 14/4

MARCHAND DE GRAINS

Achat et vente de toutes céréales
Qualité et Service
Transport Real Gaudette Inc.
Centre régional
Tel. (514) 787-2440 31/3

ACHAT et VENTE à l'année. Avoine - Spécialités pour chevaux - Semences en gros. SEMENCES GRIPON INC. Tel. (514) 427-3831, 427-2863 1/89

4000 Balles de FOIN mélange, à vendre, 1re coupe, très bonne qualité. Tel. (819) 427-5727 11/2

MACHINES - OUTILLAGE

John Deere

4020 2 roues motrices, 1964
2130 2 roues motrices, 1975
2950 4 roues, cabine, 1964
2750 4 roues, cabine, 1963
2550 4 roues avec canopy, 1965

2120 2 roues, cabine, loader

International

1406 2 roues motrices, cabine, 1981
986 2 roues motrices, cabine, 1977
966 2 roues hydro, cabine, 1972
784 4 roues motrices, cabine
674 2 roues motrices, 1976

Massey Ferguson

1080 2 roues motrices, 1972

White

2-70 4 roues motrices, 1978
4-150 4 roues motrices, cabine, 1976
1870 2 roues, cabine, loader, 1973

Allis Chalmers

7020 2 roues, cabine, 1980



GARAGE ROCH FORTIN INC.
131, de l'Église
Napierville, Québec
Tél. (514) 245-3264

SPÉCIAL DE BATTEUSES

2 ou 4 roues motrices

DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

BATTEUSES M.F. 760, (2) 750, 550, 540, (3) 510, (4) 300, (2) 410, (1) Ford, John Deere 7700 4 roues motrices, (2) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers M2 F, Inter 1460 axial, 915, 815, (2) 715, 615, 303, 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à maïs, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Inf. JEAN-MARC GREGOIRE, St-Cuthbert, (514) 836-4596 (514) 836-6589 JNO

SPÉCIAUX FIN DE SAISON

ROULEUSES MELANGEUSES neuves marque Automatique, prix 1500\$ et plus selon modèle. Pour information (418) 839-8808 JNO

SEMOIR Inter 510, 16 disques simples, avec boîtes à mil, très propre, 2 800\$. Tel. (819) 398-2405 25/2

CASSEUSE à concombre 48", neuve avec système à l'huile. Le soir (819) 396-2254 25/2

CABINE de tracteur 135 M.F., petite MEELING, 500\$, piquets de cedre, longueur de 15', 2 500\$ chacun, thermo King 3 forces: 1 200\$, fonctionne très bien, camion Chevrolet 1973, 3 tonnes (avec ou sans) boîte isolée comprenant thermo King, le tout 4 000\$, très propre, pouvant être vendus séparément. (514) 826-3751, (514) 826-3090 28/1

GARETTE Timberjack 215, moteur Ford 4 cylindres, diesel, plus un set CHAÎNE annexe et une GRATTE à neige. (819) 425-5377 28/1

FOURRAGERIE motorisée 1880 New Holland, moteur diesel Caterpillar 3208, seulement 200 heures. Equipement auxiliaire: compresseur et réservoir d'air, barre coupe et couteaux neufs 50 heures. Bonne condition, (418) 343-2016 14/4

JOHN DEERE 3140, année 1981, 4 RM, avec loader et cabine, prix 23 950\$. Tel. (514) 653-9541 11/2

TRACTEURS 4WD

White 2-70, 1977, 4 r.m., cab. Laurin, 2000 heures, 6 cyl., très propre. Deutz D-13006, 4 r.m., cab. 130 hp, 1977, 16-6 vitesses synchro, A.C. 6060, 4 r.m., 70 hp, cab. A.C., air, siège de luxe 16 x 34, chargeur 460 A.C. 1984, 1 000 heures, comme neuf. Oliver 1365, 4 r.m., 65 hp, A-1, Oliver 1650, 4 r.m., loader, Lessard, 70 hp, 6 cyl., 1H, 986, 2 r.m., cab. 1H, 18 x 38 radial, 2500 heures, A-1, P.S.D., 1H, 784, 2 r.m., cab., T/A, 2400 heures, excellente condition, Ford 4000, loader, Allied, Universel 530, 4 r.m., 65 hp, 12 vitesses synchro, 1 600 heures + chargeur "quick attach", Articule Belarus 1500, 180 hp, moteur neuf, pneus à riz, 1H, 186 hydro, 1977, cabine, 20 x 38 à riz, très propre

Fauchuses-conditionneuses

AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre, Vicon rotative 7, N.H. 469, 479, 488 et 489

MOISSONNEUSES

GLENER L2, GLENER M2 KS, 630 + 15 pi., 1982, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives, F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi., GLENER N5, 1981, 630 + 15 pi., très propre, 1H, 93 table 8 pi., très propre, 3 500\$. NEW IDEA 706 diesel, EGRENEUSE + 4 rangs à maïs, A-1, ANDAINEUSE M.F. 44

SEMOIR

A.C. 330, 4 rangs + moniteur, A.C. 630, 6 rangs + moniteur + vis à engrais, 1982

CHARRUE

1H, 720, 4 x 16", 4 oreilles neuves, 2 roues, 4500\$. CHOPPER A MAÏS Brady 15, modèle 1680, retait à neuf

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner

PNEUS

NEUFS + USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein

EQUIPEMENT BARABY INC.

(514) 296-4411, 4545, après 6 heures (514) 378-7323 JNO

SPÉCIAL

TRACTEUR White 260 et 1370, 4 roues avec loader, 1365 4 roues, HERSE à disques de 28 à 64 rouleaux, BOITE dompeur pour machinerie s'installant sur camion. GARAGE RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893 JNO

TRACTEURS

- JD 1840 4 R/M
- JD 3140 4 R/M cab
- JD 2950 cab + air
- White 2-105 cab 4 R/M
- Inter 784 loader, 4 R/M
- White 1365 4 R/M Pelle
- MF 1844
- MF 35 chargeur
- MF 3165 chargeur
- JD 510
- Inter Hydro 186 cab + pelle
- JD 1830
- White 1270 500 h.
- Ford 7710 cab air 22 000 \$
- Ford 6610 cab air 1983, 1336 h 20 000 \$
- JD 4050 4 R/M P/shift, cab
- JD 4230 Turbo 4 R/M cab + 16 900 \$
- JD 4240 cab air 26 900 \$
- Universel #640 DTC 1984, pelle + cab 4 w/PSD
- Deutz DX 110 4 R/M

LES ENTREPRISES MICHEL GIROUARD INC.

Siege social: Laurier Station
339, Grande-Ligne
Victoriaville (Québec)
Tel. (819) 728-4534-4535

Atelier de réparation et locations
339, Grande-Ligne
Victoriaville (Québec)
Tel. (819) 758-9566-9043

TRACTEURS

- MF 255 cond. A1
- JD 2010 gaz + chargeur
- JD 3020 cab + chargeur #148
- JD 1830 refait à neuf
- JD 1830 cab + chargeur
- JD 1830 + chargeur
- Oliver 1655 4 R/M
- JD 2120 4 R/M
- Ford 5000 D Trans/Selecto
- JD 3130 2 R/M, - cab + 1200 h
- BATTEUSES
- JD 6600 Tables + nez, 6 rgs
- JD 3300 gaz + cab nez, 3 rgs
- Table à grain très propre
- MF #82, table 10'
- 2 JD #4400

Équipements Aganier Ltée
1325, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118
Région ouest 272-2648
Alain (514) 454-2118

TRACTEUR Universel 640, 325 heures, 1985, très propre, chargeur 240, cabine 550, chaîne à glace 3/8", roues doubles, pick-up G.M.C., 1985, diesel, 87 000 km, très propre, (514) 454-2621 11/2

TRACTEUR

KUBOTA modèle B 6100 DT, 4 roues motrices, 14 forces, avec chargeur, 700 heures, très propre, 6 500\$. Tel. (514) 697-9672, 563-5768 28/1

FAUT QUE ÇA SORTE

TRACTEURS

- 2 JD 4440 cab. 3 000 hres. comme neuf
- JD 4240 4 R/M, cab. comme neuf
- JD 2120, 7 500 \$ H. Low
- JD 3140 4 x 4 16 900 \$
- JD 4230 + cab A.C. Bonne 17 500 \$
- JD 3140 4 x 4 cab Laurin, chargeur #260
- JD 2130 cab. bonne condition

BATTEUSES

- Choix de grandeur à maïs 4 rgs, 6 rgs, 8 rgs, Model 7000
- Herse cultivateur, Lely Terre, 4 mètres, 4000 \$
- JD 4400 diesel rotatif SCREEN air climatisé, 1400 hres, excellent état 19500 \$
- JD 6620 4 R/M, 1 800 hres, aubaine

St-Onge et Perreault Inc.
1700, chemin Ste Catherine
St-Hyacinthe (Qué.) J0P 1A0
Tel.: (514) 269-2353
1-800-363-5397

TRACTEURS

NOUS avons le plus gros choix de tracteurs usages au Québec. FORD 1210, 16 h.p., diesel, 105 heures, 3 cylindres, 7500\$, 1710, 26 h.p., 4 r.m., chargeur, 85 heures, 15 500\$, 4000 gaz, 2 750\$, 4600 chargeur, 6600 75 h.p., 6700 cabine 75 h.p., 7700 cabine 90 h.p., (2) 7600, cabine 90 h.p., FORD 8000 cabine 100 h.p., 9500\$, (2) 9700, cabine, air, 140 h.p., M.F. 135 diesel, cabine, 1085 h.p., cabine, chargeur, godet à neige, M.F. 85 gaz, 60 h.p., J.D. 2010 gaz, DAVID BROWN 990 cabine, (2) 1H, 624, chargeur et cabine, FORD 7600, 90 h.p., sans cabine

SOUFFLEURS À NEIGE

VALAC 78", 1 600\$, neuf, B.L.R. 86" neuf avec chute latérale, 1 750\$, (2) Ber Vac 63", 78" usages

WAGONS

VALAC 8 tonnes neuf pneus 11L x 15, 8 "plus" NF, 1 500\$, VALAC 10 tonnes neuf tandem 11L x 15, 8 "plus" neuf, 1 600\$, (1) boîte à foin 24" Valac neuve, 1 750\$, (2) boîtes à foin 24" Valac neuves, 2 000\$, (3) wagons dompeur Valac 7 tonnes Demo, 2 200\$ chacun, lot de boîtes à grain neuves, 300 minots, vis à engrais avec moteur orbite neuf, 850\$ chacun

FOIN

PLUS de 50 MACHINES à foin et ensilage usagées telles que (3) presses N.H. 320 + lance-balles, N.H. 315 lance-balles, 268 N.H. lance-balles, (3) haybines 489 N.H., (2) 495 N.H., (1) 469 N.H., Heston P.T.10, hydro swing 1010, (2) rateaux 256, (3) wagons à balles N.H. automatique, (2) fourrages 718, (1) 770, (1) 890, chopper Gehl, 2 mangleoires de 20", 24" avec wagon, usages, (3) boîtes Dion etc. etc. Informez-vous! Nous avons certainement la machine qui vous convient. FINANCEMENT SUR PLACE

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4
(Autoroute 20, sorties 177 et 179) Tel. (819) 474-1910 Livraison disponible 4/2

SEMOIRS A GRAIN Inter modèle 520, 24 sillons, roues à pression, Melroe 22 sillons avec roues à pression, JD, 8200, Inter 510, M.F. #33, 13, 15, 17 et 23 sillons, 2 EPANDEURS à engrais chimique avec 4 roues tandem, FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES rotatives, Kuhn #300, Vicon et Gehl, FAUCHEUSE axiale New Idea 9' large, FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 479 et Inter 1190, FOURRAGERES N. Holland 770, 890, 892, Inter 720 et 830, Heston 2100, J.D. 35, PRESSE A FOIN M.F. 124 avec lance-balles, PRESSES A BALLES rondes Heston et Gehl, EPANDEURS à fumier Inter #570 et #575, 280 minots, J.D. #680, 360 minots, CULTIVATEUR Brady 24 large, YVON BRAIS, St-Pie de Bagot. Appelez si possible avant 8 h 00 a.m. ou en soirée à (514) 772-2920 11/2

FOURRAGERIE motorisée J.D. 5460 (2 500 h), 4 RM, pneus 28L x 26, NEZ A MAÏS ensilage (4R), pick-up à foin, M.F. 1155 (2 300 h), (819) 358-2626 11/2

TRACTEUR DEMANDÉ

Inter hydro 100, hydro 86, hydro 84, row crop Inter 766, 866, 966, 986. Le tout en bon état ou pour pièces, (514) 658-8134 11/2

SEMOIR Inter 5100, 24 disques doubles de 6 po., pneu marqueur, pas de boîte à mil, 3 800\$. Tel. (819) 398-2405 25/2

SARCLEUR à maïs de marque Alloway 4 rangs, possibilité de 6 rangs, presque neuf. Tel. (514) 772-5574 4/2

USAGÉS

- JD 4640 cab + air cond. A1
- JD 2130
- Fauchuse cond. MF #925
- Camion GM avec chargeur à bois
- Trailer dumper 8 tonnes
- JD 3130, 1979
- Presse JD 336, très bonne cond.
- Batteuse Inter #105 faux et ramasseur
- Presse NH modèle 276 comme neuve

Équipements BRUNEAU
180, rue des Industriels
Lavaltrie J0K 1M0
Tél. (514) 588-3086

TRACTEUR Inter 484, avec pelle 2200, PLANTEUR à maïs John Deere 7000 4 rangs avec boîte insecticide. Tel. (514) 373-6133 11/2

EQUIPEMENT A POMMES DE TERRE. Ensemble double marque Haines, egermeuse double, marque Sylvain. Tous deux en excellente condition de marche, comme neufs. Aussi 50 PALETTES G.P. Région Lanaudière (514) 887-2532 11/2

EXCAVATEUR KELLY

Bati comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" 8'6" 10'6" 12'6"
Benne de 9' x 36' disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points
Pour informations:
Les Distributions
Payeur
5379 est. rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec, J0B 1A0
Tél.: 818-821-3018

ARROSEUSE Royal Beam 300 gallons, 25 g.p.m., rampe hydraulique 52', active d'un moteur Wisconsin, 20 h.p. Reconditionné à neuf, (514) 454-2825 11/2

ROUES TASSEUSES sur lit de semence pour meilleur germination et plus d'uniformité dans la levée, s'adaptant à l'arrière des 2 roues en V du semoir John Deere 7000 et New Holland, 150\$ le rang, preuve d'efficacité assurée depuis 8 ans, avec l'appui de différents comités de gestion. FABRICANT O'NEIL ALIX (514) 460-7830 11/2

SPECIAL ROUES DOUBLES

Roues doubles (usage) grands axes - sorties - prix très compétitifs. Aussi PNEUS à 18 x 4 x 38 neuf et 24 x 5 x 32. Tel: (418) 365-5580 25/2

MOULANGE Mix Mill 5 forces, remise à neuf. Tel: (514) 772-2328 25/2

MAISONS

MAISON DE CAMPAGNE à vendre, style "Chalet suisse" 24 x 30, chauffage électrique. Remise 12 x 6, piscine hors terre, grand terrain paysagé. 1 h 30 du Mont Ste-Anne, quelques minutes du centre de ski local, 500 pieds de terrain de golf sur le bord de la rivière. Bulstrode 50 000\$, acheteur sérieux, communiquez au (819) 362-3471 ou (819) 362-3727, demander LUC ou HUGUETTE 25/2

OFFRE D'EMPLOI

HOMME d'expérience pour travail sur ferme bovine, coupe de bois. Maison fournie. Envoyez coordonnées à: La Ferme, poste restante, PLESSISVILLE, GEL 2Y5 11/2

PERSONNE d'expérience, demande pour travail sur ferme laitière bien mécanisée, située dans la région de St-Hyacinthe, travail à l'année, maison fournie ou chambre et pension. (514) 794-2532 11/2

PERSONNE DEMANDEE pour compléter l'équipe d'employés d'un complexe porcine de la région de Portneuf. La personne choisie sera responsable du secteur engraissement. Exigences: expérience dans l'alimentation, la régie, l'entretien des locaux d'élevage, bonne motivation et esprit d'équipe. Salaire et conditions de travail à déterminer. Tel: (418) 873-2079, soir: (418) 873-2994 28/1

LOGEMENT pour deux personnes gratuit en échange de surveillance des lieux et entretien de quelques animaux. Idéal pour fermier, homme à tout faire retraite. Région Magog. A. FISCHER, jour: (514) 671-1216, soir: (514) 671-6471 28/1

GÉRANT DE FERME

DEMANDE, de préférence un couple. Ferme porcine avec maternité. Bon salaire, loyer meuble fourni, avec expérience si possible. Région Louiseville. Contactez LINE ou PAUL, après 18 h 00. (514) 835-4054 4/2

HOMME, marié avec expérience pour travail permanent sur ferme laitière, maison fournie, salaire à discuter. Tel: (514) 291-5150 18/2

COUPLE pour travail sur ferme. CANTONS DE L'EST, verger et érablière. Salaire à discuter, maison incluse. Jour: (514) 676-7707 28/1

TAILLEURS de pommiers demandés, souples pouvant grimper dans les pommiers et aimant (travailler à l'extérieur). Debutant en février, logement fourni. FRELIGHSBURG, (514) 298-5117.

HOMME RESPONSABLE demande pour travailler sur une ferme de reproduction porcine (MATERNITÉ), maison fournie. Région de ST-HYACINTHE. (514) 796-2104 25/2

HOMME MARIÉ, travail à l'année sur ferme laitière, 45 vaches, maison fournie, salaire avantageux, expérience requise. Région DRUMMONDVILLE. (819) 336-4891

PERSONNE DEMANDEE pour travail sur ferme laitière, participation à tous les travaux reliés à la ferme. Conditions intéressantes, maison fournie. (514) 799-3839 4/2

VENDEUR DEMANDE pour la région de Châteauguay et des environs, dans la vente de tracteurs et équipements japonais de marque Kubota. Excellent territoire, clientèle déjà établie, possibilité de participation au bénéfice de la compagnie. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE 23, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9 11/2

Concessionnaire de tracteurs agricoles et commerciaux de marques de prestige est à la recherche d'un mécanicien dynamique, ambitieux, n'ayant pas peur des responsabilités. Si vous voulez partir en affaires, devenir votre propre patron, nous sommes prêts à offrir nos montages de machinerie et les réparations mécaniques de notre clientèle avec un nombre d'heures garanties par semaine. Un local de réparation sera à votre disposition. Cette offre est une très belle opportunité de partir à votre compte avec très peu de risques à un coût minimum. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE 23, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9 11/2

EMPLOYÉ DEMANDE avec expérience pour travail permanent sur ferme laitière bien mécanisée. Bon salaire. L'ANGE-GARDIEN ROUVILLE. (514) 293-5267 4/2

PERSONNE DEMANDEE pour travail à l'année sur ferme laitière, région de Drummondville. Qualifications: expérience, motivée, honnête, propre. Conditions intéressantes. Logement fourni. (819) 848-2775 4/2

HOMME MARIÉ avec expérience pour travail à l'année sur ferme laitière. Maison fournie, salaire à discuter. (819) 353-2626 4/2

ON DEMANDE

Acheterais TRACTEURS de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHÔNIÈRE, route 139, Roxton Pond, Cte Shefford, Québec. Tel: (514) 372-9527 3/88

ACHETERAIS chaîne pour tracteur de grosseau pour pneus 16.9 x 38, prix raisonnable. Tel: (514) 659-9974 28/1

ON DEMANDE acheterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL. (514) 548-2538 JNO

1 CAMION 6 roues 1 1/2 tonne, moteur diesel avec boîte de 10 à 12 pour transporter des animaux. Tel: (514) 373-1078

ACHETERAIS camion 6 roues avec boîte à moulinet vrac, avec souffleur, de préférence diesel. Tel: (819) 752-4165 4/2

Concessionnaire de machinerie agricole recherche un mécanicien et un préposé aux pièces pour effectuer un travail de première qualité.

- une expérience de 2 ou 3 ans dans le domaine serait un atout
- du dynamisme, de l'initiative et esprit d'équipe

Salaire selon expérience

Pour information

Garage Roch Fortin

Napierville

Tel: (514) 245-3264

PLANTS

Plants de fraisiers certifiés par le MAPAQ. Contactez: Pépinière Gagné, 191, 1^{re} Rang, p. 1, Princeville (Québec) G6P 1E0. Tél: (819) 364-5728. Offres plusieurs variétés pour une récolte abondante.

PLANTS DE FRAISES

CERTIFIÉS d'Ontario, plusieurs variétés. FERME LA VIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 Chemin Marcotte, St-Etienne des Gres, G0X 2P0. Tel: (819) 376-4198 5/5

Plants de fraises

Plusieurs variétés, inspectées et suivies. FERME LA CUEILLE, Louise Villeneuve, 574 Des Dalls, St-Etienne des Gres, G0X 2P0. (819) 535-3015 28/4

GRIFFE d'asperge à vendre, variété Viking KB3, quantité limitée. Tel: (819) 535-3242. TERRES MARAÎCHÈRES NORVIE ENRG, St-Etienne 4/2

ARBRES FRUITS RUSTIQUES

GRANDE SÉLECTION de pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, noisetiers, et petits fruits. Plantes rustiques et résistantes. Pour recevoir notre catalogue descriptif, envoyez 1\$ à SURSUM COR-DA, Scottstown, Québec, J0B 3B0 25/2

POUSSINS - POULETTES

CENTRE AVICOLE BÉLANGER

Poulettes prêtes à pondre Warren Dekalb (rouges), Dekalb 527 (noires), possibilité de livraison par nos camions. Plus de 100 agents au Québec et Nouveau Brunswick. 72 route Gaspard, Ste-Louise, G0R 3K0, (418) 354-2557 JNO

SEMENCES

ORGE Leger certifiée à rendement élevé, directement du producteur. REAL OLIGNY, 2222 Route 133, IBERVILLE, Québec, Tel: (514) 346-3937 25/2

SERVICES

POUR FACILITER la vente de votre ferme, nous pouvons filmer sur cassette VHS, d'une durée de 2 heures, type VIDEO en couleur et avec frais. Pour information: C.E.Y. courtier, GEORGES PAQUIN, jour 1-800-363-5466, soir (514) 774-0567 28/1

Vente et Service Patz

AVONS en inventaire machines neuves et usagées, pièces originales PATZ, pneus échange à prix compétitifs, vendeurs Patz, nettoyeurs d'étable, soigneurs, convoyeurs reconstruits avec garantie. Livraison rapide, partout au Québec et en Ontario. DISTRIBUTION SERGE BÉLANGER INC., St-Jovier, Mirabel, Québec. (514) 435-4813 JNO

LES SPÉCIALISTES

pour le transport en provenance de la Suisse

- Service maritime groupage par conteneur toutes les semaines
- Service aérien toutes les semaines

S.V.P. contactez

LEP INTERNATIONAL INC.

Hugo L. Studhalter, 1000, 1^{re} Avenue, St-Jovier, Québec, J0B 3B0. (514) 849-9321

SILOS

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cte Lévis (Québec), G6W 5M5. Tel: (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équipement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

PATZ

VENTE et SERVICE

AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ. Service complet de pièces. Prenons échange. Machines reconstruites avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. LES ÉQUIPEMENTS REJEAN JETTE INC. St-Césaire. (514) 469-3002, res. 469-5345 JNO

SILOS-FOSSÉS À PURIN

Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches: la solution à votre problème.

CIMENT SOUFFLE INC.

Drummondville. (819) 478-0661, 478-8531 JNO

SILOS
SILOJOURS
Béton Dia. 12" à 30"
SILOS À PURIN
Tous diamètres

silos Beaudry
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec)
J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tel: (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

Patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tel: (514) 464-5011

Urgence soir:
(514) 584-3116

CONSTRUCTION ACTON LTÉE
SPÉCIALISTES
EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin.
De 8" - 12" - 16" de hauteur et d'un diamètre de 40" à 100".
Plates-formes à l'humier de 4" à 8" de hauteur.
Diamètre désiré.
Silos coulés ou douves de 16" - 18" - 20" - 24" et 26" de diamètre.
Silos à atmosphère contrôlée.
Haylage ou maïs humide.
C.P. no 1241.
Acton-Val (Québec)
(514) 546-2798 - 546-2797
Frais virés acceptés.

LES ÉQUIPEMENTS Daniel Labonté

Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.

VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chûle
• tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
Tel: (514) 773-6589

SILOS 7733
A VENDRE: (2) 18" x 60", (1) 16" x 60", (1) 14" x 50", (1) 16" x 50", autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf: (418) 839-8808 JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.
Vente de silos neufs et reconstruits. Achat, démantèlement, réparation et extension de silos. (819) 478-0661, 478-8531 JNO

FOSSÉS À PURIN
Plate-forme à l'humier, hauteur + diamètre selon la demande. Avons aussi: silo horizontal. Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tel: (514) 772-2635 JNO

VIDEOS DE SILO PATZ

AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VERIFIEZ NOS PRIX.
LA LACOSTE & FILS INC.
Tel: (514) 692-2909 JNO

SILOS
ACHATS et VENTES de silos en douves neufs ou usagés. Construction - fondation - rehaussement - réparation de la finition intérieure, etc. LA LACOSTE & FILS INC. (514) 692-2909 JNO

2 SILOS Dion à vendre: 16 x 42, 18 x 50, 2 vendeurs de silo: Starline, Star Trac. Tel: (514) 467-5468 28/1

VIDEUR PATZ

VIDEUR de silo Patz à grande roue, avec une nouvelle transmission en fonte pour silo de 12 à 16", très propre, avec ou sans moteur, 3 ans d'usage. (514) 467-5519 18/2

TERRES DEMANDÉES

CHERCHE ferme laitière en opération ou nue. Minimum 300 acres en culture. Tel: (819) 395-2758

NOUS sommes à la recherche de 100 fermes laitières, avicoles, etc. Pour clientèle européenne. Pour information:

GEORGES PAQUIN

1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567, C.E.Y. Courtier 19/1

AVEZ-VOUS PENSE à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? ÉVALUATION 15 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. C.E.Y. courtier, GERARD CHASSE, agent (514) 796-2557, 7 h 00 le matin à 23 h le soir 3/3

BESOIN actuellement petite ferme de 10 à 100 arpents, située dans la région de St-Hyacinthe, pour client avec comptant. J.P. BRODEUR, (514) 771-2121, CENTURY 21 IMMEUBLE ST-JEAN 4/2

VENDEZ votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Appelez CEGO Courtier.

PIERRE VIOLET

Tel: (514) 453-2876 17/3

BRÔME - MISSISSQUOI - SHEFFORD-ROUVILLE: acheterais terre 15-45 acres, sans bâtiment, partiellement déboisée, vallonnée, montagneuse, pour horticulture expérimentale. GERALD CHOUI-NARD AGR. (514) 337-9512, (514) 263-4831 11/2

Votre ferme est à vendre?

PIERRE BRUNET

Spécialiste agricole, bureau (418) 683-8798, ROBERT BLAIS, Courtier. 18/2

JEUNE COUPLE achèterait ferme laitière avec bons bâtiments, 150 à 200 acres, région 2700 U.N.T. Aimerait aide financière du propriétaire. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE 22, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9 4/2

ATTENTION! Urgent besoin de bonnes fermes laitières, porcines, maraîchères. Avons clients acheteurs en attente. FRANÇOIS JACQUES, C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, (514) 792-3053 14/7

RECHERCHE ferme laitière équipée ou nue, ou grosse terre à bois. Donnerais maison et terrain en échange. Pas d'agent. Intéressé seulement. Serais acheteur d'un enclos 50 lb et +. Après 18 h 30. (514) 588-4287 25/2

TERRES À VENDRE

ANNA LABERGE & GASTON LABIBERTÉ
BUR: (514) 378-2100
RÉS: (514) 539-2419
PRÈS DE GRANBY

7106, Ferme de vaches de lait, équipée, beau cottage rénové 4 c.c. Faites une offre!

PRIX AVANTAGEUX
7108, Jolie ferme 154 acres avec cottage rénové, 4 c.

DIVERS
Plusieurs érablières et terrains dans diverses régions des Cantons de l'Est. Informez-vous!

Chaque franchise est indépendant & autonome

Century 21

58 ARPENTS, drainage souterrain, grange, possibilité de 330 arpents drainés. Tel: (514) 584-3771.

STE-HÉLÈNE: ferme de vaches de lait, capacité 320 vaches, tout équipé, en opération, revenu assuré; bungalow 9 pièces, construction récente, 120 arpents de terre, dont 100 cultivables. C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, (514) 774-0567 10/3

ST-PIE: ferme de 270 arpents, avec maternité et engraissement, maison neuve, érablière de 4500 entailles, avec cabane commerciale. C.E.Y., Courtier, GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567 18/2

FERME LAITIÈRE: région céréalière. Montréal, 220 arpents drainés. FERME CÉREALIÈRE: Napierville, 324 arpents drainés. BRYNER INTERNATIONAL, Courtier, spécialiste pour les immigrants investisseurs, service d'agronome disponible. (514) 287-1991 18/2

RÉGION ST-ZÉPHIRIN: ferme laitière, 10000 kilos, 150 arpents de terre drainés, très propre, maison rénovée à neuf. Pour informations: GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, ou ANDRÉ MCDUFF, soir: (514) 774-0567, C.E.Y. Courtier. 28/4

RÉGION ST-PAUL D'ABBOTSFORD: site panoramique, lac artificiel, joli domaine comprenant verger de 10000 pommiers, très bien équipé. Pour informations: GEORGES PAQUIN, 1-800-363-5466, C.E.Y., Courtier, (514) 774-0567 28/4

PISCICULTURE: actuellement environ 30 000 truites, très beau site au nord MONTBELLON, environ 255 acres BRYNER INTERNATIONAL, Courtier. (514) 287-1991 25/2

CTE MISSISSQUOI: ferme laitière, troupeau Holstein 70 têtes enregistrées à 90%, 45 vaches moyennes, 7 114 k.g., quota 8 300 k.g., transformation 100 lb nature, machinerie complète + 4 tracteurs, bâtiments récents, 2 silos à ensilage, 1 silo à grain, 339 acres, 225 cultures, 200 drainées. Sans agent, acheteurs sérieux seulement. (514) 248-2314 25/2

MARTERNITÉ

ROXTON FALLS: 120 truites, permis de 150, érablière de 800 entailles, 150 arpents de terre dont 90 boisés, avec bâtiments et équipement. LORRAINE NAULT, RE/MAX LASSALLE INC., Courtier. (819) 477-5444, (819) 478-3480 11/2

#111 JOLIETTE: très belle ferme laitière, 180 arpents, 77% drainés, 5 158 k.g. et 58 litres/ jour, silo de maïs ensilage, et 2 silos à grain, maison de 10 pièces. Hols-teins 61 têtes, maternité de 30 truies.

#112 STE-BEATRIX: ferme mixte, pisciculture (10 étangs), érablière de 23 arpents, plantation de 7 000 pins, 110 000\$ avec résidence et bâtiments.

#116 ST-DAMIEN: terre de 140 arpents, bien bâti, bungalow 5 1/2 pièces, étable de 49 attaches. Idéal pour acheteur possédant quota de lait, machinerie, rivière.

#119 A LOUER pour grande culture, ferme de 325 acres cultivables, actuellement en maïs-grain, située à St-Valère, cte d'Arthabaska.

#120 LANAUDIÈRE: industrie laitière et d'élevage de boeufs, 669 288 k.g. de lait industriel et nature. Pour investisseur averti seulement.

#122 ST-FELIX DE VALOIS: ferme laitière et avicole, 143 arpents, troupeau Ayrshire P.A.T.L.Q., 36 têtes, quota 3982 k.g. et poulet à griller 6 503 pieds.

#126 LANAUDIÈRE: ferme laitière 5 092 k.g. et 66 litres/ jour, 158 acres et porcine, maternité 60 truies, capacité 100.

#127 RAWDON: 167 arpents, 95 cultivables, ancienne ferme laitière, bons bâtiments pour élevage, lac à truites privé, érablière de 45 arpents en opération, superbe décor de montagne.

#128 JOLIETTE: terre de grande culture, 560 arpents drainés, présentement louée pour 1988, 2 blocs à proximité l'un de l'autre.

#138 JOLIETTE: sucrerie de 44 arpents, possibilité de 3 000 entailles, bâtie 1981, puits artésien, et fosse septique, plantation de pins Sylvestre de 35 ans. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, Courtier GERARD DESCHENEAUX, F.R.I., (514) 759-3856 JNO

LOTBINIÈRE: ferme laitière 5 300 kilos, 157 arpents, 137 cultures, sol excellent, 40 têtes Holstein, 30 vaches, lacloduc, machinerie: 235 000\$. (418) 796-2170, 28/1

L'ASSOMPTION - rang de l'Achigan: terre 55 016 arpents, prix: 50 000\$. Tel: (514) 678-6879 28/1

RÉGION GRANBY: maternité porcine en opération, avec machinerie et fond de terre. CAUSE: santé. Aucun offre raisonnable refusée. (514) 549-2335 4/2

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme 220 arpents drainés, maison bâtiments, dont 2 terres de 60 arpents, peuvent se vendre séparément. Tel: (514) 796-3307 4/2

FERME de 135 arpents, avec différents types de sols + 2 granges-étables, 2 maisons, 3 hangars, 2 silos à grain. Possibilité d'un lot de 67 1/2 arpents à 1 mille. Région Drummondville. (819) 395-4616 28/1

ST-ANTOINE: Terre de 117 arpents, tout en culture et drainée, sans bâtiment. Tel: (514) 796-5096 11/2

COMTÉ DRUMMOND: Terre nue environ 100 acres, bonnes bûisses, sans maison, située à 1 000 pieds de la route 20, avec nettoyeurs les ports à vaches, buvette, pompe à eau, lannes, 48 000\$. (819) 397-4934 11/2

TERRE de 67 1/2 arpents avec différents types de sols et une grange, 8 arpents boisés. Région Drummondville. Tel: (819) 395-4616 11/2

PORTNEUF, St-Casimir: Ferme 152 acres, 2 grange-étables, garage, maison canadienne, idéal pour élevage bovins, ovins, chevaux, 75 000\$, (418) 339-2381. 11/2

COMTÉ DRUMMOND: Ferme laitière environ 270 arpents 3/4 drainés, vendrais séparément ou avec le quota et le roulant. Pres du village, route 122, très bel endroit. Acheteur sérieux seulement. Tel: (819) 397-4934 11/2

FERME DE VISIONS tout équipée, très propre, 3000 cages, avec maison, 11 acres, avec animaux si desirés. Région St-Hyacinthe, (514) 797-3470 11/2

BASSES LAURENTIDES: Ferme des plus modernes, stabulation libre, salle de traite, troupeau Holstein 75% pur, 25% NIP, présentement 208 têtes dont 100 à la traite, quota 1772 litres + 7692 kg. GERARD DUHAMEL, Grand Prix, courtier (514) 687-4081, (514) 478-1415 11/2

ERABLIÈRE 4 000 entailles environ, très bien équipée, pas d'agent. Région de Beauce. Information: (418) 484-5589 11/2

TERRE 150 arpents avec étable, petite étable, 2 remises, tous les bâtiments neufs. Qui veut des bâtiments neufs région St-Hyacinthe? (514) 549-2589

TERRE de 147 arpents, maison renouée 26 x 28, garage neuf, grange-étable, couverture neuve. Pas d'agent, acheteur sérieux. 5 Miles RIMOUSKI (418) 723-2908

TEMISCAMINGUE ferme laitière, troupeau de 52 vaches Holstein dont la moitié est enregistrée, le reste N.I.P. avec une moyenne de 8 400 kg, quota 14 300 kg de transformation, 210 litres nature, 350 acres drainées en culture, complètement équipée avec 2 silos, 5 silos à grain, 2 maisons, piscine creusée, fonds de terre et bâtiments peuvent être vendus séparément. Intéressé seulement (819) 625-2523 25/2

AUBAINE/ST-PIERRE LES BECQUETS 400 arpents, maison A-1, 260 cultures pour 2 450 unités thermiques, 140 gros bois, machinerie complète dont 2 tracteurs, bâtiments 1982 ou renoués, 2 silos dont un de 450 tonnes (1980), près du fleuve, terre excellente, 60 pi. de pente, prix ferme 132 000\$. DANIEL A. COU- TURE 1-800-363-5466, ou (514) 774-4838 ou le soir (514) 774-4200, C.E.Y. Courtier. 25/2

ESTRIE: ferme à vendre en tout ou en partie, 371 acres, maison brique, grange 36 x 252, silo ciment 24 x 72, garage, pipeline, ecurer (819) 849-6416 11/2

MASKINONGE ferme laitière 190 arpents drainés, quota 5 059 kg + 60 litres/jour, maison, bâtiment neuf, animaux machinerie (819) 227-4556 25/2

ST-CUTHBERT ferme laitière, 5 236 kilos, 86 litres, troupeau Holstein pur sang et N.I.P. contrôle P.A.T.L.Q. 180 arpents Pas d'agent (514) 836-7335 4/2

A VENDRE 320 arpents, terre en culture sans roche, avec maison, garage double, remise à machinerie, très bon pour patates et légumes. Tel: (819) 395-2758

STE-HELENE: ferme de 150 arpents cultivables avec grange-étable, maison vendue pour le montant du Crédit Agricole idéal pour vaches de lait et bœuf de boucherie. C.E.Y., Courtier, GEORGES PAQUIN, jour: 1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567 25/2

ST-GEORGES DE WINDSOR: belle ferme laitière, très bien équipée, 225 acres, dont 50 acres boisées, quota 8 222 kg, 83 litres/jour, troupeau 85 têtes (819) 828-2066 25/2

ST-FELIX-DE-VALOIS: ferme 60 arpents, 28 têtes Hereford enregistrées, bâtiments, maison 9 pièces, terre jaune et franche, chaufferie et drainerie, équipement inclus. ANDRÉE MARTINEAU (514) 759-3008, RE/MAX LANAUDIERE INC., Courtier. 11/2

ST-FELIX-DE-VALOIS: sucrerie et erablière de 26 arpents en opération pouvant recevoir 100 invités, possibilité 4 000 entailles et plus, dont 2 000 sur tubulures, avec station de pompage, équipement inclus, clientèle établie 7 ans 50 000\$ négociable. ANDRÉE MARTINEAU (514) 759-3008, RE/MAX LANAUDIERE INC., Courtier. 11/2

#7114 CANTONS DE L'EST: à 20 minutes de Granby. Maternité avec engraissement de bœufs. Erablière, plusieurs bâtiments, maison de construction récente, terre de 130 arpents. FRANÇOISE BOULAY (514) 378-2100 ou (514) 532-2106, CENTURY 21 DES CANTONS, Courtier.

#2950 PRES DE BROMONT: 205 acres vallonnées, maison brique, bâtiments 20 ans, propre ANNE OUELLET (514) 378-2100 ou (514) 263-6359, CENTURY 21 DES CANTONS, Courtier.

ST-ROBERT: 138 arpents, terre légère, culture maraîchère, concombres, soya, 4 arpents boisés, maison, hangar, poulailler, garage 40' x 100' dont 30' x 40' chaufferie, crible mais 176 x 16 x 4. Possibilité contrat concombres, machinerie pour récolte. Peut séparer 112 arpents, sans bâtisse (514) 782-2847 25/2

ST-EDOUARD DE LOTBINIÈRE: ferme laitière, quota 5 709 kilos, lactoduc, 125 arpents en culture, contrôle laitier, bâtisses et machinerie, parfait état. (418) 796-2278 25/2

COMTE D'INVERNESS: magnifique domaine de 30 hectares incluant une partie du lac Camille. SERGE BOUTHILLETTE (418) 654-9202, ROYAL LEPAGE L.T.E.E., Courtier: (418) 832-2997

À VENDRE: un terrain de 9 arpents, avec la maison et bâtiments compris. PLESISVILLE: (819) 362-3358 725/2

FERME À VENDRE au TÉMISCAMINGUE: 400 acres cultivées, maison et roulotte, silo Martin 20 x 50, pipeline pour 50 vaches, étable pour 90 têtes attachées, ecurer partout, système évacuir, machinerie au complet pour foin, ensilage et grain, quota 8 000 kilos, 81 litres/jour (819) 728-2178 31/3

ENCANTEURS

AGRICULTEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou rouler de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe
Tel: (514) 773-5660
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

Si vous désirez vendre votre rouler, troupeau, etc. Communiquez avec

ENCANS PAUL-HUS INC.
1274, rue Sud
Cowansville,
(514) 263-0670 ou
263-1434

"LES ENCANS"

LAFAILLE ET FILS L.T.E.E.

Concessionnaires du matériel agricole. Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et acheteurs rouler de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année. Pour informations: Jour: (819) 849-3606 Soir: (819) 849-2554 (819) 849-2814

★ ATTENTION! ★

Vous désirez vendre votre troupeau et rouler de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je serai à votre disposition.

S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encanteur licence
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTE ST-HYACINTHE
★ Tel.: (514) 792-3595 ★
(514) 792-2066
(514) 792-3882 (JNO)

Si vous désirez vendre votre rouler, troupeau, etc. Contacter

LES ENCANS VALCOURT

1529, rang des Coteaux
Farnham
Tel.: (514) 293-7464
293-5436

ATTENTION

Suite à l'incendie majeur qui a détruit en grande partie les bâtiments LES ENCANS DE LA FERME nous tenons à vous aviser des services offerts en attendant la reconstruction.

ENCANS DE LA FERME

LE LUNDI: La vente des vaches à lait, des porcelets, des truies, des verrats, des lards, des moutons et des chèvres se fera à St-Hyacinthe comme d'habitude.

Pour ce qui est des vaches de réforme, des taureaux et des veaux, la vente se tiendra à Drummondville, sortie 181 Place des Voltigeurs, rue Transcanadienne direction village de St-Charles. Les lundis et mercredis à partir de 12 h 00.

Pour ceux qui ne peuvent s'y rendre un service de transport sera mis à votre disposition à partir de St-Hyacinthe.

Les ventes électroniques d'animaux se feront le lundi, mardi, mercredi et jeudi à St-Hyacinthe comme d'habitude.

Pour renseignements: Composer le (514) 796-2612 et le lundi et mercredi le (819) 472-3301 Drummondville

ENCANS PUBLICS



ENCAN

Mardi, le 9 février 1988 à 11h30 pour:

M. Réal Hervieux

202, Rang Pointe-du-Jour sud
L'Assomption
Comité de L'Assomption

En cas de gros verglas ou de grosse tempête, l'encan sera reporté à vendredi, le 12 février, même heure.

SERA VENDU: Un bon jeune troupeau Holstein croisé de choix, descendant en partie du CIAQ comprenant 64 têtes dont: 43 bonnes jeunes vaches dont 6 fraîches vélées, 20 vélant en mars dont 9 sont à leur premier veau, 3 en avril, 2 en mai, 4 en juin, 3 en juillet, 5 en septembre, 7 taures vélant en septembre à leur premier veau, 5 taures de 7 à 8 mois ouvertes, 2 taures de 1 an, 1 génisse de 3 mois, 3 génisses de 1 mois, 1 bœuf de 7 mois, 1 taureau de 2 ans de choix, très bon reproducteur. Toutes les saillies seront examinées par un vétérinaire.

Machinerie: Un épandeur Int. #155, capacité 160 minots. Chopper New Holland #33. Presse Int. #430 à la corde, à l'état neuf. Faucheuse conditionneuse Int. #990, doigts courts, 9' large. Grobber à dents rigides 9' hy. Convoyeur à foin sur roues 36' long avec moteur .85 force. Faneur à foin Vicon, modèle R5-510, environ 17' large, à l'état neuf. Convoyeur à foin idéal environ 90' de long, avec déviateur et moteur 1 force, avec chaîne #60. Voiture Normand 4 roues avec mangeoire, environ 17½' de long. Râteau de côté Int. #12 hy.

Équipement laitier: Réservoir à lait De Laval 500 gallons, avec lavage automatique. Lactoduc De Laval 2" en acier inoxydable, install. 38 vaches, 4 unités de traite, avec compresseur Alamo 60 +, moteur 3 forces. Chariot de traite. Chariot à moulée idéal. Tableau de régie. Tondeuse à animaux Esculap. Silo à moulée env. 4 à 5 tonnes, séparateur électrique.

Récolte de foin: Environ 4,500 balles de première coupe. Balance de paille.

Cause: Abandon de l'industrie laitière.

Conditions: Argent comptant ou prêt de banque.

Pour informations: 514-589-4189 ou

Georges-Étienne Leblanc
encanteur licence,
St-Barnabé-Sud,
Cité St-Hyacinthe,
tél.: 514-792-3595.

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt.

ENCAN
Sur l'ancienne ferme de
PIERRE-ANDRÉ ETCHENARD
1069 rang de la Chute
UPTON, Cte Johnson
Jeudi le 4 février 1988
À 12 h 00 "PRÉCISES"

ATTENTION en cas de grosse tempête remis au samedi le 6 février 1988. TOUT SERA VENDU: un très bon troupeau de 43 têtes d'animaux Holstein incluant 6 pur sang enregistrées avec papier, et 15 N.I.P. Ce troupeau comprend 35 bonnes jeunes vaches dont 15 à leur 1ère ou 2e lactation, 13 fraîches vélées ou devant mettre bas sous peu et les autres en tout temps de l'année, 4 taures en gestation dont 3 fraîches vélées ou dues sous peu, et 4 génisses d'élevage âgées de 10 à 12 mois.

• Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 6 998 kg (15 428 lb) à 3.52% pour le gras. 4 TRACTEURS diesel avec servodirection, barrage de roues et sorties d'huile dont un Fiat #680-H, comme neuf, avec seulement 900 heures d'ouvrage, un Massey Ferguson #285 avec cabine neuve, 18 4 x 34, 3 150 heures d'ouvrage, et 2 International avec chargeur sur le devant à double action dont un Hydro #84 avec cabine en très bonne condition et un #674 avec benne à neige, un camion Chevrolet Blazer 4 x 4 avec transmission automatique, une tondeuse à gazon Toro automotrice, un rotoculteur de jardin Toro, paire de chaînes à anneaux, motohache Motokosi.

MACHINERIE: charrette Overum Sweden à déclencher à boudins à 3 raies ajustables, att. 3 pts, herse à rouleaux Bush-Hug 16 x 32, modèle semi-porte, avec cylindre, vibroculteur Triple-K avec rouleaux, att. 3 pts, herse à pâturage de 13, semeuse International 5100, combinées avec boîte à emmillage à 16 disques doubles avec cylindre sur pneus, comme neuve, planteur à maïs International 56 à 4 rangs, modèle semi-porte, arroseuse 100 gallons, att. 3 pts, sarcler à maïs à 4 rangs, rotatif, att. 3 pts, faucheuse-conditionneuse Hession 1091 de 9' de faux à doigts courts, comme neuve, moulin à foin International de 7' att. 3 pts, faneuse à foin Kuhn avec ramasseur d'enduit, att. 3 pts, râteau de côté New Holland, modèle semi-porte, presse à foin New Holland 310, comme neuve, avec tension hydraulique et lance-balles directionnel à commande électrique, neuf, une saison d'usage, 3 bonnes voitures avec panier en métal pour recevoir les balles dont 2 Valac à 4 roues sur pneus 12-L-15 avec plate-forme 8 x 20 et 1 autre à 6 roues avec plate-forme de 18'. Syphon à fumer pour plate-forme Houle avec 2 tuyaux, comme neuf, râtelier en métal de 20' sur pneus, boîte à grain en métal J & M avec voiture à 4 roues sur pneus de 20", vis à grain hydraulique 8' x 12', chariot à ensilage Silocar, modèle à batterie, hachepaille Wic avec moteur 5 h.p., 25 bols à eau, neufs, compresseur à air portatif Super-Pal avec moteur 1 h.p., soudeuse Lincoln 225-A et quelques articles de hangar.

EQUIPEMENT DE LAITIÈRE ET FOIN: réservoir en vrac Zero de 500 gallons avec lavage automatique et robinet électrique, pipeline De Laval avec tuyauterie en acier inoxydable 2", ligne à air 2", installation pour 40 vaches avec compresseur De Laval 78 et moteur 7 1/2 h.p. et 4 unités de traite Du-O-Vac, neuf (1 an d'usage), 3 balances de contrôle Alpha-Laval, chaudière de frayeuse, chariot de laitier et 1 500 balles de foin de 2e coupe.

• Toute cette machinerie est en excellente condition, nous n'avons que très peu d'articles de hangar à vendre, soyez présents pour l'heure précise. CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. CANTINE SUR LES LIEUX. Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire (514) 549-4935 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
ST-HYACINTHE, QC
Tel: (514) 773-5660

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec rouler de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant.

ALBERT BRETON

Encanteur licence, INVERNESS
cité Mégantic, Tel: (418) 453-2681 JNO

MAURICE RAINVILLE

ST-HYACINTHE, encanteur, pour tout genre de vente par encan partout au Québec. Information: (514) 799-4042, (514) 799-5332 JNO

ENCAN
Pour
DONAT & BERNADETTE
BERTHELETTE
454 chemin Grande Ligne
BONSECOURS, Cte Shefford
Jeudi le 4 février 1988
À 11 h 00 "PRÉCISES"

ATTENTION en cas de grosse tempête remis au samedi le 6 février 1988. SERA VENDU: 60 têtes d'animaux Holstein pur sang enregistrées avec papier, classées et contrôlées R.O.P. comprenant 30 vaches dont plusieurs fraîches et d'autres dues sous peu, 9 taures saillies dont 4 dues en avril et 5 en septembre, 13 taures de 6 à 15 mois et 8 génisses de 2 à 6 mois. B.C.A. 139-132.

• Ces bêtes sont inséminées ou proviennent de Starbuck, Gaylord, Hugo, Enhancer, Astrologer, Tempo, Mark Anthony, Astronaut, Vibration, Valentin. AUSSI À VENDRE: tracteur Oliver 550 au gaz, att. 3 pts, épandeur à fumer Massey Ferguson 205 sur P.T.O., herse à rouleaux International 18 x 36, semi-porte, charrette stenomat 3 raies decl. att. 3 pts, épandeur à phosphate Onab att. 3 pts, neuf, remorque à 2 roues avec tremi à foin de 20', rouleau de fer 2 sections, traineau à balles, herse à pâturage, bucket à neige, renhausseur, traîne roches, silo à grain Bedford capacité 7 tonnes avec vis et moteur, pipeline De Laval avec compresseur 800, moteur 5 h.p. Balfor 4 unités, lavage automatique, pipeline de 2" en pyrex att. 31 vaches, bulk tank Zero 400 gallons lavage automatique, 4 balances, 3 fans d'étable avec thermostat, entrée d'air forano, balance pour les animaux, rack pour tailler les pattes de vache, démontable, chariot à moulée, pompe à mouche électrique, chariot à fumer, sice mécanique Joenbed 621, séparateur électrique, clipper, 200 piquets de cèdre, 15 bols à eau, 20 chaînes à vaches, 11 bols à minéraux, tableau de régie, lot de vieux fer, 4 000 balles de foin, 200 balles de paille, 2 tonnes de grain, avoine et orge en vrac, bassin à eau d'érable 4 x 12 x 2, réservoir à ramasser 4 x 4 x 3, filtreur à sirop d'érable.

Aux pedigrees LEANDRE CHAMPA-GNE, tel: (514) 796-5083. Pour information: DONAT BERTHELETTE, tel: (514) 532-4161. CAUSE: Abandon de l'industrie laitière. CONDITIONS: comptant ou prêt de banque. Pour catalogues, information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS
JULES CÔTÉ INC.

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tel: (514) 263-0670
ou (514) 263-1434 28/1

CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de rouler de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN

Encanteur licence, DURHAM SUD,
cité Johnson, Tel: (819) 858-2953 JNO

Preavis d'encan

Pour
FERME YVES LEBLANC INC.
784 rang St-Amable
Route 235 Nord
ST-BARNABÉ-SUD,
cité St-Hyacinthe

Mercredi le 10 février à 11 h 00. ATTENTION en cas de GROSSE tempête, remis au vendredi 12 février.

SERA VENDU un très bon troupeau de 93 têtes d'animaux Holstein de CHOIX provenant d'insémination artificielle et sous contrôle P.A.T.L.Q. avec 6 520 kg à 3.9% pour le gras. AUSSI un alternateur Onan 65 000 watts sur prise de force, un très bon équipement pour la récolte du foin dont une presse à lance-balles et 4 très bonnes voitures à 6 roues avec panier en métal et pour la récolte d'ensilage une fourragère New Holland et 2 boîtes à ensilage Dion, 2 silos en dalles de béton Dion 18 x 45, et 16 x 45, tout l'équipement de l'étable, ecurer, Houle, évacuir Cote, l'équipement de laitier dont un réservoir en vrac De Laval 800 gallons, comme neuf, et un pipeline Surge 2" pour 62 vaches et 4 500 balles de foin dont 2 000 de 2ème coupe.

Pour tous les détails, surveillez votre prochaine édition. Pour information s'adresser au propriétaire: (514) 792-2099 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tel: (514) 773-5660

RAPPEL D'ENCAN

Mardi le
2 février 1988
à 10 h 00 pour:

Ferme

Benoit & Helene Fontaine

7075, 7e Rang, St-Lucien
Comité de Drummond

En cas de gros verglas ou de grosse tempête, l'encan sera reporté à vendredi, le 5 février, même heure.

Pour plus de détail, voir l'édition du 21 janvier.

CONDITIONS:

argent comptant ou prêt de banque.

Pour informations:

(819) 848-2845 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

encanteur licence
St-Barnabé-Sud, Cte St-Hyacinthe
Tel: (514) 792-3595

ATTENTION

LES ENCANS DE LA FERME

ont conclu une entente avec Les Encans de la Ferme. À partir de mardi le 2 février 88 et chaque mardi suivant à la bâtisse de St-Chrysostome sera tenu un encan pour animaux vivants vendus par enchère.

Les Encans de la Ferme fournissent les encanteurs, voient à ce qu'il y ait des acheteurs, et font la paie aux producteurs, les encans vont débiter à 18 h 00, les veaux et le reste suivront par la suite.

Les réceptions d'animaux vont débiter à 10 h 00. Ceux qui désirent vendre par encan électronique auront ce service offert à St-Chrysostome le lundi et mardi aussi à Napierville le lundi et mercredi.

Veuillez noter que pour l'enchère électronique, les animaux doivent arriver à l'encan pour 12 h 00. Les Encans de la Ferme vont émettre le paiement de vos animaux vivants immédiatement après leur vente et ceux vendus à l'enchère électronique le paiement sera effectué 4 jours après la vente.

Bienvenue à tous

Les Encans de la Ferme

Tel: (514) 796-2612

Napierville

Tel: (514) 245-7913

St-Chrysostome

Tel: (514) 826-3879

ENCAN 4E VENTE

De taureaux de boucherie
De la Station de BEAUMONT
bec
240 des Fiels
BEAUMONT

Samedi le 27 février à 13 h 00

EN VENTE: 40 taureaux avec indice de 100 et plus de races Charolais, Limousin, et Simmental.

Pour renseignements
JEAN-YVES THIBAUT
(418) 833-5189

MARIO CANTIN (418) 248-8833

RENÉ HOUDE: (819) 846-6267

ENCANTEUR 25/2

PRODUCTEURS ATTENTION!

PAIEMENT comptant sur achat de fermes, animaux. Nous vous offrons les services estimation-credit, préparation-commission.

COLBERT ENCANTEUR

H.J. & DENIS

STE-GERTRUDE, Cte Nicolet

G0X 250

Tel: (819) 297-2420 28/7

Petites NOUVELLES Homologation du Treflan

Agriculture Canada vient d'homologuer le Treflan pour la répression des graminées annuelles et des mauvaises herbes à feuilles larges pour les fraisiers. L'emploi du même herbicide a également été jugé acceptable pour les asperges établies (3 ans). Pour les fraisiers, les doses recommandées sont de 1,1 litre dans les sols légers, 1,5 dans les sols moyens et de 2 litres dans les sols lourds. Dans les asperges, la dose recommandée est de 1,8 litre l'hectare dans les sols légers, 2,7 et 3,7 litres dans les sols moyens et lourds.

Comment supprimer les germes

Les moyens utilisés pour inhiber la germination des pommes de terre emmagasinées aux températures relativement élevées de 8 à 10°C pour les besoins de l'industrie alimentaire ont été mis à l'étude par des chercheurs britanniques.

L'une des nouvelles méthodes employées est l'irradiation, qui remplace ou complète les traitements chimiques.

L'irradiation utilisée seule, selon deux doses différentes (60 et 100 grays), a supprimé complètement la formation des germes pendant six mois. Mais les chercheurs ont constaté que ce procédé prometteur ne va pas sans inconvénients: il accroît le risque d'apparition de taches sur la peau

et aussi, pour certaines variétés, Record notamment, celui de noircissement à la cuisson.

Bois et énergie

On estime à environ 3 500 kilowattheures, l'énergie électrique nécessaire pour fabriquer une tonne de papier journal. Dans le cas d'une grosse usine produisant 1 000 tonnes de papier par jour, l'énergie électrique nécessaire pour une seule journée équivaut à la consommation annuelle de quelque 160 maisons unifamiliales de grosseur moyenne utilisant l'électricité pour le chauffage de l'espace et de l'eau.

L'industrie des pâtes et papiers est une grande consommatrice d'énergie avec pas moins de 10 % de toute l'énergie consom-

mée au Québec, incluant le pétrole et le gaz. En comparaison avec les autres secteurs de l'économie, les pâtes et papiers utilisent la moitié de l'énergie de tout le secteur domestique et résidentiel,

Petites NOUVELLES

Le téléphone juridique

Vous avez un problème d'ordre juridique? Composez le (514) 845-0888 et un

téléphoniste vous aidera à identifier le ou les messages enregistrés qui correspondent à vos besoins. Les messages d'information juridique les plus en demande sont: Les diverses étapes du divorce, l'achat d'une maison, les procédures de succession, la

séparation de corps, comment rédiger son testament, la pension alimentaire, l'union de fait, la déclaration de résidence familiale, les obligations de l'entrepreneur en construction et le rôle de l'exécuteur testamentaire. Le nombre projeté d'appels pour la première année d'opération est de 75 000; le service gratuit est accessible de 9 heures du matin à 6 heures le soir. Les messages enregistrés durent entre deux et quatre minutes, on vous suggère de vous munir de papier et d'un crayon et de prendre des notes.



Société du crédit
agricole
Canada

Farm Credit
Corporation
Canada

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Représentant, équipement de production laitière et de ferme

Relevant du gérant, ventes, du Service de la machinerie agricole, vous effectuerez un travail d'organisation, sur les plans commercial et technique, dans le secteur de l'équipement de production laitière et de ferme auprès des concessionnaires intéressés. Vous vous occuperez de la formation des techniciens et des vendeurs au service des concessionnaires pour tout ce qui touche l'installation et l'entretien de cet équipement conformément aux programmes établis. Enfin, vous participerez à la promotion et à la vente d'équipement de production laitière et de ferme et dépannerez les concessionnaires en cas de situations difficiles.

Bilingue, vous détenez un diplôme d'études collégiales en techniques agricoles et connaissez les diverses pièces d'équipement de production laitière. Vous comptez également entre quatre et cinq années d'expérience. Vous travaillerez à Trois-Rivières.

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 30 janvier 1988 à la: **Division des ressources humaines, Coopérative Fédérée de Québec, C.P. 500, succursale Youville, Montréal (Québec) H2P 2W2.**

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.



COOPÉRATIVE
FÉDÉRÉE
DE QUÉBEC

REPRÉSENTANT(E) DES VENTES CHIPMAN

Fonction: La Compagnie Chipman se spécialise dans la fabrication et la distribution des produits phytosanitaires utilisés pour l'agriculture. Du à son expansion, la compagnie requiert les services d'un(e) Représentant(e) des Ventes qui, sous la responsabilité d'un superviseur, aura pour mandat de maintenir la clientèle établie et de trouver de nouveaux débouchés pour les produits Chipman par l'intermédiaire du réseau de dépositaires et de distributeurs qui desservent la section agricole.

Exigences:

- Baccalauréat ou diplôme en sciences agricoles.
- Bonne connaissance du milieu agricole et de l'utilisation des produits anti-parasitaires.
- Être bilingue avec une facilité d'expression verbale et écrite.
- Dynamique, autonome et aptitude pour travail d'équipe.
- Ambitieux(se) et désireux(se) de faire une carrière avec une compagnie nationale.

Salaire: Selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 février 1988 à

CHIPMAN
623, Le Breton,
LONGUEUIL (QUÉBEC)
J4G 1R9

à l'attention de Daniel Moore.

OFFRE D'EMPLOI

GÉRANT

Une compagnie de la région de Montréal oeuvrant dans le domaine de la **machinerie agricole** avec concession **Ford New Holland** est à la recherche d'un gérant pour ce commerce.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae pour le **1^{er} février 1988** à l'adresse suivante:

La Terre de chez nous
Case 20
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4M 3Y9

Gestion du boisé: Nouveau cours par correspondance

Le ministère de l'Éducation et le MAPAQ offrent un nouveau cours par correspondance à tous les producteurs de bois du Québec. Intitulé «Gestion du boisé» ce cours fut rédigé par Luc Desbiens, ingénieur forestier et professeur à l'ITA de La Pocatière. On y parle d'inventaire, de connaissance du marché des pâtes et du sciage, d'évaluation d'un lot, de travaux d'entretien, de sécurité au travail et de fiscalité. Déjà plus de 400 propriétaires de boisés s'y sont inscrits. On peut obtenir plus d'information sur ce cours en communiquant avec l'ITA de La Pocatière au 856-1110 ou, pour les gens de l'extérieur de la région, au numéro sans frais 1-800-463-1351.

Un nouveau procédé d'inoculation

Pour accroître le rendement de cultures vivrières importantes, une nouvelle entreprise du nord du pays de Galles, Inotec Laboratories Ltd, a mis au point un moyen inédit et extrêmement efficace d'inoculer et de maintenir une population microbienne dans les lots de semences. Une recherche effectuée indépendamment aurait relevé des améliorations du rendement de l'ordre de 25 %.

La société se lance maintenant dans la production en série de ses sachets pour inoculation, à son siège de Deeside Industrial Park, Clwyd, nord du pays de Galles.

Son système breveté d'introduction des microbes dans les graines, qui a reçu le nom de marque GRIP, représente, dit-elle, un progrès considérable sur les méthodes classiques, en usage sous diverses formes depuis déjà près d'un siècle.



JAMES J. HEWITT, C.M.A.

Le ministre de l'Agriculture, M. John Wise est heureux d'annoncer la nomination de M. James J. Hewitt à la présidence de la Société du crédit agricole Canada (SCAC).

Avant sa nomination, M. Hewitt a été ministre et membre de l'Assemblée législative de la Colombie britannique pendant douze ans. Après son élection en 1975, il a détenu plusieurs portefeuilles dont celui de l'Agriculture pendant six ans. M. Hewitt a également été ministre responsable de la Insurance Corporation of British Columbia et de la British Columbia Systems Corporation. Avant d'entreprendre sa vie publique, il a travaillé dans le domaine de la finance et de l'administration dans le secteur privé.

M. Wise a aussi annoncé la nomination de M. C.G. Penney, C.A., au poste de vice-président de la Société. M. Penney était secrétaire adjoint de la Direction générale des sociétés d'État du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Avant d'entrer au service du gouvernement, M. Penney a travaillé dans le secteur privé, où il était vice-président aux finances d'une société de portefeuille diversifié de taille moyenne.

La SCAC est une société d'État qui fournit des prêts à long terme et des services financiers aux agriculteurs canadiens.

Canada

OFFRE D'EMPLOI

Représentant des ventes région Québec, Beauce

Fonctions:

- effectuer une activité de promotion et de vente
- représenter les produits suivants:
**SILO AIR-MÉTIC, FOSSE À PURIN,
SILO CONVENTIONNEL, équipement BADGER**

Qualifications:

Le candidat doit posséder des aptitudes pour la vente, aimer le contact avec le public, doit posséder une certaine connaissance en alimentation animale.

Pour une entrevue expédiez votre curriculum vitae avant le **10 FÉVRIER 88** à l'adresse suivante:



CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
M. Mario Dupont
C.P. 1241
Acton Vale J0H 1A0
Tél. (514) 546-2797

MÉCANICIEN

Un concessionnaire de machineries, agricoles est à la recherche d'un mécanicien avec expérience dans la machinerie agricole usagée

Poste à temps plein 40 heures / semaine

Salaire selon expérience

Pour renseignements:

LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE
JOLIETTE

TÉL. (514) 756-0501

Bovins

Cette semaine j'attirerai votre attention sur les rapports sur le nombre de bovins en engraissement dans les parcs américains au 1er janvier 1988 pour sept (7) et treize (13) États.

Nombre de bovins en engraissement 7 États américains (000 têtes)

	1988	1987	1986	% 88-87	% 87-86	Prév. analystes
En inventaire						
1er janvier	8 066	7 643	7 920	106	97	104,7
Placés en décembre	1 350	1 435		94	87,8	
Vendus en décembre	1 577	1 514		104	102	
Autres disparitions	119	104		114		
En inventaire						
1er décembre	8 412	7 826		107		

Cette partie du rapport nous montre, plus négativement que l'avait prévu les analystes, la situation aux États-Unis. Par contre, si l'on compare seulement les inventaires au 1er janvier on voit qu'en comparaison de 1986 l'inventaire n'est en hausse que de 2 %, ce qui est tout de même encourageant.

Maintenant regardons la partie la plus intéressante du rapport publié par le Département américain de l'agriculture soit le rapport treize (13) États selon le poids des animaux en engraissement dans les parcs.

Nombre de bovins en engraissement 13 États américains au 1er janvier (000 têtes)

	1988	1987	1988/1987
Bouvillons			
- de 500 lb	253	252	100
500 - 700 lb	1 100	1 071	103
700 - 900 lb	1 861	1 808	103
900 - 1 100 lb	2 241	2 126	105
1 100 et plus	933	707	132
Total bouvillons	6 388	5 964	107

Taures			
- de 500 lb	114	133	86
500 - 700 lb	792	753	105
700 - 900 lb	1 265	1 328	95
900 et plus	1 169	1 031	113
Total taures	3 340	3 245	103

Le point le plus important dans cette deuxième partie du rapport est sans contredit le très fort nombre de bouvillons de plus 1 100 lb.

Par contre, depuis le début de janvier, ce surplus de boeufs lourds doit être sorti en grande majorité des parcs. Le prix devrait donc se stabiliser à la hausse dans les prochaines semaines, du fait également que le prix du porc tend, lui aussi, à augmenter. Le rapport du 1er janvier, bien qu'il ne soit pas positif, laisse présager une année similaire à 1987 à condition bien sûr que le prix des autres viandes ne chute pas trop abruptement.

Louis Hébert, agronome
Fédération des producteurs de bovins
du Québec

Porcs

Situation des marchés

Le marché du Québec poursuivait sa tendance à la hausse et s'établissait à 138,50 \$ les 100 kg. Les volumes d'abattage d'origine québécoise des trois premières semaines de 1988 montrent un recul d'environ 1 % par rapport à la même période de 1987. En Ontario, les prix ont montré une progression et se sont établis à 143,17 \$ les 100 kg. Pour les premières semaines

de 1988, les mises en marché de pores ontariens montrent une progression de 4 % par rapport à la même période de 1987.

Les marchés américains poursuivaient leur remontée jusqu'au milieu de la semaine du 18 au 22 janvier. Le prix à Omaha passait le cap des 50 \$ U.S. les 100 livres vivant le mercredi 20 janvier. Les prix au comptant sur les marchés américains ont cependant terminé la semaine par une baisse appréciable pour s'établir à environ 46,50 \$ U.S. le vendredi 22 janvier.

Stock en entrepôt (États-Unis)

Le rapport d'inventaire des stocks en entrepôt (USDA 22 janvier) a causé un effet négatif sur les marchés. Même si les stocks de jambon présentent des niveaux relativement faibles, les stocks de flanc et les stocks totaux de viande de porc montrent en date du 31 décembre une augmentation comparativement à la fin de novembre et à la même période de l'année précédente.

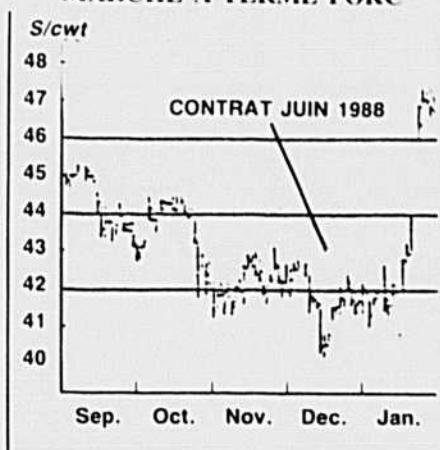
Stock en entrepôt (000 livres)

	Déc. 1987	Nov. 1987	Déc. 1986
Flancs	60 988	35 458	37 771
Jambons	9 098	23 487	9 112
Total			
Porc	280 133	251 244	197 064

Marché à terme

Depuis le 6 janvier, les marchés à terme n'ont pas cessé de progresser. L'option de février et avril était de l'ordre de 43,67 \$ et 40,32 \$ U.S. le 6 janvier et est maintenant à des niveaux de 48,02 \$ et 45,70 \$ U.S. respectivement en date du 22 janvier. Le graphique suivant montre l'augmentation de valeur de l'option de juin à partir du début de janvier.

MARCHÉ À TERME PORC



Source: Doanes' Agricultural Report.

Benoît Désilets, agronome
Fédération des producteurs de porcs
du Québec

Protection des sols en Ontario

Le ministère de l'Agriculture de l'Ontario investira 40 millions de dollars dans la protection des sols auprès de 5 000 agriculteurs. Ces derniers recevront de l'aide pour intégrer des cultures fourragères à leur rotation de céréales ou d'oléagineux (soya ou canola) afin d'apporter de la matière organique au sol et d'améliorer sa structure. De plus, on versera des sommes aux agriculteurs pour qu'ils laissent les résidus agricoles à la surface du sol pour limiter l'érosion et réduire le labourage. On encourage aussi les producteurs à diversifier leurs cultures, à laisser reposer les sols fragiles, à établir des zones tampons ou des coupe-vent. Des fonds sont finalement alloués à la location, à l'achat

ou à la modification de matériel et à la formation de travailleurs affectés à la gestion des résidus de récolte.

Baisse de la valeur des terres

Selon les recherches de la Société du crédit agricole, la valeur des terres au Canada a diminué entre juillet 1986 et janvier 1987 de 10 %. Toutes les provinces sauf le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont été touchées. Les trois provinces les plus affectées ont été la Saskatchewan (-15,3 %), la Colombie britannique (-11,3 %) et l'Alberta (-8,3 %). Autour des grandes villes canadiennes, Vancouver, Toronto, Montréal et Québec, les sondages montrent une hausse de la valeur des terres, entre 1 et 8 %.

LOI SUR LA MISE EN MARCHÉ

Le processus de modification est amorcé

par André Belzile

La mise en marché des produits agricoles doit s'adapter à de nouvelles réalités : les agences de vente volontaire, le financement des plans conjoints, la division des producteurs en catégories. L'Union a donc préparé une série de demandes préliminaires de modifications à la Loi de la mise en marché des produits agricoles.

Un comité d'étude

C'est en octobre dernier que le ministre de l'Agriculture annonçait la mise sur pied d'un comité d'étude sur la Loi de la mise en marché des produits agricoles. Cette loi date de 1956 et sa dernière refonte remonte à 1974. Le mandat du comité est de proposer des amendements nécessaires pour que la loi « réponde aux besoins actuels et futurs ».

Les six membres du comité présidé par le président de la Régie des marchés agricoles du Québec, Me Gilles Prigent, ont invité tous les organismes intéressés à leur présenter leurs demandes préliminaires. Ces demandes seront rassemblées dans un document synthèse d'ici la fin de février et ensuite transmises à tous les intervenants. Les membres du comité rencontreront ensuite chaque organisme et devraient préparer leurs propositions au ministre pour la fin du mois de mai si possible.

La procédure sera plus longue que prévue initialement car jusqu'à maintenant 17 organismes, dont l'UPA, ont demandé à être entendus par le comité. Une fois le rapport final entre les mains du ministre Pagé, le processus législatif pourra être enclenché.

Plan conjoint

Plusieurs des propositions de l'UPA ne sont que des modifications pour rendre la

loi plus claire ou mieux adaptée à la situation des années 80. Par exemple, l'article 30 de la loi exige un référendum pour modifier un plan conjoint alors que les articles 31 et 77 énumèrent les modifications qui peuvent être faites par l'assemblée générale. L'UPA demande donc de modifier l'article 30 pour que le référendum ne devienne obligatoire que si le plan conjoint stipule que telle modification doit être votée par référendum.

La loi devrait dispenser de l'obligation de convoquer individuellement chaque producteur aux assemblées générales du plan conjoint. Les délégués continueraient à être convoqués par lettre et les autres producteurs le seraient par la voie des journaux.

Plusieurs plans conjoints opèrent des programmes de contingentement de la production. On demande que les pouvoirs qui sont reliés à ces programmes soient mieux définis dans la loi. Entre autres, la loi devrait expressément autoriser la réglementation des transferts locations-prêts de quota, de l'obligation du propriétaire de quota de produire lui-même, du quota maximum que peut détenir un producteur.

L'UPA demande aussi que la loi contienne plusieurs formes de garanties de paiements et les pouvoirs de les imposer aux acheteurs de produits agricoles.

Catégories de producteurs

La loi devrait permettre de convoquer les producteurs par catégorie : ainsi les décisions concernant une production à l'intérieur d'un plan conjoint qui regroupe plus d'une production ne seraient prises que par les producteurs véritablement concernés. Plusieurs plans conjoints regroupent plus d'une production : par exemple, le plan conjoint des producteurs de bovins

regroupe les bovins laitiers, les bouvillons d'abattage, les veaux lourds et veaux d'embouche, celui des producteurs de pores les porcelets et les pores. L'UPA préconise aussi d'élire les délégués au plan conjoint par catégories de producteurs.

Financement de plans conjoints

On dit souvent que l'argent est le nerf de la guerre et il va sans dire que la vigueur de l'action d'un plan conjoint tient souvent à son financement. L'UPA propose donc certaines modifications pour améliorer le fonctionnement actuel. Par exemple, il existe des difficultés pour imposer des contributions sur une base autre que le volume de production. Certaines fédérations souhaiteraient qu'on puisse utiliser d'autres critères comme la superficie par exemple.

L'UPA demande aussi qu'on améliore les modes de perception des contributions : la loi devrait donc permettre des choses comme la vente de contenants servant à la mise en marché d'un produit ou d'un timbre qui devrait être apposé sur certains produits. Enfin, seuls les producteurs en règle dans le paiement de leur contribution devraient avoir le droit de vote à l'assemblée générale.

Agences de vente volontaire

L'apparition des agences de vente volontaire nécessite certaines modifications à la loi. Pour l'instant, il n'est pas certain que la loi permette la mise en place d'une agence volontaire. La loi devrait encadrer les pouvoirs des offices de producteurs dans ce domaine. Elle devrait ainsi définir la nature des liens juridiques qui peuvent unir un office de producteurs et une compagnie commerciale qui opère une agence de vente volontaire.

Erratum

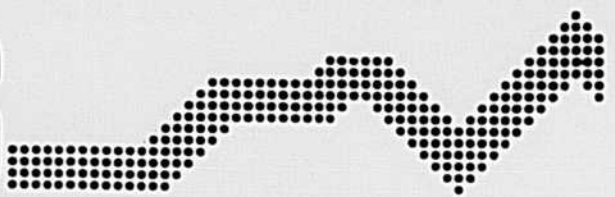
Une erreur de nom s'est glissée dans l'entête de l'article sur la Fiscalité et la comptabilité du 14 janvier dernier en page 8. Il aurait fallu lire par Ghislain Beaudoin, c.g.a. et non pas le nom mentionné à ce moment-là. Nos excuses à l'auteur.

La chronique fiscale publiée le 14 janvier 1988 sur la réforme fiscale avait été écrite avant les décisions annoncées par le ministre Wilson, le 16 décembre 1987, où le ministre a modifié certaines des intentions annoncées dans le Livre blanc de juin 1987.

D'ici quelques semaines, la TCN publiera une analyse des décisions prises en décembre par le ministre Wilson.

La rédaction

REVUE DES MARCHÉS



VOLAILES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Semaine se terminant le 29 janvier 1988

VOLAILES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1.60 kg — 1.90 kg 90¢

Gros poulet 3.15 kg — 3.40 kg 1.07 \$

POULES

Moins de 2.3 kg 24¢

2.3 kg et plus 52¢

JEUNES DINDONS

Moins de 5.4 kg 1.325 \$

5.4 kg et moins de 9 kg 1.335 \$

9 kg et plus 1.36 \$

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller 1.5 à 1.9 kg 1.01 \$

Gros poulet 3.2 kg et plus 1.0775 \$

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1c. de plus par tête)

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 28 décembre 1987

(sur la base du poussin vendable) 25.60¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur à partir du 25 janvier 1988

Prix de l'OEUF	Producteurs Québec
A Extra Gros	99¢
A Gros	99¢
A Moyens	88¢
A Petits	54¢

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC ANNÉE LAITIÈRE 1987-1988

Secteur de la transformation livraisons depuis le 1er août 1987

MOIS	LIVRAISONS MENSUELLES EN KG	LIVRAISONS CUMULATIVES EN KG	VARIATION MENSUELLE SUR 86-87
AOÛT 1987	7 140 338	7 140 338	- 3.3 %
SEPTEMBRE 1987	6 409 902	13 550 240	- 5.2 %
OCTOBRE 1987	6 222 435	19 772 675	+ 2.5 %
NOVEMBRE 1987	5 522 240	25 294 915	- 0.5 %
DÉCEMBRE 1987	6 145 000	31 439 915	- 0.4 %

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 15 mai 1987

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,015 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,0135 \$/kg.
Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,642 \$/kg.
Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1re catégorie, sacs 2,948 \$/kg. Aliments du bétail, 1,170 \$/kg.
Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,30 \$/kg.
Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 50,11 \$/kg. Animale 41,8 \$/kg.
Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,103 \$/kg, coloré 5,110 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 20 janvier 1988

	Construction et Standard (\$ 1 000 p.m.p.)	Utilité (\$ 1 000 p.m.p.)
2 x 4 po L.A. (vert)	300 \$	203 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada

le 26 janvier 1988

BETTERAVE: 4.00-4.40/sac 25 lb; 4.50-6.00/12 cello 2 lb

CAROTTE: 7.45-7.55/24 cello 2 lb ou 10 cello 5 lb, grosse 5.00-6.75/sac 50 lb.

CHAMPIGNON: 8.25-9.65/caisse 5 lb; 11.85-12.30/12 x 227 gr.

CHOU: chinois 11.50/caisse de 12 ou 35 lb; de Savoie 8.85-10.75/caisse 12; rouge 8.00-9.95/caisse 12; vert moyen 6.50-7.25/caisse 40 lb; gros 4.00-5.30/sac 50 lb.

ENDIVE: 8.00/caisse 5 lb.

LAITUE: Boston de serre 10.00/caisse 12 unités.

OIGNON: jaune moyen 11.50-12.75/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb; 12.00-12.25/sac 50 lb; à bouillir 1.25-1.70/sac 10 lb.

PANAIS: 5.75-5.95/12 sacs 1 lb.

POIREAU: 6.75-7.75/botte 12 unités, 23.00/caisse de 12 boîtes de 3 unités.

RUTABAGA: lavé moyen 7.00-7.10/sac 50 lb.

Source: Mtl 384-2360
Région 514 (1-800-361-4055)

POMME DE TERRE:

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 26 janvier 1988.
Brossée: 90¢/10 lb, 1.75/20 lb, 3.50/50 lb de table ou jumbo, 5.30/100 lb en vrac au poste d'emballage; Lavée: 65¢/5 lb sous emballage, 95¢/10 lb, 1.85/20 lb, 4.25/50 lb.

Source: Mtl 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

Prix de la pomme tardive destinée à la transformation pour la récolte 1987, à compter du 19 novembre 1987: 6¢ la livre ou 120 \$ la tonne courte ou 2,40 \$ le minot de 40 livres.

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 25 janvier 1988

	Qté	\$
Chèvres/boucs	18	40-115 \$
Chevreaux	33	35-85 \$

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 22 janvier 1988

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sarl	Québec
blé	133.90 \$	130.65 \$	134.75 \$
avoine	159.75 \$	—	—
orge	104.80 \$	—	107.00 \$
maïs no 2 jaune	—	—	125.90 \$

Prix de vente des ingrédients à Montréal

(en dollars la tonne métrique)	semaine dernière	an dernier
son de blé	130.75 \$	124.50 \$
gru de blé	120.25 \$	119.50 \$
tourteau de soja 48%	333.05 \$	290.80 \$
tourteau de canola 34%	230.30 \$	189.80 \$
luzerne déshydratée	155.00 \$	176.50 \$

Prix publiés à la fermeture des marchés

(en dollars la tonne métrique, en entrepôt)	blé fourragère	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
25 janv. 88	97.90 \$	106.50 \$	72.10 \$
22 janv. 88	97.00 \$	105.00 \$	71.60 \$
21 janv. 88	96.50 \$	102.00 \$	70.80 \$
20 janv. 88	97.20 \$	107.00 \$	71.60 \$
19 janv. 88	98.90 \$	111.70 \$	72.50 \$

Note: les prix de céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ
Office des provenances du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe

Maïs: 111,40 Orge: 107,50

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$/100 lb poids vif)
Marché de Montréal

	18-19-20 janv. 1988	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix	110.00-139.00 \$	110.00-146.00 \$
Bons	110.00-139.00 \$	110.00-146.00 \$
Moyens	70.00-110.00 \$	70.00-120.00 \$
Communs	70.00-110.00 \$	70.00-120.00 \$
de remplacement		
Bons	115.00-144.00 \$	110.00-160.00 \$
Communs et moyens	90.00-114.00 \$	90.00-120.00 \$
Vaches		
D1, D2	61.50-63.75 \$	60.50-64.00 \$
D3	54.50-62.00 \$	53.00-62.00 \$
Tres communes	46.00-56.00 \$	48.00-54.00 \$
Taureaux	66.50-73.00 \$	66.25-73.75 \$

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	82.00-90.50 \$	89.00-92.50 \$
Bouvillons 800-900	85.00-93.50 \$	91.00-98.00 \$
Bouvillons 700-800	85.50-105.50 \$	91.00-111.00 \$
Bouvillons 600-700	97.00-112.00 \$	96.00-115.00 \$
Bouvillons 500-600	105.00-123.50 \$	100.00-120.00 \$
Bouvillons 400-500	107.00-125.00 \$	103.00-125.00 \$
Taure 800 et +	78.00-86.00 \$	75.00-82.00 \$
Taure 700-800	—	—
Taure 600-700	88.00-111.00 \$	90.00-111.00 \$
Taure 500-600	97.00-124.00 \$	90.00-129.00 \$
Taure 400-500	98.00-116.00 \$	97.00-123.00 \$
Taure 300-400	108.00-123.00 \$	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	84.00-88.00 \$	84.00-88.00 \$
Taure A1, A2, 850 lb & +	81.00-85.00 \$	81.00-85.00 \$

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-800-567-6862

Marché d'Omaha (U.S.)

Bouvillons de choix		
1 100-1 300 lb	65.50-67.50 \$	65.00-66.50 \$
Taure de choix	64.00-66.50 \$	63.50-65.50 \$

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.)

	21 janv. 1988	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins d'abattage			
fév. 88	68.97	66.22	59.02
avr. 88	69.40	67.97	59.67
juin. 88	68.50	68.05	58.65
août 88	65.77	65.20	57.02
oct. 88	64.75	64.27	55.67

Veaux d'embouche

janv. 88	82.30	80.20	64.62
mars 88	79.82	79.12	64.40
avr. 88	78.25	77.45	63.45
mai 88	77.00	76.15	62.65
août 88	76.25	75.67	61.95

BOVINS ABATTUS (\$/100 lb carcasse)
Ventes à l'enchère par ordinateur

Veaux de grain A2			
(centre du Québec)	Lundi 25 janv. 88	Lundi précédent	
	Nb	Prix carcasse*	Nb
Poids vif			
400-500 lb	87	174.00 \$	140
501-550 lb	93	172.50 \$	87
551-600 lb	24	161.50 \$	13

* Carcasse chaude avec la peau

Semaine du 18 au 22 janv., total des ventes: 341

Vaches de réforme			
(centre du Québec)	Lundi 25 janv. 88	Lundi précédent	
catégorie	Nb	Prix carcasse*	Nb
désossage	128	123.50 \$	118
* Carcasse chaude			

Semaine du 18 au 22 janv., total des ventes: 430

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec
— MAPAQ 1-800-361-4161 (418-819)
1-800-361-4054 (514)

Prix de gros aux États-Unis (U.S.)			
	Jeudi 21 janv. 1988	Jeudi précédent	Année précédente
Bovins de choix	100.00	98.00	—

Source: National Provisioner
Prix de gros des arrivages du bœuf de l'Ouest (carcasse froide)

Montréal	Période du 24-30 janv. 88	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	148.00	149.00	141.00
Bouvillons A2	142.50	145.50	141.00
Taurillons A1, A2	146.00	147.00	144.00
Bouvillons type laitier A1, A2	143.00	144.00	144.00
Taure A1	146.00	147.00	142.00
Taure A2	140.50	142.00	144.00
Bouvillons A3	133.00	134.00	144.00
Bouvillons A4	128.00	129.00	131.00
Bouvillons type laitier B1	127.00	128.00	125.00
Bouvillons type laitier C1	123.00	124.00	123.00
Taure C1	134.00	134.00	124.00
Vaches D1, D2	124.00	124.00	114.00

Prix moyen offert par les principaux abattoirs du Québec, carcasse chaude, FAB abattoir

	Semaine du 18 janv. 1988	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	150.94	150.74	146.50
Bouvillons A2	147.33	147.11	146.50

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716
MAPAQ, Mtl (514) 384-3619
MAPAQ (ext. Mtl) 1-800-361-4160

Prix des abats — Est du Canada

	Semaine terminée le 23 janv. 1988	Semaine précédente	Année précédente
	18.57	18.29	15.13

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

Prix de gros du veau (\$/kg)

	Semaine 18 janv. 1988	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	6.22	6.37	5.51
Veau de grain (85-125 kg) A2	4.63	4.68	3.97

Source: MAPAQ MTL 384-3619
EXT. MTL — 1-800-361-4160

PORCS ABATTUS

Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)
Semaine du 18 janvier 1988

1.385 \$ kg (62.82 \$/100 lb)

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois

98 898

Source: Agriculture Canada

Porcs	Prix maximum par porclet poids moyen 30 lb
St-Hyacinthe	37.91 \$
Estrie	36.41 \$
Nicolet	38.91 \$
De Lanaudière	42.41 \$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Prix payés à Toronto

Lundi 25 janvier 1988	La semaine dernière
Porcs	Porcs
moyenne 1,5114 \$	moyenne 1,4154 \$
Truies	Truies
moyenne —	moyenne 1,0520 \$

Prix payés en Ontario

Porcs	Porcs
moyenne 1,5046 \$	moyenne 1,4076 \$
Truies	Truies
moyenne 1,1090 \$	moyenne 1,0515 \$

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.

Semaine du 18 janvier 1988

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 \$
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 350 \$
Truies hybrides	contrôlées	185 \$

HAÏTI

Gérard Gras satisfait

Dans un récent télégramme au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Joe Clark, Gérard Gras, au nom de l'UPA, exprime sa satisfaction du fait que le gouvernement fédéral ait enfin pris position suite aux élections qui se sont déroulées en Haïti le 17 janvier dernier.

En tant que membre de la délégation qui a été témoin de la première tentative d'élection en novembre dernier, Gérard Gras croit que nous devons profiter de toutes les occasions pour démontrer la solidarité du peuple canadien envers le peuple haïtien dans sa démarche vers une démocratie véritable. Le Canada, poursuit-il dans son télégramme, devrait susciter une contestation des divers pays concernés en vue d'une position commune à prendre sur la forme d'aide qui permettra au peuple haïtien d'atteindre son objectif. Il dit espérer que le gouvernement canadien sera en mesure de prendre une position énergique et cohérente dans la reconnaissance de l'éventuel gouvernement qui prendra le pouvoir suite à l'opération antidémocratique du 17 janvier.

Opinion...

suite de la page 5

des emplois pour deux ou trois semaines. Voilà un petit bout de temps, les champs de patates étaient vidés à la main, maintenant c'est une grosse machine qui le fait. Pourquoi ne pas en inventer une pour les pommes? Ce n'est pas que je néglige ce que vous faites ou dites, mais en fin de compte une ferme laitière est plus organisée qu'une ferme pomicole.

Il y a peut-être un autre point où la Colombie peut avoir l'avantage sur nous. Dans leur région, toutes les pommes sont payées en fonction de leur qualité, de leur poids et de leur calibre. Donc il y a plusieurs prix contrairement à ici où on n'en a qu'un seul. Et cela vous l'avez dit vous-même dans votre texte dans le journal *La Terre de chez nous*. Donc, celui qui a son verger dans la vallée fruitière de l'Okanagan est plus avantagé car il aura presque assurément une bonne récolte, contrairement à ici où le climat varie beaucoup.

Donc, concernant la vente des pommes, la Colombie est plus organisée que nous à cause d'une récolte toujours très bonne quand nous, en plus de ne pas être sûrs d'une récolte abondante nous devons payer l'électricité que prend nos chambres froides et tout.

En terminant, les pomiculteurs du Québec sont peut-être plus organisés (quoique pas tellement) mais c'est quand même la Colombie britannique qui a l'avantage économique et l'économie est sûrement plus importante que la machinerie qu'on utilise.

Mario Laplante
Ayer's Cliff (Québec)

Un pas...

suite de la page 7

zones grises autour de la déduction des pertes agricoles.

Pour les membres du comité des Communes, il faudrait que le ministère du Revenu mette sur pied des comités chargés de déterminer si une entreprise agricole a un espoir raisonnable de faire des profits et si ce contribuable peut être considéré comme un agriculteur.

Le ministère rejette cette recommandation mais en accepte une autre de créer un groupe de fonctionnaires plus spécialisés en agriculture pour traiter les dossiers agricoles. Mais il n'est pas d'accord à conserver la notion « d'espoir raisonnable de profit ». Il propose donc toujours un critère facilement mesurable: le fait de faire des profits au moins trois années sur sept. Une année de sécheresse, de prix très bas, de problèmes sanitaires dans le troupeau ou de circonstances semblables, le contribuable n'aura pas à satisfaire à ce critère pour déduire ses pertes de ses autres revenus.

Le Livre blanc de juin 1987 introduisait aussi un autre critère: le test du revenu brut. Pour être reconnu agriculteur à temps plein, le contribuable doit avoir au moins trois années sur sept des revenus bruts agricoles supérieurs à ses revenus nets d'autres sources. Il peut alors déduire toutes ses pertes agricoles de ses autres revenus. Sinon le maximum déductible est de 15 000 \$.

Dépérissement...

suite de la page 2

Au ministère de l'Énergie et des Ressources, des essais de fertilisation et de chaulage sont en cours, conscients que ces pratiques ne solutionnent pas le problème, les gens du Ministère espèrent au moins soulager les arbres jusqu'à ce qu'une solution de fond puisse être apportée au problème des pluies acides.

Du côté du ministère de l'Agriculture, les recherches sur le dépérissement sont orientées de façon différente. On favorise une approche multidisciplinaire pour mieux comprendre le phénomène, a rapporté Gaston Allard, le responsable du dossier au MAPAQ. Un centre de recherche acéricole a été fondé en 1986, il se situe à Tingwick sur une érabièrre de 5 000 entailles. Le MAPAQ a ainsi voulu mettre en place une infrastructure avec tout l'équipement nécessaire disponible aux chercheurs, et travailler en association avec les gens qui travaillent dans le domaine. Différents projets de recherche portent par exemple sur l'étude des invertébrés dans le sol, sur l'ozone, sur la micropropagation de l'érable à sucre et sur l'irrigation goutte à goutte pour n'en nommer que quelques-uns.

En Autriche et en Allemagne, les résineux dépérissent

En septembre dernier, des membres de la Fédération des producteurs de bois du Québec se sont rendus en Autriche et en Allemagne en voyage d'étude. Curieusement, là-bas ce ne sont pas les feuillus qui sont les plus affectés, ce sont les résineux. En Autriche le réseau d'observation du dépérissement est fort développé, 2 400 parcelles d'étude distancées au 4 km on mesure le dépérissement et la charge de polluants atmosphériques. Les chercheurs ont trouvé une forte corrélation entre les deux, rapporte Daniel Roy, secrétaire adjoint de la Fédération des producteurs de bois. Dans ce pays les industries doivent respecter des normes sévères quant aux émissions de polluants atmosphériques et cela depuis 1984. Là-bas, la production de bois est orientée vers le sciage, les rendements vont de 40 à 50 cordes l'acre.

Le dossier des pluies acides en est un d'importance pour l'UPA, si le conseil général en décide ainsi, il se pourrait fort bien qu'un plan d'action pour faire bouger le dossier soit prochainement mis en place. Ce plan d'action vise à conscientiser la population au problème du dépérissement des érabièrres et de la forêt, et à celui des pluies acides mais aussi à mettre en branle des actions destinées à faire bouger les deux paliers de gouvernements pour que des actions concrètes soient prises.

Des fraises...

suite de la page 2

framboises soit davantage vulgarisée, qu'elle vienne d'ici ou d'ailleurs. Les pro-

ducteurs sont de plus invités à expérimenter chez eux de nouvelles variétés ou des techniques dans le cadre de programmes existants: une bonne façon de voir ce qui se passe et d'être les premiers à en profiter.

La promotion: retour aux régions

Après quelques années de promotion au niveau provincial, le syndicat et les personnes consultées reviennent à une approche régionale dans les médias locaux, comme la radio, la télévision et les journaux. Comme par le passé, cette publicité pourrait être financée moitié par le programme d'aide du MAPAQ et moitié par les producteurs eux-mêmes. Et afin que la participation soit égale pour tout le monde, on propose de constituer un fonds de promotion en percevant une taxe sur les contenants ou sur les plants.

Réseaux de dépistage et clubs de production

Toutes les régions consultées souhaitent l'implantation de réseaux permanents de dépistage dans les fraises et les framboises. Les clubs de production, qui fonctionneraient avec un permanent (un peu comme les syndicats de gestion) semblent la formule la plus appropriée en autant que celle-ci soit adaptée aux besoins des producteurs.

Dans la région des Laurentides, on a en 1987 engagé des jeunes par la Société d'agriculture dans le cadre du programme Défi 87 pour faire du dépistage dans les fraises et certains autres légumes. Cette formule apparaît intéressante pour le moment puisque le travail est supervisé par le MAPAQ régional.

Comment limiter la production?

Les producteurs de fraises ne semblent pas encore avoir la formule magique qui permettrait de contrôler le volume de production ou encore l'arrivée de nouveaux venus. On sait qu'avec un plan conjoint il serait possible d'agir par des permis de production. Mais cette approche a été rejetée en 1984. Certains croient par contre qu'avec les regroupements on arrivera au

même résultat, sans se mettre une partie des producteurs à dos. Pour le moment, le syndicat incitera les agronomes du MAPAQ à ne pas promouvoir la production de fraises auprès de nouveaux producteurs agricoles et il s'est vu confier le mandat de voir si la formule des plans conjoints est toujours appropriée.

Une idée neuve...

suite de la page 14

Amendement des sols forestiers

L'utilisation de copeaux de bois raméaux fait également l'objet d'expériences sur les sols forestiers. Le GCBR mène, depuis quatre ans, des tests dans le comté de Bellechasse. Une trentaine de tonnes de copeaux ont été répandus sur un hectare dans une érabièrre de Saint-Damien. « Il n'y a pas de mortalité depuis trois ans sur la parcelle fertilisée », affirme M. Gilles Lemieux, président du GCBR.

Curieusement, l'utilisation des fragments de bois raméaux, comme fertilisants, tarde à se généraliser. Gilles Lemieux pointe, sans les nommer, un groupe de hauts fonctionnaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. « C'est au MAPAQ que ça bloque. » Il estime qu'il faudra attendre une vingtaine d'années, avant de voir les bois raméaux fragmentés utilisés de façon intensive sur les terres arables du Québec. Quant aux agriculteurs, M. Lemieux les comprend de s'en tenir aux engrais chimiques. « Le régime d'assurance récoltes ne les couvre qu'à la condition d'utiliser les engrais prescrits par les normes du MAPAQ. Or les copeaux de bois ne sont pas encore prescrits », constate M. Lemieux.

Le bois raméal représente 70 % de la forêt québécoise, affirment les membres du GCBR. On pourrait produire 50 millions de tonnes de ces copeaux pour s'en servir comme fertilisant, soutiennent-ils. Un long travail de persuasion reste à faire avant que politiciens, fonctionnaires et agriculteurs se décident de « protéger le capital sol en cyclant le capital cime ».

La Tripartite...

suite de la page 2

ment que la province puisse se retirer sans trop de dommages si nos régimes de stabilisation sont menacés. » À l'heure actuelle, si une province décide de se retirer d'un régime tripartite, elle n'a droit à aucune compensation. « Imaginez l'embarras du Québec, si on la force à abandonner ses propres régimes de stabilisation ou à se retirer à un moment où le fonds de stabilisation tripartite aurait un large surplus. Cela la forcerait quasiment à abandonner nos régimes et c'est tout à fait inacceptable » enchaine Laurent Pellerin. La FPPQ ne donnera donc pas son accord si les conditions de sortie du régime ne sont pas modifiées.

Et le second point de désaccord concerne les conditions d'entrée dans des régimes déjà en cours. Le régime actuel prévoit que tout en payant la prime totale, le producteur qui s'inscrit après le début du régime reçoit 25 % du paiement de compensation pour la première période, 50 % pour la deuxième et la troisième périodes, 75 % pour la quatrième et enfin 100 % à partir de la cinquième période. « Cela aussi est inacceptable » selon Laurent Pellerin.

Les participants actuels au régime tripartite du porc se réunissent cette semaine à Banff: ils devraient, entre autres, discuter de modalités d'entrée tardive dans le régime. On pourrait donc savoir dans les semaines à venir s'ils acceptent de modifier leur régime pour satisfaire les demandes du Québec.

PRIMA VEAU ltée

**Centre de TRI
de petits veaux**



131, Petit Étang, La Présentation (St-Hyacinthe)
AUTOROUTE 20, SORTIE 123

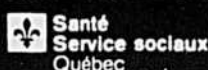
Tél.: (514) 773-9927
(514) 796-5874

**PESÉE SUR PLACE/PAIEMENT
IMMÉDIAT/PRIX À LA LIVRE GARANTI**

GRILLE DES PRIX POUR TOUS LES VEAUX (MÂLES) HOLSTEIN CONFORMES À L'ÉLEVAGE DU VEAU DE LAIT	
Écarts de poids	Prix à la livre payé
90 à 100 livres	1,20 \$ la livre
100 à 120 livres	1,30 \$ la livre
120 à 140 livres	1,25 \$ la livre
Pour plus de renseignements téléphoner au responsable Joseph Maciocia	

Le Centre sera ouvert
Lundi - Mardi - Mercredi, de 8 heures à 17 heures

**INFO MTS
1-800-463-5656**



En collaboration avec les DSC et les CLSC.

La clef des champs

par Huguette Young

Le NPD face au libre-échange: le Canada demeure vulnérable sur plusieurs fronts

«L'accord commercial négocié avec les États-Unis nous attache à un nouveau bloc commercial, la Forteresse nord-américaine, compromet nos relations avec d'autres partenaires commerciaux et menace de limiter notre commerce avec le reste du monde.»

Tel est le verdict rendu par le Nouveau Parti démocratique, il y a quelques semaines à Ottawa, dans un document intitulé «C'est le moment de choisir le Canada.»

L'Accord est passé au peigne fin

Après les libéraux, les néo-démocrates décortiquent à leur tour le texte final de l'Accord de libre-échange canado-américain. Principal reproche: il n'existe, au dire du NPD, aucune analyse sérieuse des bénéfices qu'entraînerait l'Accord. Au contraire, disent les auteurs, «il n'existe aucune donnée, d'ordre statistique ou autre, qui indique que les régions déprimées du pays y gagneraient autant que l'Ontario à un quelconque scénario de libre-échange».

Le document dénonce le «processus vicié» et «la hâte outrée» avec lesquels le gouvernement conservateur a procédé à la signature de l'entente le 2 janvier. «Le texte final a été débattu durant moins d'une semaine aux Communes», y lit-on.

Le document énonce que «le mode de vie des agriculteurs sera invariablement compromis» et que «l'Accord empêchera le Canada de réaliser ses propres objectifs de développement économique régional ou national».

Les exportations britanniques de céréales

Au cours de la saison dernière, l'Espagne et l'Arabie saoudite sont devenues les deux plus gros importateurs d'orge britannique, absorbant à elles deux près du tiers de la totalité des exportations du pays. C'est ce qui ressort d'une analyse des exportations britanniques de céréales en 1986-1987 effectuée par l'Office des céréales du pays (*Home-Grown Cereals Authority*).

Les exportations d'orge ont atteint 4,5 millions de tonnes, soit 46 % de plus que l'année précédente mais seulement 26 % de plus qu'en 1984-1985. Les expéditions vers la Communauté européenne se sont élevées à 2,24 millions de tonnes, c'est-à-dire 49 % de la totalité des exportations.

Pendant la même période, l'Italie, l'Espagne et l'Union soviétique ont été les meilleurs acheteurs de blé produit au Royaume-Uni. Mais l'Espagne avait connu une période de sécheresse, et il est peu probable que ses prochaines commandes se montent aux 693 300 tonnes qu'elle a fait venir cette année. Il en est de même pour l'Italie, que la sécheresse a obligée à acheter 759 600 tonnes de blé britannique contre 464 000 tonnes l'année précédente. L'Union soviétique a importé près de 1,3 million de tonnes, soit 51 % du total exporté par la Grande-Bretagne vers les pays du tiers monde.

Les exportations de blé se sont chiffrées à 5,4 millions de tonnes — 114 % de la quantité exportée en 1986 — dont une part de 2,9 millions de tonnes est restée dans la Communauté.

Bref, c'est une analyse peu élogieuse de l'Accord que livrent les néo-démocrates. Selon le NPD, le Canada demeure vulnérable sur plusieurs fronts, et en particulier, «parce que le Canada n'a pu réussir à faire inscrire dans l'Accord une exemption spécifique de l'application de la loi générale américaine sur le commerce».

L'option NPD

Qu'est-ce que propose le NPD en contrepartie?

«L'alternative du NPD à l'abandon de la souveraineté canadienne, c'est de l'exercer... Le premier moyen à mettre en œuvre à cette fin, c'est de faire du plein emploi l'objectif central de la politique économique.»

Comment y parvenir? En établissant une infrastructure industrielle, en doublant au cours des 5 prochaines années, les sommes consacrées à la Recherche et au Développement et en soutenant les industries canadiennes.

L'option commerciale du NPD s'articule autour de trois grands axes:

- une commission commerciale mixte canado-américaine pour trancher les différends;
- un tribunal canadien des importations plus souple et réceptif;
- et l'octroi d'un soutien financier aux producteurs canadiens lorsque les exportations canadiennes sont menacées par les États-Unis.

Le document conclut que le Canada a mieux réussi à régler des différends commerciaux avec les États-Unis par l'intermédiaire du GATT que par la voie de négociations bilatérales et qu'il faudrait privilégier cette première option.

Quel sera le prix final du «du bon vouloir américain»? se demande le NPD, en dernière analyse. La question est posée.

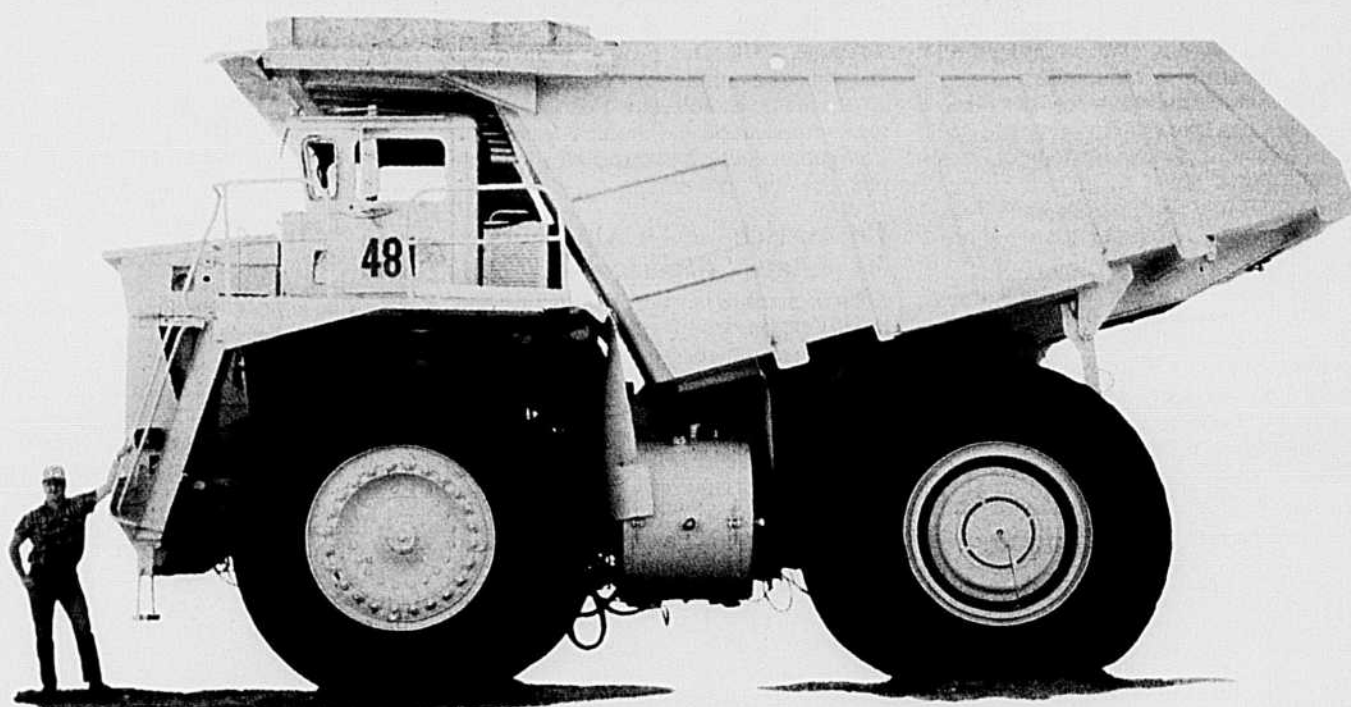
Croissance du marché de la viande naturelle au Royaume-Uni

En Grande-Bretagne, le marché de la «viande naturelle», c'est-à-dire provenant d'animaux auxquels on n'a donné aucun stimulateur de croissance, est en expansion. Les ventes pourraient représenter de 3 à 5 % du total dans les premières années de la prochaine décennie, selon un rapport publié récemment.

Une analyse détaillée des marchés spécialisés de la viande produite par les systèmes dits naturels a été faite par la Commission de la viande et du bétail (*Meat and Livestock Commission* — (MLC) pour le Bureau de développement des coopératives de la société Food From Britain. Ses auteurs insistent sur la nécessité de directives et de normes et considèrent que groupements et individus ont le droit de penser que les systèmes de production qui font appel à des méthodes plus naturelles sont sources de produits meilleurs et plus sains.

Le rapport présente des budgets spécifiques détaillés pour divers systèmes de production de «viande naturelle», examine les aspects légaux et la question de labels, et décrit les procédures de contrôle de la qualité et d'inspection.

Un rabais de 5% et des blousons gratuits.



Semez DK 403 et vous pouvez avoir besoin d'un nouveau camion

Avec Dekalb vous pouvez maintenant obtenir d'excellents rendements tout en faisant des économies. Visitez votre agent Dekalb durant les JOURNÉES DEKALB, du 7 au 11 mars, et obtenez un rabais de 5% pour paiements hâtifs



lorsque vous prenez possession de votre commande de maïs et de luzerne.

Si votre commande est de 10 unités ou plus et que vous payez durant les JOURNÉES DEKALB, vous recevrez en plus un blouson Dekalb GRATUITEMENT.

Pour plus d'information, contactez votre agent Dekalb ou:

DEKALB CANADA INC.

C.P. 180 Ste-Rosalie

Que. J0H 1X0

Denis Giard (514) 799-3494

Un Meilleur Tonnage. C'est Ce Qui Nous Amène Toujours Plus Loin Sur La Voie Du Succès.